



# Bassin minier Unesco

## édito

par Jean-François CARON

Président de l'association Bassin Minier Unesco

Lorsque, en 2003 au stade BOLLAERT, a été lancée l'idée d'une candidature au classement sur la liste du Patrimoine Mondial de l'Humanité, nous savions que c'était un défi. En choisissant l'année 2005 comme objectif, nous avons fixé un rendez-vous. Le dossier de candidature est déposé. Ce premier défi est relevé. C'est un tournant important pour notre association qui concrétise ainsi trois ans de travail et de mobilisation du territoire pour construire cette candidature.

Quel chemin parcouru ! Dès 2003, les clubs BMU émergent dans tout le bassin et les inventaires livrent des découvertes d'éléments du patrimoine minier dont plus personne ne soupçonnait l'existence, puis, en 2004, vint le temps de la réflexion, de la confrontation avec d'autres expériences à travers des séminaires et visites, pour enfin, en 2005, donner corps à notre projet.

C'est aussi le début d'une nouvelle étape : faire connaître et valoriser l'étendue et la qualité de notre patrimoine minier et poursuivre la mobilisation du territoire pour soutenir et défendre notre candidature auprès de l'Etat et de l'UNESCO.

Paysage culturel évolutif, tel est le nom donné par l'UNESCO à ce type de classement. Désigner cet héritage, comme paysage culturel, c'est bien sûr reconnaître sa valeur patrimoniale et s'engager à prendre soin de sa conservation, c'est aussi se donner la possibilité d'un atout supplémentaire pour préparer notre avenir commun.

En se mobilisant pour présenter la candidature du Bassin minier à une inscription au Patrimoine Mondial de l'Humanité, les élus du territoire indiquent une nouvelle voie de développement pour les générations présentes et futures.

Au nom de l'association Bassin Minier Unesco, je forme le vœu que cette publication devienne un espace d'échanges pour les acteurs, présents et à venir, mobilisés sur les actions qui donnent corps à cette ambition collective.

### LE MOT DE SOUTIEN

par Monsieur Pierre MAUROY

Ancien Premier Ministre, Président de Lille Métropole Communauté Urbaine, Président du Comité de Soutien de BMU.

Les mines ont marqué notre histoire, nos paysages et nos villes. Elles ont créé une société pluriculturelle, façonné notre identité et nos traditions et transformé nos modes de vie en profondeur, plus que certains ne le croient de nos jours. Cette histoire industrielle renvoie ainsi à des valeurs communes et toujours partagées.

Témoignage de ces bouleversements - qu'ils soient techniques ou sociaux, qu'ils aient transformé les paysages ou l'environnement - le Bassin minier du Nord-Pas de Calais possède toujours une force incontestable. En mémoire de l'inlassable combat des mineurs pour la prise en compte des Droits de l'Homme dans le cadre du travail, il fait figure de symbole. Si, aujourd'hui, cette lutte n'est plus d'actualité dans notre pays, elle trouve encore toute sa place dans certaines exploitations minières en activité dans le monde.

Le classement de notre Bassin minier sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO constituerait un témoignage d'émotion et d'humanité pour les générations passées, présentes et futures, un geste de soutien et de vigilance. Il serait enfin un message d'espoir pour tous ceux qui, partout dans le monde, se battent pour leur liberté et leurs droits, parfois même les plus fondamentaux.

Au-delà de la défense de ce patrimoine industriel et culturel, c'est aussi le sens que je donne à notre candidature, l'histoire du Bassin minier du Nord-Pas de Calais est, évidemment, universelle.

## le journal de la candidature



Depuis plusieurs années déjà, les animateurs du CPIE accueillent sur les terrils les groupes scolaires après une visite du Centre Historique Minier de Lewarde pour une initiation à l'environnement et à la lecture du paysage qui complète l'approche historique du musée.

Depuis 5 ans, sont proposés des circuits en bus très prisés par les seniors originaires de toute la région, mais aussi par les excursionnistes des autres régions françaises. Avec la promotion assurée par le comité du tourisme, une cinquantaine de rotations ont été effectuées, dès la première année, conduisant les visiteurs à voir tour à tour, un carreau de fosse, un terril, les cités et des monuments comme les grands bureaux de Lens ou des sites touristiques « miniers » comme la station de ski de Noeux les Mines. L'Office du Tourisme de l'agglomération de Lens-Liévin a pris en main leur développement avec l'aide du CPIE.

### RETOUR D'EXPERIENCES

## Visites et randonnées en paysage minier

→ Au Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de la Chaîne des Terrils, on mesure bien la curiosité naissante pour le patrimoine minier. Et pour cause, on y lance de nouveaux produits touristiques de découverte.

Autre piste prometteuse, la randonnée découverte.

Sept rendez-vous proposés en 2004 en différents lieux du Bassin minier sur le thème histoire et patrimoine ont amené plus de 250 personnes. Sans attaches familiales avec l'épopée minière, chacun a été attentif aux commentaires des guides sur les cavaliers, les chevalets, l'architecture et l'urbanisme si particulier des cités minières, sur un itinéraire soigneusement repéré au préalable.

« Le CPIE emploie 4 guides de Pays pour toutes ses activités » précise Myriam Masson à l'origine de ces initiatives. « Cette année nous lançons des randonnées d'une journée « nature, patrimoine et briquet » ajoute-t-elle. Comme l'a constaté l'atelier nouvelle économie de BMU, les comités de tourisme attendent une offre plus importante pour satisfaire la demande.

## Une autre idée du minier

C'est sous ce titre que le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut a édité une brochure remarquable en 2004. Quarante pages richement illustrées pour retrouver les traces du passé minier dans le Parc Naturel Régional, pour aller à la découverte des lieux de visite et pour comprendre l'origine de ce paysage. Pres de 4 000 exemplaires diffusés

en un an, le nouveau regard proposé a rencontré un vif succès localement.



→ voir notre article complet en page 4





# La candidature au patrimoine mondial

## Autrefois système productif, hier séquelle... et demain marque d'identité renou

### La genèse du dossier

entretien avec M. Jean-Marie ERNECO, secrétaire général de l'association\*



**Vous avez consacré 3 ans à la préparation du dossier de candidature à présenter à l'Unesco, pourquoi était-ce si long ?**

Quand nous avons commencé, nous n'avions pas de références comparables. Le concept de « paysage culturel évolutif » est récent, les experts y réfléchissent encore. Et puis, dans le Bassin minier même, les sources de données n'étaient pas homogènes, nos interlocuteurs peu préparés et très nombreux : du Musée de Lewarde aux 180 communes de l'Association des Communes Minières jusqu'aux bureaux d'études, en passant par la Mission Bassin Minier, le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut, la Chaîne des Terrils... Un tel travail demande aussi un temps de prise de recul, d'autant que l'approche du bassin comme paysage global n'est pas évidente ! Aujourd'hui, toutes les intercommunalités nous soutiennent. Et trois ans c'est peu, certains dossiers prennent dix ans !

**Est-il exact que les inventaires ont permis de nouvelles découvertes d'éléments matériels ?**

Ah oui, c'est le cas par exemple d'un chevalement de type « Halle » en maçonnerie traditionnelle des années 1835, plus personne ne semblait le connaître.

**Quel a été l'apport des clubs BMU ?**

Nous avons choisi une méthode faisant appel au travail collectif. Deux séminaires ont réuni des personnes hautement qualifiées, parfois étrangères : belges, britanniques ou allemandes. A côté de ces travaux d'experts, il était important de donner place à la dimension humaine, à travers la parole des habitants. L'initiative du club BMU d'Auby qui a installé sur les bâtiments publics des photos de personnages de la même époque, met en valeur le lien entre l'architecture et le vécu social.

**Comment voyez-vous le Bassin minier dans 15 ans ?**

J'ai beaucoup travaillé au traitement des friches, notamment comme directeur de l'Établissement Public Foncier (EPF). Aujourd'hui, j'ai le sentiment que l'attention doit se tourner vers l'habitat et l'urbanité. Le Bassin minier a la chance d'avoir un urbanisme et une architecture présentant de grandes qualités, tandis que de nombreuses régions découvrent aujourd'hui la banalité de leur paysage urbain collectif. Ce n'est pas à moi de dire qu'en faire, selon le principe « savoir d'où je viens pour choisir où je vais », ce sont les collectivités et les habitants qui en décideront avec « l'ardente obligation » de valoriser ce patrimoine pour les générations futures de l'Humanité.

\* Depuis son arrivée en 1975 dans la région, Jean-Marie ERNECO, travailleur infatigable, est la cheville ouvrière de bon nombre de grands dossiers du Bassin minier: réhabilitation des quartiers centraux, dossiers « habitat », grandes infrastructures, dossiers du GIRZOM qu'il organise en qualité de directeur de l'aménagement du Conseil Régional, le traitement de milliers d'hectares de friches pour lesquelles il met en place et dirige l'Établissement Public Foncier, l'émergence des projets d'agglomération et le « Contrat de Plan de l'Après-Mine », dont est issue la Mission Bassin Minier, pendant qu'il assure la Direction Générale des Services de la Région, et enfin, l'implantation du Louvre à LENS.

### L'objet de la candidature

→ C'est le Bassin minier dans sa continuité et son homogénéité - et non comme une collection de sites individuels ou de monuments – qui fait l'objet de la candidature à l'inscription sur la liste du Patrimoine Mondial de l'Humanité au titre de « paysage culturel évolutif ».



### Le dossier

3 siècles d'histoire et un vaste territoire condensés en 235 pages et des annexes regroupant les cartes et les documents de références, voilà en résumé la mesure du tour de force de cette candidature qui fait la synthèse de sources de données nombreuses et disparates, des travaux scientifiques aux contributions des clubs BMU en passant par les contributions des acteurs institutionnels du territoire impliqués dans la gestion de ce patrimoine.

Le document s'ouvre sur 4 pages de localisation : il faut être précis pour des experts de l'Unesco originaires du monde entier et leur donner la dimension du site. Après un rapide panorama de la géologie du bassin, de sa géographie, du paysage antérieur à l'explosion de l'économie charbonnière, une centaine de pages décrivent le legs de

l'histoire minière en commençant par le patrimoine matériel témoin de l'activité extractive, présenté sous trois angles :

- **L'héritage technique de l'industrie minière**, avec les carreaux de fosse, les chevalements, les terrils, les infrastructures de transport du charbon dont les grands sites homogènes - le site de Wallers-Arenberg, le site du 11/ 19 de Loos-en-Gohelle, le site du 9/ 9bis de Oignies, le site de la fosse Delloye à Lewarde – sont des témoins parlant.
- **L'héritage social de l'exploitation minière** avec d'abord l'habitat minier - les corons (1825-1890), les cités pavillonnaires (1867-1940), les cités-jardins (1905-1939) , les logements modernes (1946-1970), mais aussi avec les équipements collectifs.
- **L'héritage culturel et humain** de ces trois siècles avec plusieurs pages consacrées au travail et au partage d'un métier, aux luttes sociales, aux pratiques de sociabilité, et au creuset d'échanges et au brassage ethnique.

Cette partie consacrée à la description du patrimoine finit par 20 pages, qui brossent à grands traits l'histoire : les débuts de l'exploitation et la naissance du bassin du Nord, la découverte du bassin du Pas-de-Calais et la grande croissance, la Grande Guerre, l'Entre-deux-guerres, la Seconde Guerre mondiale, la « Bataille du charbon », la récession, l'Après-Mines, et expliquent le développement d'un paysage singulier à l'échelle du bassin comme à l'échelle communale.

La troisième partie argumente la candidature, au regard des critères établis par l'Unesco et débouche sur la déclaration de valeur universelle exceptionnelle du paysage minier du bassin Nord-Pas de Calais. Elle est assortie d'une analyse comparative au niveau national et international et de l'appréciation de l'intégrité et de l'authenticité patrimoniale du paysage minier.

### REGARD D'EXPERT

→ **M. Louis BERGERON** spécialiste d'histoire du patrimoine de l'industrie et d'histoire des entreprises, directeur d'études honoraire à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, et Président honoraire de TICCIH (Comité international pour la préservation du patrimoine industriel)

**Pourquoi un organisme des Nations Unies s'intéresserait au Bassin minier ?**

L'Unesco place l'Homme et son histoire (dans tous ses aspects) au cœur de ses actions. En sélectionnant des sites exceptionnels, le Comité du patrimoine mondial cherche à mettre en lumière et à valoriser des « œuvres » témoignant des capacités créatrices de l'Homme, de ses capacités à agir et de l'évolution de la société dans laquelle il vit. Nulle part ailleurs en Europe il n'est possible aujourd'hui d'observer une concentration équivalente de cités ouvrières, résultat de 150 ans de politique sociale évolutive et qui, survivant au temps de la production lui-même, suscitent désormais l'intérêt des urbanistes, aménageurs, architectes et historiens en tant que démonstration d'un apport majeur de l'industrialisation à l'histoire de nos sociétés modernes.

**En quoi la candidature du Bassin minier est-elle un défi ?**

Pour la candidature du Bassin minier Nord-Pas de Calais, la difficulté, et donc le défi, est double. La première est qu'il s'agit d'une candidature au titre de « paysage culturel évolutif » : il ne s'agit pas de faire classer un site restreint mais bien un vaste territoire continu et homogène dans son ensemble. Or, le concept de « paysage culturel » reste aujourd'hui encore très flou et il n'est pas aisé ni à définir ni à percevoir. La deuxième difficulté est qu'il s'agit de patrimoine industriel, nouveau champ culturel à faire vivre.

**Quels conseils donnez-vous pour cette candidature ?**

De nombreux dossiers de patrimoine industriel auprès de l'Unesco sont en cours, la concurrence internationale est réelle ; il s'agit de démontrer l'originalité du Bassin minier Nord-Pas de Calais à la fois dans sa dimension matérielle (son patrimoine physique) et dans les valeurs dont il est porteur (histoire et mémoire minière). Les forces économiques, sociales et culturelles liées à l'industrialisation minière ont créé une véritable région géoculturelle intégrant une grande variété de témoignages. Grâce aux efforts entrepris de reconnaissance, d'explication et de pérennisation, la patrimonialisation rendra plus compréhensible encore ce paysage.



# nture à l'inscription l de l'humanité

du passé, aujourd'hui patrimoine, ...  
velée, le minier continue de façonner nos paysages !

Une quatrième partie dresse, en 26 pages, l'état de conservation du patrimoine proposé et répertorie les facteurs susceptibles d'affecter son avenir. Sont évoqués successivement : la superposition des droits, le développement économique et la pression foncière liée à l'urbanisation, les pressions liées aux mentalités, les contraintes liées à l'environnement, les catastrophes « naturelles » liées à l'exploitation minière, les affaissements, les problèmes de l'eau, de la pollution du sous-sol, du gaz, les contraintes dues aux visiteurs et au tourisme, le nombre d'habitants.

L'Unesco veille à classer des biens ou des espaces dont la conservation et la gestion sont assurées sur place, les rapports qui lui sont présentés, consacrent habituellement un chapitre à exposer les mesures prises à cet effet. Pour le Bassin minier, étant donné l'étendue du territoire, les 41 pages du rapport sur cette partie n'en livrent qu'un aperçu rapide, le lecteur extérieur est de ce fait invité à se reporter à une annexe de 55 pages pour disposer des textes complets sur la législation française et son application locale.

Cette partie intitulée « protection et gestion » du bien s'attache néanmoins à offrir une vision d'ensemble des stratégies d'aménagement et de développement de l'Etat et des collectivités agissant sur le territoire. Sont passés en revue, les mesures de classement des Monuments et sites protégés au titre des Monuments Historiques, les Zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager, les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique, les sites Natura 2000, les réserves naturelles, les espaces naturels sensibles..., les documents de planification spatiale, SCOT et PLU, le Contrat de Plan Etat / Région 2006 et son volet « après mines », le futur Schéma Régional de Développement Durable du Tourisme et des Loisirs, les schémas départementaux de la randonnée, la charte du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut, les programmes d'action des Communautés d'Agglomération et de Communes, les Pays d'Art et d'Histoire, et enfin l'action des communes.

Sous l'appellation plan de gestion, sont repérées les orientations destinées à développer le processus de patrimonialisation et à mettre en œuvre la charte de valorisation patrimoniale adoptée par les collectivités.

L'Unesco prend en compte les compétences techniques disponibles pour gérer la conservation et la mise en valeur du patrimoine. Les

## Les critères établis par l'Unesco, retenus pour fonder la demande d'inscription :

■ **Critère II** « témoigner d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages. »

■ **Critère IV** « offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une période ou des périodes significatives de l'histoire humaine. »

■ **Critère VI** « être directement ou matériellement associé à des événements ou des traditions vivantes, des idées, des croyances ou des œuvres artistiques ou littéraires ayant une signification universelle et exceptionnelle. »

■ **Critère IX** « offrir des exemples éminemment représentatifs de processus écologiques et biologiques en cours dans l'évolution et le développement des écosystèmes et communautés de plantes et d'animaux terrestres, aquatiques, côtiers et marins. »



ressources déjà mobilisées vont de la recherche à la formation professionnelle d'opérateurs grâce à la présence de l'Institut Fédératif de Recherche sur les Économies et les Sociétés Industrielles (IFRESI) émanant du CNRS, des universités, avec notamment les IUP des métiers des arts et de la culture, des BTS tourisme et des guides et amateurs du patrimoine.

L'Unesco s'intéresse également à l'analyse du développement touristique et aux politiques de mise en valeur. Occasion de décrire l'importance de la fréquentation actuelle de loisirs et de détente, les projets de mise en tourisme, les activités culturelles et éducatives, notamment celles du Centre Historique Minier, du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut, de Culture Commune, du CPIE Chaîne des Terrils, comme les actions de promotion de la Mission Bassin Minier, des Comités Départementaux du Tourisme du Nord et du Pas-de-Calais, des offices de tourisme, ...

Enfin, conformément à la nomenclature de l'Unesco, les dernières parties fournissent les indicateurs destinés à l'évaluation, les sources documentaires et les renseignements administratifs sur le responsable de projet.



## REGARD D'EXPERT

### → La vision d'un architecte-paysagiste, M. Philippe THOMAS

Philippe Thomas exerce le métier de paysagiste depuis 25 ans dans le Nord-Pas de Calais et préside la délégation Nord Picardie de la fédération française du paysage. Il a travaillé pour l'EPF à de nombreux projets de réhabilitation de sites miniers et a aidé des communes à mettre en valeur leur paysage. Il a également fait partie d'une équipe candidate à la conception du Louvre à Lens et d'une autre chargée d'une étude de définition sur le devenir de la fosse 9-9 bis de Oignies.

*Pour un paysagiste, quels atouts, quelles contraintes représentent les témoins du passé minier ?*

Par nature le paysage minier est difficile à lire. Sa logique est souterraine, cachée à notre regard. Dès l'origine, cette caractéristique lui a conféré une esthétique brutale. Bien sûr les éléments témoins sont souvent monumentaux, mais la surprise qu'ils provoquent tient également à cette absence de logique perceptible. Les nouveaux usages de l'espace qui prennent place ne changeront rien à cet état de fait, les témoins de l'activité minière continueront à étonner le visiteur, à l'interroger.

Le paysage minier, en particulier à l'ouest du bassin, porte la marque de « l'industrie à la campagne ». C'est une invitation à résister à la tentation de « faire de la ville », un appel à inventer, à partir de l'habitat minier, de nouvelles formes de résidentialisation.

*Comment peuvent-ils continuer à qualifier un paysage en évolution ?*

Deux dimensions fondent la notion de paysage : ses éléments physiques et le regard porté. L'évolution peut porter sur l'un ou l'autre. Ce qui me paraît le plus important, c'est de dépasser le rapport à l'objet pour s'intéresser aux relations.

Pour le travail du paysagiste, deux voies s'ouvrent, avec toutes les possibilités de conjugaison entre elles. Une première voie privilégie une sorte de décryptage pour proposer une interprétation systématique du paysage au sens courant de l'interprétation du patrimoine. L'autre s'apparente à l'approche du « land art » qui joue sur l'incongru, le décalage, la surprise.

*Quel changement imaginez-vous pour votre pratique professionnelle à la suite d'un classement du Bassin minier au titre de paysage culturel évolutif ?*

Ce qui me paraît le plus marquant, c'est l'enrichissement des échanges qui permettent de construire un projet. J'imagine qu'un tel classement attirera l'attention des paysagistes d'autres pays, d'autres cultures, qu'ils viendront volontiers proposer de nouvelles visions. Cette confrontation sera bénéfique pour tous.

→ L'association Bassin Minier UNESCO a édité un CD-Rom qui reprend des extraits du dossier de candidature, notamment la partie « description du bien » et la carte interactive qui permet de visualiser la localisation du patrimoine minier.

Le CD-Rom est disponible sur simple demande à l'Association Bassin Minier UNESCO  
Tél. : 03 21 70 34 74 - bmu2005@wanadoo.fr

# Une autre idée du minier



**Daniel Mio**, le Président du Parc Naturel Régional, commente le choix du titre « une autre idée du minier » : « nous nous sommes rendu compte que les sites appréciés de notre territoire n'étaient plus perçus comme héritage de la mine. La réserve biologique de la mare à Goriaux, les étangs de Chabaud Latour, les marais d'Harchies en partie belge du Parc, ou encore, les bases de loisirs à Raismes, à Condé-sur-l'Escaut, à Amaury, à Rieulay, et même certains itinéraires de randonnée sur les cavaliers, tous ces sites, très fréquentés, ne sont pas vécus comme produit du passé minier. Par contre, là où subsiste encore une friche, c'est toujours attribué à cette histoire et maintient l'idée que notre passé nous a légué un héritage bien lourd ! Lorsqu'il y a bientôt dix ans, avec toutes les communes, nous avons écrit la nouvelle Charte du Parc, nous avons mis en avant un enjeu territorial dénommé « l'arc minier en mutation » pour faire de cet héritage minier un atout patrimonial. Dès lors, quoi de plus naturel que d'afficher clairement et d'affirmer fièrement l'origine des

richesses du Parc !

D'ailleurs, nous avons été conduits pour répondre à la demande, à traduire des extraits de cette brochure en anglais et en néerlandais. Savez-vous que 12 journalistes, dont 8 travaillaient pour la presse nationale, ont, après cette publication, participé au voyage de presse organisé avec le Centre Historique Minier de Lewarde. »

Depuis, les différents acteurs locaux, qu'ils soient institutionnels comme le musée de Lewarde, ou associatifs comme les amis de Germinal sur le site d'Arenberg, conjuguent leurs efforts pour faire valoir les atouts qu'offrent ces legs du passé minier pour l'avenir du Bassin minier. Désormais dans le Parc, devant une friche, chacun veut voir un espace à mettre en valeur !

## Tourisme durable, patrimoine et éducation au territoire

En août 2003, le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut a reçu le certificat de la « charte européenne du tourisme durable » délivré par Europarc. Ce label reconnaît la qualité et la cohérence de la stratégie touristique du Parc fondée sur le patrimoine minier, le passé abbatial, la présence de l'eau, la proximité de la frontière. C'est sur chacun de ces 4 axes que le Parc construit l'attractivité de son territoire et crée ses produits d'animation touristique.

D'ores et déjà, un circuit sur quatre du Parc est consacré à la découverte des paysages miniers, qu'ils soient pédestres ou VTT.

A propos du tourisme minier, **Nadège Iff-Peignet**, responsable de mission au Parc, souligne l'importance du regard de la population locale sur son propre territoire pour une mise en tourisme réussie. En effet, si ce thème est porteur pour attirer des visiteurs, l'histoire minière n'est plus lisible dans le paysage, les éléments toujours présents sont dispersés et souvent disposés en arrière plan. La mise en place progressive d'une signalétique et de supports d'interprétation du paysage ne pourra à elle seule répondre à l'attente des visiteurs sans la participation de la population locale.

C'est une dynamique qui est aujourd'hui enclenchée avec les actions du Club BMU du Pays de Condé, initié par Didier Meurot, Inspecteur de l'Éducation Nationale à Condé, par Luc Coppin, Maire de Fresnes, et le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut.

Ainsi en 2005, des écoliers du Pays de Condé se sont mobilisés

pour créer, dans leur commune, des « cheminements du patrimoine minier » accessibles à tous.

A Condé-sur-l'Escaut, la classe de M<sup>me</sup> Marciniak a ainsi exploré les traces minières de la cité du Jard, celle de M. Duchange à Escaupont a étudié l'habitat minier : à Fresnes sur Escaut, M<sup>me</sup> Izquierdo a emmené ses élèves faire « un petit tour du côté des cités minières » pendant que M<sup>me</sup> Fauveaux invitait les siens à voyager dans le temps.

Avec l'appui de la mission éducation du Parc qui a pris en charge l'édition d'un dépliant pour chacun de ces itinéraires de découverte, les écoliers ont eu à cœur de déborder le cadre scolaire, et les générations, pour partager ces morceaux d'histoire avec les habitants.

Transformés en guides, ils ont emmené parents et invités porter un nouveau regard sur ce patrimoine minier proche de chez eux.



## Le Centre Historique Minier commémore le centenaire de la catastrophe de Courrières

Le Centre Historique Minier et son conseil scientifique ont mené de minutieuses investigations qui permettent d'apporter un éclairage particulier sur la plus grande catastrophe minière d'Europe, sur les faits eux-mêmes, mais aussi

sur leurs conséquences. C'est cet important travail qui est restitué tout au long de l'année 2006 par une programmation qui associe expositions, manifestations, publications... ainsi qu'un colloque européen sur le thème de la sécurité dans le Bassin minier à l'automne.



■ **2 mars 2006 - 7 janvier 2007**  
Exposition « 10 mars 1906, Compagnie de Courrières : enquête sur la plus grande catastrophe minière d'Europe »

■ **2 mars 2006**  
Edition du numéro de la collection Mémoires de Gaillette consacré à cette catastrophe, ouvrage collectif avec les articles de Marie-France Conus, Jean-Louis Escudier, Gérard Dumont, Yves Le Maner, Odette Hardy-Hemery, Jean-François Eck, Sébastien Cordeau, Agnès Mirambet-Paris et Diana Cooper-Richet.

■ **2 mars - 3 septembre 2006**

Exposition « La catastrophe en images »

■ **10 mars 2006 sur [www.chm-lewarde.com](http://www.chm-lewarde.com)**

Mise en ligne d'un site internet avec le journal quotidien des événements liés à la catastrophe

■ **20 mai 2006**

Nuit des musées : concert-projection autour de « La tragédie de la mine » de Georg-Wilhelm Pabst

■ **22 juin - 3 septembre 2006**

Exposition « Marcinelle 1956, la Belgique face à une catastrophe minière »

■ **2 octobre 2006 - 7 janvier 2007**

Exposition « L'Europe du sauvetage »

■ **9 au 11 octobre 2006**

Colloque européen « 10 mars 1906 : la catastrophe des mines de Courrières... et après ? »

■ **4 décembre 2006**

Fête de Sainte Barbe : soirée cinéma

## REGARD SUR UN SITE INSCRIT SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'HUMANITÉ



# Zollverein

→ *Le complexe industriel de la mine de charbon de Zollverein à Essen, dans le Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, comprend les installations complètes d'un site historique d'extraction de charbon et plusieurs édifices du XX<sup>ème</sup> siècle d'une valeur architecturale inestimable. Il constitue une preuve matérielle exceptionnelle de l'essor et du déclin de cette industrie fondamentale lors des 150 dernières années. Il a été inscrit en 2001 sur la liste du Patrimoine Mondial de l'Humanité.*

Les 4 et 5 octobre 2005, le vice-président de la Ruhr, Dr. Thomas Rommelspacher, est venu visiter le Bassin minier. Nous l'avons interrogé sur l'expérience allemande :

**Combien de personnes travaillaient à Zollverein avant l'arrêt de l'extraction ?**

Au plus fort de l'activité, dans les années 1970, ce sont 85 000 personnes qui étaient employées par la mine et la cokerie. La production s'est arrêtée en 1986.

**Que représente la conservation de ce site et de son classement par l'Unesco pour la population locale et quel est son apport pour ce XXI<sup>ème</sup> siècle ?**

C'est un symbole très important. Bien sûr les emplois créés par les activités culturelles et touristiques ne sont pas aussi nombreux, mais ils sont très qualifiés. Par exemple nous y avons installé un centre de design qui est maintenant très réputé. Nous avons également lancé l'IBA (Internationale Bauausstellung Emscher Park) un atelier pour l'avenir des régions industrielles qui a pris de nombreuses initiatives-pilotes : la reconstitution de paysages quasi naturels, Emscher Landschaftspark, la restauration écologique du système fluvial de l'Emscher, la création à l'emplacement d'anciens sites industriels désaffectés, de nouveaux lieux de travail (Arbeiten

im Park), sous forme de parcs secondaires et tertiaires et même scientifiques, la rénovation réfléchie et prudente d'anciens quartiers ouvriers pour faire naître l'idée de cité-jardin (Gartenstadt), l'encouragement d'initiatives sociales, en particulier au niveau de l'emploi et de la qualification professionnelle...

**Vous avez aussi mis en place une «Route des Industriekultur», de quoi s'agit-il ?**

Depuis mai 1999, les visiteurs peuvent découvrir, sur cette route de 400 kilomètres, 19 « points d'ancrage » (Ankerpunkte) : des anciennes mines de charbons mais aussi usines sidérurgiques, centrales thermiques, industrie chimique, ouvrages hydrauliques et infrastructures de transport qui composaient le système industriel de la Ruhr. Certains sont aménagés en parcs, comme le Landschaftspark Duisburg-Nord.

Les hauts-fourneaux de l'usine sidérurgique Meidericher Hütte y apparaissent comme de véritables « sculptures » ouvertes à la visite qui offrent une vue fascinante sur les environs. Les parois de l'ancienne soule à minerai servent de murs de varappe. Les grandes halles accueillent de grands concerts. La salle des machines est utilisée comme discothèque et le gazomètre comme bassin de plongée.

Avec le soutien financier de :



et de la Communauté d'Agglomération Artois Comm., la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin, la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin, la Communauté d'Agglomération du Douaisis, la Communauté de Communes Cœur d'Osirevent, la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut, la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole, Lille Métropole Communauté Urbaine.

Association Bassin Minier Unesco

## LE JOURNAL DE LA CANDIDATURE

■ Directeur de publication : Jean François CARON, Président

■ Directeur de la rédaction : Catherine O'MIEL

■ Ont participé à la rédaction de ce numéro :

Gonzague DEVAUX, Gouvernance & Développement - Colette DRÉAN, DRAC - Jean Marie ERNECO, BMU - Agnès LAVERGNE, Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut - Myriam MASSON, CPIE Chaîne des Terrils - Marie PATOU, BMU - Philippe THOMAS, Paysagiste - Louis BERGERON

■ Crédits photographiques : Samuel Dhote, Mission Bassin Minier, CAUE 62, Centre Historique Minier de Lewarde, CPIE Chaîne des Terrils, Zollverein, Gonzague Devaux, BMU.

■ Conception graphique : Stéphane DESCAMPS

■ Impression : ARTÉSIENNE - ISSN en cours

Merci à Géraldine FALEK et à Brigitte HUTTNER pour leurs précieux conseils.



# Déclaration de valeur universelle exceptionnelle

La candidature du « Bassin minier Nord - Pas de Calais » concerne sur 120 km l'extrémité occidentale du bassin charbonnier européen dont la France a contrôlé l'exploitation sur une partie du territoire de deux départements (Nord et Pas-de-Calais, constituant aujourd'hui l'une des vingt-deux régions françaises).

Le bassin en question est appréhendé ici comme **une continuité géologique et territoriale** (et non pas comme une collection de sites) se distinguant par l'ampleur et l'homogénéité de son paysage. La notion de paysage s'entend ici au sens que l'UNESCO lui a donné sous l'intitulé « Paysage culturel évolutif ».

Le Bassin minier Nord - Pas de Calais présente **un cas remarquable de transformation d'un paysage historique essentiellement rural par trois siècles d'exploitation mono-industrielle du charbon**, dont la production a été de façon prédominante orientée vers sa commercialisation en tant que combustible. Ces trois siècles ont modifié les caractères proprement physiques de ce paysage, lui surimposant tous les éléments techniques et architecturaux liés à l'extraction; ils ont créé de nouveaux établissements humains, engendré des migrations et développé des cultures qui font à leur tour partie du paysage.

Le bassin a eu à surmonter **deux accidents de caractère exceptionnel** dans son histoire, à savoir, la double catastrophe des deux guerres mondiales du XX<sup>ème</sup> siècle. Il y a gagné sa reconnaissance en tant que symbole national, autour duquel une valeur patriotique est venue s'associer à sa qualité de ressort essentiel de la vitalité économique du pays.

Les traits de caractère technique de la construction économique du bassin demeurent suffisamment nombreux pour constituer, sur les 120 km de son étendue, **une chaîne remarquable d'unités d'exploitation qui constituent autant de signaux pour la mémoire du travail, mais aussi autant de lignes d'horizon créées par l'homme**, au terme d'une action non concertée mais génératrice d'un paysage historique absolument original dans la répétitivité de sa structure.

D'autre part, le Bassin minier Nord - Pas de Calais se distingue par **l'abondance et la diversité exceptionnelles des créations patronales dans le domaine de l'habitat ouvrier et des équipements collectifs**. Il constitue la vitrine de 150 ans de politique sociale évolutive dont les éléments équivalents ne se trouvent réunis nulle part ailleurs. Ces créations résidentielles, évoluant vers un type particulier d'organisation urbaine, constituent d'autre part une exposition de plein air de l'architecture de l'habitat ouvrier en pays minier, dont la survivance massive constitue, avec les témoignages conservés sur les anciens lieux du travail, l'autre trait marquant d'un paysage construit d'un caractère unique.

Au terme d'une période liée à l'arrêt de l'exploitation minière et à la réaction de rejet imputable à son impact sur le territoire et sur les hommes, le bassin conserve aujourd'hui un nombre élevé d'éléments patrimoniaux hérités de l'âge d'or du charbon, éléments constitutifs précieux d'un paysage original.

Mais, de surcroît, les témoins encore vivants de cet âge d'or ou leurs héritiers manifestent **un attachement exceptionnellement vivace à un ensemble de valeurs morales, sociales, culturelles, mais aussi politiques et syndicales** qui ont été le ciment d'une société organisée selon ses normes propres au sein de la région du Nord - Pas de Calais et du monde clos de la mine. La population, ses cadres et ses élus continuent à mettre en oeuvre tout un appareil institutionnel, réglementaire et/ou associatif destiné à préserver la mémoire de la société minière et tous les facteurs de dynamisation qu'elle peut introduire au sein d'une société nouvelle, qui nécessairement doit regarder vers l'avenir. Cette attitude de respect, inscrite dans la continuité d'une histoire, combinée à l'ouverture sur de nouveaux horizons, revêt un caractère exceptionnel en comparaison des démarches habituelles de conservation et de valorisation d'un patrimoine plutôt matériel qu'immatériel, et toujours menacé de se figer.

On rappellera que, au-delà de l'émergence commune à tous les Bassins miniers d'une culture ouvrière spécifique et d'un mélange de populations recrutées parfois à longue distance, le Bassin minier Nord - Pas de Calais propose un exemple d'intérêt universel en ce qui concerne **les modalités d'intégration, voire d'assimilation, de certaines composantes ethniques**, le cas des mineurs d'origine polonaise témoignant à cet égard d'une expérience unique en Europe.

Le Bassin minier du Nord - Pas de Calais illustre donc parfaitement, et de manière complète, les bouleversements initiés par l'industrialisation autant sur le plan technique que sur les plans sociaux, culturels, paysagers et environnementaux. Mais il n'est pas moins exemplaire au niveau de l'implication croissante de sa population dans l'intégration de cet héritage de la mine dans son patrimoine vivant, facteur de complémentarité entre la sécurité d'une identité et d'une fierté maintenues, et la volonté d'un nouveau développement s'appuyant sur la force d'une mémoire.

ABLAIN SAINT NAZAIRE  
ABSCON  
AIX-NOULETTE  
AMES  
ANGRES  
ANHIERS  
ANICHE  
ANNAY SOUS LENS  
ANNEQUIN  
ANNEZIN  
ANZIN  
AUBERCHICOURT  
AUBY  
AUCHEL  
AUCHY AU BOIS  
AUCHY LES MINES  
AVION  
BARLIN  
BAUVIN  
BELLAING  
BETHUNE  
BEUVRAGES  
BEUVRY  
BILLY BERCLAU  
BILLY MONTIGNY  
BOUCHAIN  
BOUVIGNY BOYEFFLES  
BRUAY LA BUISSIÈRE  
BRUAY SUR ESCAUT  
BRUILLE LEZ MARCHIENNES  
BULLY LES MINES  
BURBURE  
CALONNE RICOUART  
CARVIN  
CAUCHY A LA TOUR  
CONDE SUR L'ESCAUT  
COURCELLES LES LENS  
COURRIERES  
CUINCY  
DECHY  
DENAIN  
DIVION  
DOUAI  
DOUCHY LES MINES  
DOURGES  
DOUVRIEN  
DROCOURT  
ECAILLON  
ELEU DIT LEAUWETTE  
ENQUIN LES MINES  
ERRE  
ESCAUDAIN  
ESCAUTPONT  
ESTEVELLES  
ESTREE BLANCHE  
EVIN MALMAISON  
FERFAY  
FLERS EN ESCREBIEUX  
FLINES LES RACHES  
FOUQUERUEIL  
FOUQUIERES LES BETHUNE  
FRENAIN  
FRESNES SUR L'ESCAUT  
GIVENCHY EN GOHELLE  
GOSNAY  
GRENAY  
GUESNAIN  
HAILLICOURT  
HAISNES  
HARNES  
HAVELUY  
HELLESME  
HENIN BEAUMONT  
HERGNIES  
HERIN  
HERSIN COUPIGNY  
HORNAING  
HOUDAIN  
HULLUCH  
LA BEUVRIERE  
LA BOURSE  
LA SENTINELLE  
LALLAING  
LAPUGNOY  
LEFOREST  
LENS  
LEWARDE  
LIBERCOURT  
LIERES  
LIEVIN  
LIGNY LES AIRES  
LOISON SOUS LENS  
LOURCHES  
LOZINGHEM  
MARLES LES MINES  
MASNY  
MAZINGARBE  
MERICOURT  
MESNIL LES RUITZ  
MEURCHIN  
MONCHECOURT  
MONTIGNY EN GOHELLE  
MONTIGNY EN OSTREVENT  
NOEUX LES MINES  
NOYELLES GODAULT  
NOYELLES LES VERMELLES  
NOYELLES SOUS LENS  
OIGNIES  
ONNAING  
OSTRICOURT  
PECOUCOURT  
PONT A VENDIN  
QUAROUBLE  
QUIEVRECHAIN  
RACHES  
RAIMBEAUCOURT  
RAISMES  
RIEULAY  
ROEULX  
ROOST WARENDIN  
ROUVROY  
RUITZ  
SAILLY LA BOURSE  
SAINS EN GOHELLE  
SALLAUMINES  
SIN LE NOBLE  
SOMAIN  
SOUCHEZ  
THIVENCELLE  
VALENCIENNES  
VENDIN LE VIEIL  
VERMELLES  
VEROUIGNEUL  
VEROUIN  
VICO  
VIEUX CONGE  
VIMY  
VIOLAINES  
VRED  
WAHAGNIES  
WALLERS  
WAVRECHAIN SOUS DENAIN  
WAZIERS



# Charte pour la valorisation patrimoniale du Bassin Minier du Nord-Pas de Calais

## Article 3 - PRINCIPES

Pour que la communauté de destin, héritée de l'histoire et liant les territoires du Bassin minier entre eux, devienne une communauté de projets, librement choisie et fondée sur une logique de développement partagé, les signataires de la Charte patrimoniale s'engagent, sur la base d'une entente collective, à :

- **SOUTENIR** la candidature du Bassin minier du Nord - Pas de Calais à l'inscription sur la liste du Patrimoine de l'Humanité au titre de « Paysage culturel évolutif »,
- **PARTICIPER** à l'élaboration et à la mise en oeuvre de programmes d'actions respectueux des principes et des règles de l'inscription au Patrimoine Mondial de l'UNESCO,
- **MOBILISER** leurs compétences et leurs moyens pour protéger et valoriser le patrimoine du Bassin minier, dans le respect de ses paysages vivants et de leur intégrité,
- **RENFORCER** l'attractivité du Bassin minier par une exigence de qualité dans les interventions en matière de sauvegarde du patrimoine bâti, technique et paysager,
- **POURSUIVRE** les actions déjà engagées pour l'identification et la connaissance du patrimoine du Bassin minier (inventaire, recensement, organisation et accessibilité des archives),
- **CONDUIRE** une concertation et une information permanentes avec l'ensemble des partenaires institutionnels et les composantes de la société du Bassin minier afin de susciter une mobilisation et une participation citoyennes exemplaires,
- **COOPÉRER** avec les collectivités territoriales d'autres sites miniers dans le monde pour témoigner du caractère remarquable de l'épopée minière dans le Nord - Pas de Calais et pour s'enrichir, à travers un héritage partagé, du vécu et de l'expérience de ces territoires.



Communauté de Communes  
Cœur d'Ostrevant



Communauté d'Agglomération  
du Douaisis



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ARTOIS



VALENCIENNES  
METROPOLE  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



## LES PERSPECTIVES

# Des cités minières érigées en ZPPAUP Zones de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager Pourquoi pas ?



Comment conserver les qualités d'architecture et d'urbanisme des cités minières remarquables à l'occasion des opérations de rénovation, et au-delà, lors des travaux d'entretien et d'amélioration du confort de l'habitat ? Il s'agit d'une question centrale compte tenu de la place de nos cités dans la candidature présentée. Lors d'un séminaire de préparation du dossier de candidature à Lewarde, le conseiller architecture de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, Monsieur Jean-Marie Claustre, a évoqué la procédure de « ZPPAUP ». Cet outil souple et décentralisé offre aux communes, après étude précise du patrimoine et discussion avec les parties prenantes, la possibilité d'établir les prescriptions appropriées pour conserver les qualités architecturales, urbanistiques ou paysagères des lieux. Elles bénéficient pour leur mise en oeuvre du concours des services départementaux de l'architecture et du patrimoine.



logement au regard de la candidature. La Mission Bassin Minier, la direction régionale de l'équipement, les services départementaux de l'architecture et du patrimoine aux cotés de BMU et de la DRAC proposent d'établir en concertation avec l'EPINORPA un cahier des charges pour une étude à lancer en 2006. Il s'agira aussi d'examiner quelle typologie du patrimoine peut être établie pour faire jouer complètement l'effet de réseau à l'échelle du bassin.

## BIENTÔT DEUX PAYS D'ART ET D'HISTOIRE EN PLEIN TERRITOIRE MINIER



Les Communautés d'Agglomération de Lens-Liévin et de la Porte du Hainaut ont présenté leur candidature à l'attribution de ce label. Elles ont engagé l'élaboration d'un projet culturel de valorisation des patrimoines participant à l'identité de leur territoire, notamment leur important patrimoine minier. Au terme de ce travail, le Conseil National des Villes et Pays d'Art et d'Histoire pourra décider de leur attribuer le label, concrétisé par une convention de partenariat.

Les premiers concernés sont les habitants appelés à s'approprier leur environnement urbain, architectural et paysager. Dans chaque opération, un animateur de l'architecture et du patrimoine conduit les actions définies dans la convention en concertation avec les acteurs locaux, et fait vivre un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine. Au sein d'ateliers « raconte moi ta ville » sont mises en place des actions éducatives destinées aux jeunes.

Pour les visiteurs, sont mises en place plusieurs formules de visites-découvertes sous la conduite de guides-conférenciers qualifiés : visites générales à la découverte des principaux attraits de l'agglomération ou de tout ce qui façonne l'identité du pays, visites à thème vers des lieux insolites ou sur les traces d'un personnage célèbre, balades nocturnes ou encore visites-spectacles. En rejoignant le réseau des Villes et Pays d'Art et d'Histoire et ses 111 membres, ces deux Communautés d'Agglomération feraient entrer l'interprétation du patrimoine minier dans des produits touristiques attrayants et diversifiés à l'image de leurs ressources locales.





# Bassin minier Unesco

## édito

par Jean-François CARON

Président de l'association Bassin Minier Unesco

La démarche d'inscription du Bassin minier sur la liste du Patrimoine mondial de l'Humanité poursuit son chemin. L'instruction du dossier déposé au Ministère de la Culture nous confirme que des garanties de transmission du patrimoine minier aux générations futures seront demandées par le Comité du Patrimoine mondial. Nous sommes donc appelés à continuer le travail sur la gestion et la prise en charge collective de notre héritage minier.

L'année 2006 est aussi pour nous l'occasion de multiplier les actions pour changer le regard sur le Bassin minier et faire découvrir l'extraordinaire diversité du patrimoine minier : édition d'une plaquette grand public, renouvellement du site Internet, présence sur des événements populaires comme La Route du Louvre, ... Les bénévoles des ateliers et clubs BMU préparent pour cet automne un forum, une occasion de mieux connaître les nombreuses initiatives qui font vivre concrètement la candidature sur le territoire.

**Merci à tous de cette détermination collective qui nous porte, l'aventure continue !**

### LE MOT DE SOUTIEN

par Madame Régine SPLINGARD

Conseillère régionale,  
Présidente du Comité Régional du Tourisme

Le Nord-Pas de Calais est désormais une terre de tourisme, riche de grands espaces naturels jalousement gardés et protégés depuis des dizaines d'années sur un littoral aux sites exceptionnels ou dans une campagne au bocage préservé ; riche également d'un patrimoine historique, culturel que la Région met en valeur depuis des années. Avec plus de 17 000 emplois permanents dans le secteur du tourisme et des loisirs, le Nord-Pas de Calais est aujourd'hui au 9<sup>ème</sup> rang des régions touristiques. Un classement appelé à progresser au regard de son formidable potentiel.

Longtemps oublié du paysage touristique régional, l'ancien Bassin minier se prépare aujourd'hui à accueillir le Louvre. Le plus grand musée du monde se fera aussi catalyseur des multiples projets liés au patrimoine minier, une particularité exceptionnelle dont le Nord-Pas de Calais s'apprête à tirer parti. Le succès du Centre Historique Minier de Lewarde (plus de 200 000 visiteurs par an) invite à d'autres aventures s'appuyant sur l'histoire sociologique, industrielle, culturelle de la région.

La candidature du Bassin minier au Patrimoine mondial de l'Humanité est à ce titre un enjeu majeur du développement touristique. Un enjeu que le Comité Régional de Tourisme apprécie en réfléchissant à un schéma régional de développement durable du tourisme et des loisirs. En effet, le patrimoine minier sera un levier naturel pour faire évoluer son image et séduire de nouvelles clientèles. Une particularité forte qui assurément permettra à une région désormais révélée de jouer la carte de l'innovation.

**Séduisant !**

## le journal de la candidature

### EVENEMENT

## La Route du Louvre

→ Ce dimanche 14 mai fera date sur la route de la candidature au classement sur la liste du Patrimoine mondial de l'Humanité. Près de 8 000 coureurs et marcheurs, ont participé à la première édition de la Route du Louvre: au départ de Lille 2 758 marathoniens venus de 68 départements, et 6 250 randonneurs aux départs de Houplin-Ancoisne, de Meurchin, de Bénifontaine, de Loos en Gohelle, avec pour tous le même but, rallier le site du Louvre II à Lens.



Le succès a dépassé les espoirs de l'organisateur, la ligue d'athlétisme : 15 000 personnes ; pour l'ambiance, des animations le long du parcours des 18 villes traversées et bien sûr à l'arrivée. Et la belle victoire d'un Cht'i, Mohamed Reziga, qui, pour son premier marathon, l'a emporté en 2 h 20 m 39 s. Comment ne pas y voir un symbole ?

L'entrée de la course dans le Bassin minier, à Meurchin, était jalonnée par de grandes photos des plus beaux sites miniers (Terrils d'Haillcourt ; Fosse d'Arenberg - Mare à Goriaux à Wallers ; Site Delta III à Oignies ; Cité des crêtes Pinchonvalles à Avion ; Chevalement du 9 de l'Escarpelle à Roost Warendin ; Terrils du 11/19 à Loos en Gohelle ; Cité du Rond Point à Marles-les-Mines ; Terril à Carvin) précédées de cette interrogation : « Quel regard portez-vous sur le Bassin minier ? ».



A l'arrivée, sur le site du Louvre, parmi les nombreux stands, était installé celui de l'association BMU où son nouveau dépliant d'appel au soutien était distribué. Après les actions de mobilisation auprès des habitants du Bassin minier, l'association se tourne également vers la population régionale invitée à s'associer

à la démarche. Quelle meilleure occasion que cette manifestation sportive, conviviale et culturelle, pour appeler les habitants de la communauté urbaine de Lille à se tourner vers le Bassin minier avec un nouveau regard !

Sur le stand, l'association a recueilli de nombreux messages de sympathie et de soutien d'habitants du Nord-Pas de Calais, comme de personnes extérieures venues courir le marathon. « Ceux qui n'ont pas de mémoire, n'ont pas d'avenir ! Préparer le nouveau Nord-Pas de Calais, c'est aussi marquer le plus grand respect pour ce qu'il a été » a rappelé M. Pierre Mauroy, président du comité de soutien de BMU ; « Face à la mondialisation et à l'inquiétude qu'elle génère, les peuples cherchent des repères. L'exploitation charbonnière et l'épopée industrielle font partie des nôtres. En fixant mieux nos marques, nous marcherons d'un pas plus assuré vers l'avenir » a déclaré M. Daniel Percheron, président du Conseil Régional Nord-Pas de Calais.

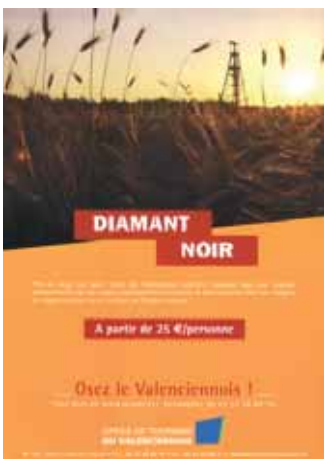


→ Rendez-vous est pris pour l'édition 2007



## EN ACTIONS...

# Le Diamant Noir du Valenciennois



→ La Communauté d'Agglomération de Valenciennes a fédéré les Offices de Tourisme de son territoire et constitué une gamme de produits touristiques à partir des atouts de son territoire : tourisme fluvial, découverte de la nature ou de

la tradition dentellière, visites des quartiers historiques ou des musées des beaux-arts conjuguées à des activités ludiques : gastronomie, danse, parcours des sens... Parmi les 6 forfaits proposés, figure en bonne place « un diamant noir », appellation donnée au circuit dédié au patrimoine minier.

M. Alexandre RASZKA, directeur adjoint de l'Office de Tourisme, en explique la genèse : « depuis longtemps, l'Office de Tourisme de Valenciennes proposait des visites du quartier Saint-Vaast où se situe le coron des 120 présenté à l'exposition universelle de 1867 comme référence en matière d'habitat, tandis que Condé sur l'Escaut organisait en ville de nombreuses animations sur le thème de son passé minier.

Lorsqu'à l'initiative de l'Agglomération, nous avons entrepris une promotion du territoire et la création de véritables produits touristiques, nous avons fait la liste de nos ressources susceptibles d'attirer les visiteurs. Bien que notre territoire n'ait pas de site phare du patrimoine minier, ce thème s'est imposé très naturellement. C'est bien ici en vallée de l'Escaut qu'a commencé l'épopée minière dans notre bassin, puis celle de la reconversion.

Le circuit que nous commercialisons, emmène à la découverte des composantes du paysage issues de cette histoire :

- les lieux d'exploitation comme le premier puits au Sarteau à Fresnes-sur-Escaut, le dernier, la fosse Ledoux, et les sites devenus des bases de loisirs, les étangs d'Amaury et de Chabaud-Latour,
- les cités et l'habitat minier représentatifs de différentes époques,
- mais aussi des lieux témoins historiques comme des chapelles, comme le Château de l'Hermitage où a été fondée la première compagnie, celle d'Anzin, ou encore comme le musée Théophile Jouglot créé par cette compagnie pour ouvrir l'esprit des mineurs !

La lecture du paysage est rendue possible par l'accompagnement de nos guides. Nous en avons formé 30 en 2 ans en partenariat avec la Communauté d'Agglomération voisine de la Porte du Hainaut. C'est d'ailleurs sur un stand commun au MITINTERNATIONAL, salon professionnel du tourisme de groupe où se retrouvent chaque année à Paris un millier d'opérateurs du tourisme, qu'en octobre 2005 ont été présentés nos produits.

Souhaitons que « diamant noir » rencontre le succès dès cette première saison et que les récits produits par les « cafés-mémoire » du club BMU du Pays de Condé aident les guides à faire vivre ces visites.

### LE MONDE DE LA MINE

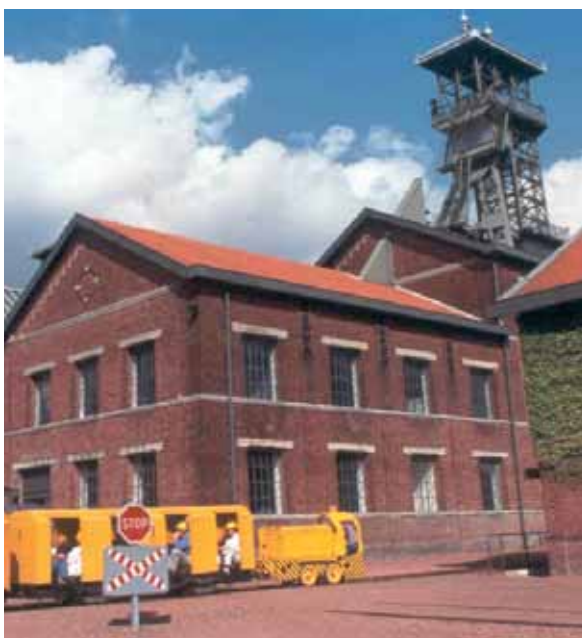
- Site de la mémoire
- Terril
- Chevalement
- Musée de la mine
- Cité minière
- Activités liées au charbon
- Base de loisirs
- Gare d'eau
- Espace requalifié à caractère naturel
- Monument ou équipement divers
- Etang d'assèchement minier

### ITINERAIRES MINIERS

- Route du patrimoine (Itinéraire conseillé)
- Itinéraire secondaire
- Cavalier aménagé
- Les entrées dans le bassin minier
- Canal
- Rivière

# Le patrimoine minier nouvelle filière du futur schéma durable du tourisme et des loisirs

→ Grande région industrielle, marchande et agricole, le Nord-Pas de Calais pour le chiffre d'affaire touristique. Développer le tourisme, c'est d'abord des 17 000 emplois permanents d'aujourd'hui.



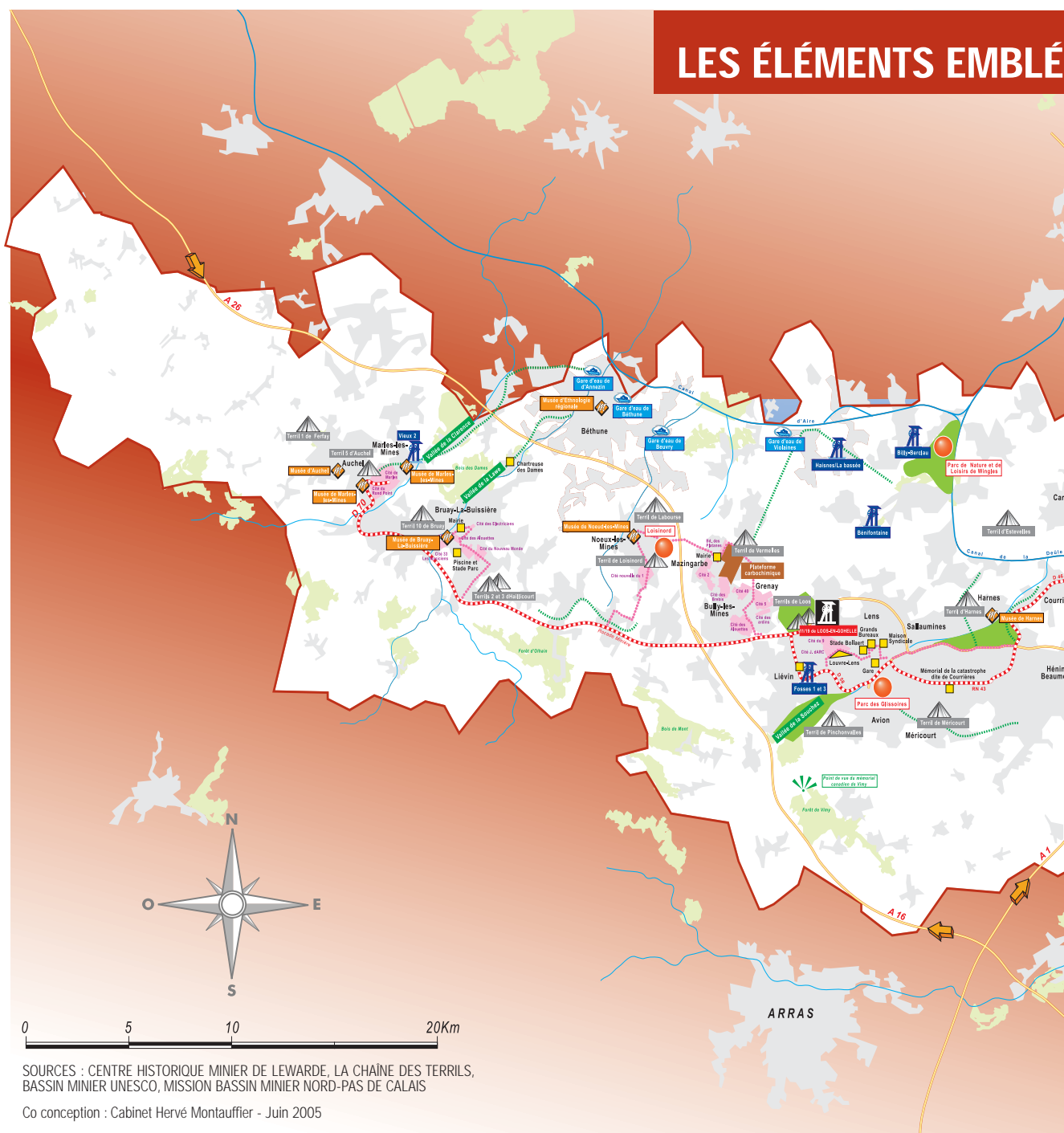
Le Comité Régional du Tourisme prépare un schéma régional de développement durable du tourisme et des loisirs. Le Bassin minier, longtemps à l'écart des enjeux touristiques, y tient une place particulière. Bien sûr, il y a l'arrivée prochaine du Louvre à Lens. Mais sait-on que parmi les secteurs d'avenir, figure le Tourisme de Découverte Economique dont la moitié des 450 000 visiteurs annuels se concentre sur un site : le Centre Historique Minier à Lewarde ?

La stratégie exposée à la Région dans ce schéma propose de faire du patrimoine minier l'une des 6 filières d'image et d'appel du Nord-Pas de Calais destinées à faire évoluer l'image de la région et à conquérir de nouvelles clientèles.

Pour le Comité Régional du Tourisme en charge de « vendre » notre destination, mettre en avant ces filières d'identité régionale qui s'appuient sur les valeurs collectives communes portées par la majorité de ses quatre millions d'habitants, c'est démarquer le Nord-Pas de Calais par rapport à la concurrence, singulariser son offre touristique et proposer aux visiteurs extérieurs des produits, des sites et équipements qu'ils ne trouvent pas dans les régions concurrentes de proximité.

Pour le développement touristique régional, la candidature du Bassin minier au Patrimoine mondial de l'Humanité est un enjeu majeur.

## LES ÉLÉMENTS EMBLÉMATIQUES



SOURCES : CENTRE HISTORIQUE MINIER DE LEWARDE, LA CHAÎNE DES TERRILS, BASSIN MINIER UNESCO, MISSION BASSIN MINIER NORD-PAS DE CALAIS

Co conception : Cabinet Hervé Montauffier - Juin 2005





# er, la régional de développement irs

est aussi la neuvième région de France  
chercher à créer des emplois, au-delà

## Sur le terrain, on s'organise !



Intercommunalités, nouveaux Offices de Tourisme intercommunaux, autocaristes et bien sûr Comités Départementaux du Tourisme, Centre Historique de Lewarde, Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut, Direction Régionale des Affaires Culturelles, ... ils étaient plus de 25 à répondre à l'invitation conjointe de la Mission Bassin Minier et du Comité Régional du Tourisme dès 2005. En quatre mois, trois réunions ont suffi pour réfléchir au plan de développement permettant de faire émerger concrètement cette filière patrimoine minier.

Chacun s'accorde sur les atouts des territoires du Bassin minier, notamment la clientèle de tourisme et loisirs existante mesurée par l'observatoire régional du tourisme du CRT. Parmi les 10 lieux de loisirs et de détente les plus fréquentés de la région en 2003, 6 y sont



situés, le plus souvent sur d'anciens sites miniers reconvertis : Loisinord, Parc départemental d'Olhain, base de loisirs de Raismes, Calonnix, les Argales à Rieulay, parc de la Glissoire. Le Centre Historique Minier de Lewarde est le 4<sup>ème</sup> équipement culturel le plus visité.

Les freins ont également été identifiés pour préparer un plan d'action efficace : citons par exemple l'absence de lisibilité de l'offre pénalisant la destination et l'essor d'une économie touristique incluant restauration et hébergement.

Ainsi, en marge des projets structurants qui captent l'attention, se préparent au sein des intercommunalités et de leurs Offices de Tourisme une animation territoriale avec les différents acteurs - signalétique, guides, ... - et des actions de mise en marché tels que des circuits de découverte basés sur le patrimoine minier, parfois en combinaison avec le patrimoine sidérurgique à l'est ou le tourisme de mémoire à l'ouest (histoire de la grande guerre).

Le thème du patrimoine minier relie ces initiatives et encourage l'émergence d'identités nouvelles pour chaque territoire minier. La carte « circuit de découverte du Bassin minier » présentée au salon tourissima 2005 sur le stand BMU a vocation à servir de fil d'Ariane.

## EN ACTIONS...

# Depuis 2005, le bus est toujours plein !



Un dimanche par mois, le bus de 59 places affrété par l'Office de Tourisme Artois-Gohelle part pour une visite guidée de 2 heures 30 : « de la mine au Louvre ». Il conduit aux Anciens Grands Bureaux des Mines de Lens devenus site universitaire, au site de la future implantation du Louvre, à la base et aux terrils jumeaux du 11/19, au chevalement Saint-Amé, à la cité 12 pour l'urbanisme avec

passage à la maison d'ingénieur, siège de l'association Bassin Minier Unesco pour présenter la candidature au Patrimoine mondial. Véritable succès auprès des habitants du Bassin minier, notamment lorsqu'ils accueillent des proches à qui ils veulent présenter leur territoire, cette initiative attire principalement un public régional, provenant en majorité de l'Agglomération lennoise puis d'Arras et de Lille.

Désormais, les projets se multiplient, pour cet été un circuit « découverte de la Catastrophe du 10 mars 1906, dite Catastrophe de Courrières », un autre sur l'architecture à Lens, et pour 2007 un circuit sur le patrimoine polonais.

Et pour la coupe du monde de rugby, on pense à « transformer l'essai » : 3 matchs sont prévus au stade Bollaert en septembre 2007. L'Office de Tourisme compte bien mettre en place des produits touristiques complets sur deux ou trois jours, et saisir l'occasion pour faire passer à l'anglais le circuit « de la mine au Louvre ».

## MATIQUES DU PATRIMOINE MINIER DU NORD-PAS DE CALAIS



## RENCONTRE AVEC...

→ M. JULIEN DELABY

Co-animateur de l'atelier nouvelle économie de l'association BMU

*Quelle a été l'activité de cet atelier nouvelle économie ?*

Nous avons essayé de révéler le potentiel économique d'une valorisation du patrimoine minier. Durant 2 ans et demi, l'atelier a fonctionné comme un comité économique et social auprès de l'association BMU. Les consultations, visites, auditions ont permis de repérer les partenaires intéressés par le développement touristique, mais aussi d'identifier les points faibles du territoire.

*Quel est votre diagnostic ?*

La prise de conscience des acteurs évolue maintenant très vite, bien sûr l'annonce du Louvre y est pour beaucoup. Il est vrai que l'émergence de cette économie de services s'apparente à une reconversion, au moins pour la manière d'envisager les ressources de son territoire. Le point faible le plus apparent, c'est la capacité d'hébergement du territoire. Mais cela pourrait changer très vite, l'initiative peut être prise par tout un chacun, commerçant, artisan ou simple habitant.

*Quelles pistes avez-vous identifiées ?*

Les gîtes de France nous ont signalé qu'ils recevaient de nombreuses demandes pour le Bassin minier. Même si les « châteaux industriels » ne sont pas encore des témoins « qui valent le détour » ; la curiosité est là. Le succès des gîtes d'Arenberg, créés par la commune de Wallers, le confirme. L'habitat minier se prête bien à l'hébergement touristique, mais bien sûr il ne s'agit pas de mettre en cause la priorité accordée au logement des résidents permanents !





# Le paysage industriel de Blaenavon

→ Blaenavon a été classé Patrimoine mondial UNESCO en 2000 au titre de « paysage culturel évolutif ». Blaenavon (et sa région, au sud du Pays de Galles) offre un excellent exemple de paysage industriel, créé par l'extraction charbonnière et la sidérurgie à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle et au début du XIX<sup>ème</sup> siècle. Paysage à dominante industrielle, sa mise en valeur est riche d'enseignements pour BMU.

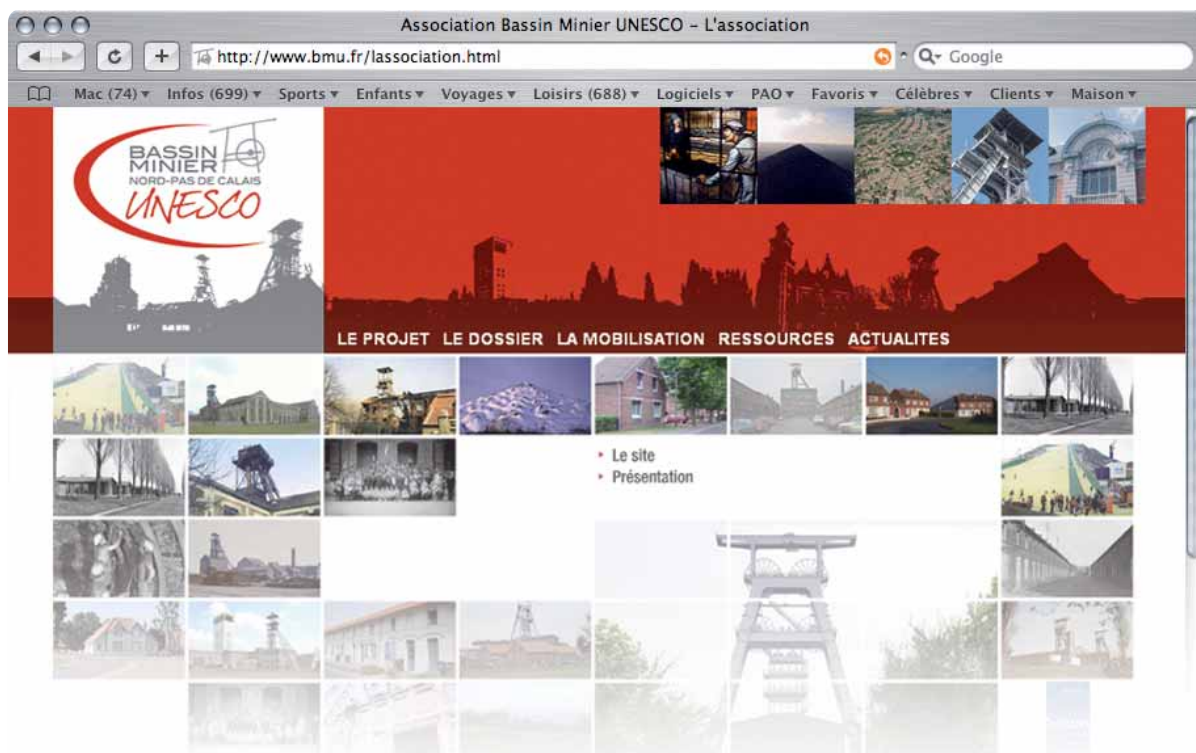


Le réseau européen REVIT y a organisé, les 30 et 31 mars 2006, un colloque international sur la préservation et la réutilisation innovante du patrimoine industriel et sur les enjeux du tourisme industriel en Europe (avec la route européenne du patrimoine industriel). La Mission Bassin Minier était présente pour glaner réflexions et outils sur les stratégies de marketing territorial et de changement d'image, le montage et la conduite de projets incluant l'ingénierie financière.

A l'invitation de BMU, M. John RODGER, directeur du projet « Blaenavon » au sein du Torfaen County Borough, sera présent les 28 et 29 juin à Bruay-La-Buissière pour exposer son plan de gestion et la mobilisation des acteurs pour sa mise en œuvre (*The Blaenavon Partnership*).

Tous les éléments liés à cette production peuvent être vus sur place : mines de houille et de fer, carrières, système primitif de chemin de fer, fourneaux, logements des ouvriers, structuration sociale de leur communauté. Le public nombreux y apprécie les visites du *Workmen's Hall and Institute* (1895), l'édifice le plus imposant de la ville industrielle de Blaenavon, le Big Pit, de renommée internationale, l'un des deux seuls musées des mines au Royaume-Uni où les visiteurs descendent sous terre, ou encore *Blaenavon Ironworks*, le complexe de hauts fourneaux le mieux préservé de sa période et de son type dans le monde. Le site de Blaenavon illustre clairement les premières étapes de la Révolution Industrielle.

<http://www.world-heritage-blaenavon.org.uk/>



## Candidature en ligne !

[www.bmu.fr](http://www.bmu.fr)

→ Depuis 2004, les motivations et les ambitions du Bassin minier étaient « en ligne » sur le site Internet de l'association. Désormais, la candidature y est exposée dans ses principaux aspects avec de larges extraits du dossier. Et bien sûr, les nombreuses initiatives pour faire revivre le patrimoine minier y sont annoncées régulièrement...

Avec le soutien financier de :



et de la Communauté d'Agglomération Artois Comm., la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin, la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin, la Communauté d'Agglomération du Douaisis, la Communauté de Communes Cœur d'Osirevent, la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut, la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole, Lille Métropole Communauté Urbaine.



## Mine de richesses des Pays du Nord

Partenaire de l'association BMU, la revue Pays du Nord a consacré son édition de septembre et octobre 2005 aux richesses du Bassin minier. 20 escapades sont proposées sur 36 pages illustrées, comme de coutume, par de magnifiques photos. A mettre dans les mains de ceux qui douteraient encore de l'intérêt du patrimoine minier.

### AGENDA

## JOURNÉES DU PATRIMOINE 2006 : Bienvenue à la maison d'ingénieur de la cité 12

Rendez-vous les samedi 16 et dimanche 17 septembre 2006 de 10h00 à 18h00, au siège de l'association BMU, pour mieux connaître la candidature du Bassin minier au Patrimoine mondial de l'Humanité.

Dans le jardin, portez un nouveau regard sur les paysages miniers avec l'exposition de vues du ciel ; dans la grande salle laissez-vous surprendre par les éléments remarquables du patrimoine minier, rencontrez les animateurs de la candidature, et vous aussi, soutenez cette grande aventure en repartant avec un tee-shirt aux couleurs de BMU.

### [ 10 MARS 1906... ET APRÈS ? ]

Universitaires, historiens, ingénieurs, industriels, syndicalistes, mais aussi généalogistes et grand public sont attendus les 9, 10 et 11 octobre 2006 au Centre Historique Minier du Nord-Pas de Calais à Lewarde. 3 jours de colloque européen pour situer la catastrophe des mines de Courrières du 10 mars 1906 dans son contexte historique, mieux comprendre les déterminants humains, techniques et financiers de l'industrie houillère du début du XX<sup>ème</sup> siècle et améliorer la connaissance de l'histoire des risques industriels en Europe. Réflexion qui se prolongera dans son actualité le 12 octobre 2006 à Douai avec les Assises Nationales des Risques Technologiques.

Inscriptions :

Centre Historique Minier - Cellule « Colloque »

Fosse Delloye - BP 39 - 59287 LEWARDE

Tél. : 03 27 95 82 82 - Fax : 03 27 95 82 92

Association Bassin Minier Unesco

### LE JOURNAL DE LA CANDIDATURE

- Directeur de publication : Jean-François CARON, Président
- Directeur de la rédaction : Catherine O'MIEL
- Ont participé à la rédaction de ce numéro : Catherine Bertram, Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais ; Julien Delaby, atelier nouvelle économie BMU ; Florence Mini, BMU ; Sophie Morand et Marlène Virey, OTSI Artois-Gohelle ; Alexandre Raszka, OTSI Valenciennes métropole ; Bernard Sandras et Rémi Dufлот, CRT ; Gonzague Devaux, Gouvernance & Développement.
- Crédits photos : CHML, Samuel Dhote, Gonzague Devaux, Philippe Frutter (Altimage), BMU, MBM.
- Conception graphique : Stéphane DESCAMPS
- Impression : ARTÉSIENNE - ISSN en cours



# Bassin minier Unesco

## édito

par Jean-François CARON

Président de l'association Bassin Minier Unesco

Quand nous avons proposé la candidature du Bassin minier à une inscription sur la Liste du Patrimoine mondial de l'Humanité, d'aucuns pensaient que c'était un coup de folie, cette inscription prestigieuse s'adressant aux monuments historiques, hauts lieux de la culture ! Durant les trois premières années de préparation de notre dossier, nous avons dit simplement : « et si c'était nous ? ».

Au mois de juin, lors du colloque organisé à Bruay-La-Buissière, cette candidature devenait une évidence, pour les experts, pour les acteurs internationaux en charge de sites déjà classés ou pour les responsables nationaux, évidence partagée avec la centaine d'acteurs régionaux présents. Nous savons que nous disposons encore d'un certain temps avant que le gouvernement français ne dépose notre dossier auprès du Centre du Patrimoine mondial de l'UNESCO, sachant qu'un seul dossier culturel peut être proposé chaque année.

Ce temps disponible représente à la fois une force et une faiblesse. Il s'agit d'une faiblesse dans le sens où il est difficile de maintenir la mobilisation du territoire sans calendrier précis, mais c'est aussi une force dans la mesure où, et ces deux jours l'ont montré, de plus en plus d'acteurs sur le territoire se saisissent de l'avenir du patrimoine minier et que l'accumulation de ces initiatives ne fait que renforcer notre projet et augmenter nos chances. Les ateliers et clubs BMU actifs au sein de la population prennent leur part, le forum qu'ils organisent dès novembre au Centre Historique Minier du Nord-Pas de Calais est un temps fort. Le patrimoine minier devient objet de projets et nous avons le sentiment qu'à l'échelle du territoire la démarche de candidature à l'UNESCO donne à l'ensemble des projets une perspective partagée.

### LE MOT DE SOUTIEN

par Jean-Pierre KUCHEIDA

Député Maire de Liévin

Président de l'association des Communes Minières de France et Secrétaire général d'EURACOM

La candidature du Bassin minier Nord-Pas de Calais à l'inscription sur la liste du Patrimoine mondial de l'Humanité participe au combat que nous sommes un certain nombre à mener, qui a pour but la reconnaissance que l'ensemble des pays développés doit aux Bassins charbonniers. Le charbon est à l'origine du développement de notre monde, à l'origine du combat syndical et politique qui a pu être mené au niveau de toute la planète. Notre Bassin minier du Nord-Pas de Calais en est sans doute un des exemples les plus extraordinaires de transformation d'un territoire par une activité industrielle.

Cette expérience de plus de 250 ans, est d'autant plus forte qu'il ne faut jamais oublier que le Bassin minier du Nord-Pas de Calais a été le premier Bassin minier de France avec ses 29 millions de tonnes produites en 1959, avec plus de 200 000 personnes directement employées dans les mines en 1945. Cette démarche UNESCO est une opportunité parce qu'il nous faut protéger ce que l'on a pu sauvegarder du patrimoine minier, le protéger tout en permettant à ce territoire de continuer à se développer. Elle a déjà permis de revenir sur un nom, celui du Bassin minier qui a su retrouver toute sa noblesse. Poursuivons dans cette voie ! Nous devons encore envisager toute une série d'actions : journée mondiale des Bassins miniers, centre de recherche sur les catastrophes industrielles, etc.

Nous n'en sommes qu'aux prémices et cette action doit formidablement se prolonger. Nous savons, dans notre région, mener des combats. Nous ne craignons pas d'en mener d'autres.

## le journal de la candidature



« Enjeux & opportunités de la candidature du Bassin minier du Nord-Pas de Calais sur la Liste du Patrimoine mondial au titre de paysage culturel évolutif », c'était le titre annoncé pour ces deux journées préparées avec le concours de la Mission Bassin Minier, du Centre Historique Minier de Lewarde et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.



200 personnes se sont déplacées à Bruay, dont une vingtaine extérieure à la région, pour écouter et débattre avec les invités : M<sup>me</sup> Catherine DUMESNIL de la Délégation permanente de la France auprès de l'UNESCO, M<sup>me</sup> Isabelle LONGUET et M. Paul SMITH du Ministère français de la Culture et de la Communication, M. Jean-Louis LUXEN, Président de CHEDI (Culture, Héritage et Développement International), ancien secrétaire général de l'ICOMOS (Conseil International des Monuments et des Sites) ; M. Stuart SMITH, Secrétaire général de TICCIH (The International Committee for the Conservation of the Industrial Heritage) ; M. John RODGER Directeur du projet Blaenavon, Torfaen County Borough, Pr Massimo PREITE, Professeur à l'Université de Florence, M. Jean-Louis TORNATORE, maître de conférences à l'Université de Metz.



Ces participations sont un signe : notre candidature intéresse au niveau national et européen, dans son objet, la naissance de l'industrie par l'extraction du charbon, et dans sa démarche, considérer un vaste territoire comme paysage culturel évolutif. Autre signe, le Bassin minier et sa candidature font la une d'une revue spécialisée : le n°48 de juin 2006 de la revue d'archéologie industrielle, éditée par le Comité d'Information et de Liaison pour l'Archéologie Industrielle - CILAC-. Ces marques d'intérêt ont trouvé un accueil chaleureux auprès des

responsables locaux et régionaux dont les propos ont souligné la mobilisation.

En ouvrant les travaux, M<sup>me</sup> Jeannine MARQUAILLE, Vice-Présidente du Conseil régional du Nord-Pas de Calais, au nom de M. Daniel PERCHERON, a insisté sur la chance que représente cette candidature pour toute la région « car elle nous fait mieux regarder nos paysages

### EVENEMENT

## Colloque

28 & 29 JUIN 2006

ESPACE CULTUREL GROSEMMEY  
BRUAY-LA-BUISSIÈRE

→ Le dossier de candidature envoyé en octobre 2005 a beaucoup circulé et enthousiasmé, pour preuve les réactions exprimées lors du colloque organisé par l'association BMU à l'espace culturel Grossemey.



et nous redonne la fierté de notre culture, en particulier le sens de la convivialité et de la solidarité. C'est également une invitation à nous projeter dans l'avenir, à imaginer notre développement économique et social ».

Dans son intervention de conclusion, M. Gilbert ROLOS, Maire de Sallaumines, Président de la Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais chargée par l'Etat et la Région d'élaborer un Schéma de Développement Patrimonial pour le Bassin minier n'a pas caché son plaisir : « en tant qu'acteur du processus, engagé depuis l'origine, j'ai le sentiment que la candidature est un puissant moteur de réappropriation de notre histoire et de construction de nouveaux repères. Notre défi, aujourd'hui, est de nous organiser pour porter ce projet et d'avancer collectivement. Ce colloque a été précieux puisqu'il a éclairci les thèmes, précisé des questions clé et recensé des savoir-faire ».

« Qui sommes-nous pour imaginer que le patrimoine minier intéresse le monde et mérite d'être inscrit au Patrimoine de l'Humanité ? » interrogeait M. Alain WACHEUX, Président de la communauté d'agglomération Artois Comm. et Maire de Bruay-La-Buissière, en ouvrant le colloque. Les participants à ces deux journées ont offert leurs compétences et ont contribué à baliser un chemin pour les acteurs et la population du Bassin minier. Ils ont ainsi répondu au vœu formulé par M. Alain Wacheux « nous permettre de cesser de nous sentir comme des victimes de l'Histoire et au contraire valoriser notre participation à l'Histoire de l'Humanité. La dynamique de ce projet fera connaître notre région, ce qui augmentera son attractivité et facilitera son développement ».

# Que voulons-nous transmettre et comment ?

→ *Le patrimoine minier a failli disparaître car il était porteur de souvenirs douloureux et d'un sentiment d'échec. Quelques passionnés ont réussi à faire conserver certains symboles, terrils ou chevalements.*

L'architecture a conservé la mémoire des lieux : cités-jardins ou stricts alignements de maisons toutes semblables. Mais qu'est devenue la signification sociale de cette organisation et des pratiques anciennes ? **Chantal LAMARRE**, Directrice de Culture Commune, rappelle qu'il a fallu « faire resurgir cette mémoire ». Elle était silencieuse, inaudible, souterraine en quelque sorte, comme les veines de charbon dont elle tirait sa substance. Aussi, plus qu'une mémoire collective en déserrance, c'est « la mémoire autobiographique » (**Luc COPPIN**, Maire de Fresnes-sur-Escaut), « la recherche et la construction d'identités familiales » (**Didier MEUROT**, Inspecteur de l'Éducation Nationale) qui ont servi à rendre aux populations la fierté de leurs racines, la possibilité d'assumer une histoire pour finalement reconstruire de la citoyenneté.

« Une démarche originale et novatrice » saluée par **Michel RAUTENBERG**, ethnologue, qui souligne son adaptation aux critères d'authenticité et de paysage culturel indispensables au classement. Il met aussi l'accent sur « l'importance des dynamiques interculturelle, intergénérationnelle et artistique dans la transmission de mémoire ».

Et il trouve un fort écho local : **Catherine GÉNISSON**, Vice-Présidente de la Région pour la culture, confirme que « les termes culture et art n'ont pas toujours sens sur ce territoire », mais que « nous devons continuer de nous battre ». Tandis que **Michèle GELLEREAU**, professeur de sciences de l'information et de la communication à l'université de Lille III a rappelé « le lien constant avec les questions culturelles, dans un très grand respect de la population ». **M. MLÉKUZ**, Vice-Président de l'association BMU, explique qu'une trentaine de clubs, regroupant les habitants qui militent pour le classement, participe au recueil de mémoire et « contribue au développement culturel et éducatif de leur territoire ». **Laurence CARRÉ**, qui anime les ateliers de mémoire du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut, précise que les actions menées veillent à « susciter l'échange interculturel et intergénérationnel », par exemple grâce à la création de « cafés-mémoire » où l'on se rassemble autour d'anciens mineurs.

Un consensus s'est créé au fil des discussions. « Nous ne devons pas perdre de vue, dit **M. Jean-Louis TORNATORE** <sup>(2)</sup>, que le patrimoine consiste moins en des objets qu'en des capacités créatrices en de multiples mains. Il célèbre moins un passé que sa présence ». « Nous ne pouvons pas nous contenter d'une photographie du passé et d'une approche passéiste de notre territoire », insiste **M<sup>me</sup> GÉNISSON**. « Nous travaillons avec des artistes pour entreprendre un travail de collectage », précise **M<sup>me</sup> LAMARRE** ; l'imaginaire des artistes a conduit la population à s'y reconnaître et à adopter un regard décalé sur son environnement ».

Pour **Yves DHAU DECUPÈRE**, Directeur de la Mission Bassin Minier, « il y a aujourd'hui réconciliation avec le passé mais pas encore avec l'histoire », mais « la tradition d'innovation et d'expérimentation » du territoire jouera un rôle important dans cette réconciliation. Et **Didier MEUROT** de conclure : « une transmission brute de la mémoire serait sans intérêt. Seul un traitement artistique nous semble devoir permettre de rendre compte de la peine de l'homme ».

# Le patrimoine minier au cœur des débats

→ *Pour tous ceux qui sont mobilisés autour de la candidature du Bassin minier au Patrimoine mondial de l'Humanité, le colloque des 28 & 29 juin 2006 à Bruay-La-Buissière représente un précieux apport.*

*Les interlocuteurs présents ont souligné l'intérêt du dossier présenté, ils ont également balisé plus précisément le chemin à explorer pour que notre héritage minier passe de la situation de patrimoine local ou régional à celle de Patrimoine de l'Humanité. Car c'est bien le regard de la « communauté internationale » sur notre patrimoine qui peut mettre en lumière sa valeur « exceptionnelle et universelle ».*



Paysage de rupture physique, le paysage minier symbolise aussi la rupture sociale qu'a constituée le passage brutal à l'économie industrielle, puis, pire encore sans doute, le traumatisme du passage d'avant-garde économique et sociale au chômage massif et à l'oubli. **Chantal LAMARRE**, Directrice de Culture Commune parle à ce sujet d'un « combat pour la dignité », dont le dossier de candidature est « une étape majeure ».

Le paysage a évolué au fil du temps. Pas seulement depuis la fermeture des Houillères, mais également durant l'exploitation : un minutieux travail de repérage sur le cadastre et sur plans réalisé par **Jean-Marc RAMETTE**, du service de l'inventaire, l'a montré. « Nous superposons parfois deux états de cadastres de différentes époques, raconte-t-il. Et par exemple à Vieux Condé, nous constatons que le nombre de fosses exploitées varie au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle et qu'il n'y a plus de fosses exploitées en 1961. » Pour **M. PREITE**, « le paysage minier ne semble pas chercher à en être un. Mais il en est devenu un. La notion de paysage évolutif correspond bien au Bassin minier ».

## Assurer la continuité

Comment gérer un tel territoire, si varié et si étendu, et le faire évoluer, puisqu'il est habité et vivant et qu'il ne saurait être question de le sanctuariser ? En somme, comment en assurer la continuité ? Il sera nécessaire de nouer des partenariats, « de mettre en place une organisation de gestion spécifique », dit **Massimo PREITE** à ce sujet. Il propose une fondation de participation où chacun peut apporter un don : en nature, en bénévolat ou en financement, selon ses possibilités.

**Jean-Louis LUXEN** <sup>(2)</sup> insiste lui aussi sur la nécessité d'un plan de gestion « projetant dans l'avenir l'esprit et les traditions dans une optique dynamique et moderne ». Il est bien conscient que cela représente un défi et affirme « si vous y parvenez, cette contribution sera précieuse pour l'ensemble des autres pays » car la question se pose avec acuité : « comment éviter de figer une situation et se transposer dans le futur avec cette créativité fidèle à une tradition de manière à ce qu'une communauté humaine conserve son équilibre, son souffle et son âme ? ».

**Michel RAUTENBERG**, ethnologue, parle pour sa part de « traiter le territoire avec égards », tout en « évitant la folklorisation » au cours du recueil de la mémoire. **Philippe THOMAS**, paysagiste, professeur à l'École Nationale Supérieure d'Architecture et du Paysage de Lille, affirme que c'est le changement de regard qui sera le moteur de la mise en projet et que « la candidature, si elle est retenue permettra un saut conceptuel : un territoire complexe, une démarche d'ouverture sur l'avenir, l'ouverture sur le plan social ».



## Le paysage du Bassin minier : paysage culturel évolutif marqué par la rupture...

Nous ne le voyons plus tant nous y sommes accoutumés, mais cela a frappé nos visiteurs : le paysage du Bassin minier, né de l'exploitation violente d'une ressource naturelle, n'obéit pas à la géographie. Il n'a pas de frontière évidente. De façon apparemment incohérente, l'exploitation charbonnière a semé ses chevalements et ses terrils. Les cités sont nées au gré de l'ouverture des puits. En rupture avec le passé rural, le paysage minier obéit à une logique... géologique, souterraine. Loin de l'harmonie des paysages agricoles, il est, selon **Massimo PREITE** <sup>(1)</sup>, expert associé au dossier, « un paysage marqué par la discontinuité, un paysage incohérent car il ne cherche pas un ordre du territoire en dehors de la fosse ». Et il souligne une contradiction qu'il faudra résoudre : « il est nécessaire de trouver des liens », de recréer une harmonie sociale et visuelle, en quelque sorte, « mais la discontinuité est la marque même du paysage minier et chercher à mailler les quartiers serait perdre le caractère spécifique du territoire ». Or l'authenticité est un critère fort de sélection.

<sup>(1)</sup> Massimo PREITE est Professeur au département de l'urbanisme et de la planification à l'Université de Florence.

<sup>(2)</sup> Jean-Louis LUXEN est Président du CHEDI (Culture, Héritage et Développement International) et ancien secrétaire général d'ICOMOS (Conseil International des Monuments et des Sites).



# er s durant deux jours

et humain ». Un ensemble de valeurs qui pourrait bien fonder le plan de gestion...

Isabelle LONGUET, Chargée de mission pour l'UNESCO au Ministère de la Culture, qui intervenait en début de colloque, avait donné le ton d'entrée de jeu en rappelant un certain nombre de principes directeurs pour une bonne candidature. Elle a souligné « l'importance de la notion de paysage culturel évolutif, un paysage façonné par l'homme, en rupture avec le paysage existant ». La notion de paysage « bouge au sein de l'UNESCO », dit-elle et l'on passe d'une logique d'objet isolé à une conception évolutive. Le plan de gestion devra bien refléter cet aspect et « sur ce plan le projet est très intéressant car vous disposez d'éléments de gestion partenariaux ». Ce qui n'exclut pas la difficulté car comment peut-on penser la transformation d'un paysage qui n'est pas en harmonie mais en rupture ? Elle s'est enfin déclarée très « impressionnée par la mobilisation de l'ensemble de la population », soulignant la... rupture (là aussi !) avec les premiers dossiers « portés par des inspecteurs généraux des Monuments Historiques ».

## Une dimension internationale

Une dernière notion est introduite par M. LUXEN et reprise par de nombreux intervenants comme une nécessité : la coopération internationale. « Je vous invite, dit-il, à avoir le souci des contacts

*Les interventions et les débats ont fait émerger de nouvelles questions : « Que voulons nous transmettre ? A partir de quels éléments, de quels projets de mise en valeur ? ». Ces interrogations, ces prochaines années, pourront guider les réflexions de toutes les parties prenantes de cette candidature : collectivités locales, acteurs culturels et touristiques, associations...*

## REGARD D'EXPERT

→ **M<sup>me</sup> Catherine DUMESNIL**  
Chargée de mission de la Délégation  
Permanente de la France auprès de l'UNESCO

*Actuellement les critères d'admission au Patrimoine mondial de l'Humanité évoluent. Comment le Bassin minier s'inscrit-il dans cette évolution ?*



La convention du Patrimoine mondial de l'Humanité veut favoriser la coopération internationale en vue de la conservation du patrimoine culturel et naturel de valeur universelle exceptionnelle. Ceci est une constante. Mais effectivement une évolution est en cours. Lors des premières années de mise

en œuvre de la convention, on a privilégié ce que l'on pourrait appeler les « merveilles du monde » : le château de Versailles ou les pyramides d'Égypte. Aujourd'hui, la communauté internationale cherche à rééquilibrer la liste des biens inscrits. Elle apprécie aussi les dossiers transnationaux et votre dossier pourrait s'inscrire dans ce type de schéma. Je tiens à souligner que le Comité intergouvernemental du Patrimoine mondial accorde de plus en plus d'importance au plan de gestion du candidat et à l'organisation

en charge de sa mise en œuvre. Quand il s'agit d'un château, la structure existe déjà. Quand il s'agit d'un bien composite, comme le Bassin minier, tous les partenaires, collectivités locales, Parc Naturel Régional, associations, élus, doivent faire la preuve de leur implication. En effet, l'inscription n'est pas une fin en soi. C'est le début d'une aventure.

*Quand pouvons-nous espérer un classement si notre dossier est retenu ?*

Il existe des délais d'instruction incompressibles. Si le dossier est présenté par la France par exemple en janvier 2008 et qu'il est sélectionné, le classement interviendra 18 mois après, soit en juillet 2009.

*Quelles sont nos chances ? Le classement des beffrois ne génère-t-il pas un risque de rejet ?*

Les beffrois ne font pas concurrence au Bassin minier car il s'agit d'une extension du dossier belge (les beffrois belges sont inscrits au patrimoine mondial depuis 1999). Par ailleurs, votre dossier est consistant ; il rencontre les réflexions actuelles sur le paysage culturel évolutif (NDLR : voir l'article sur le paysage) et celles sur la transmission d'un patrimoine immatériel (la mémoire). En outre, la catégorie dans laquelle s'inscrit votre dossier est faiblement représentée à l'heure actuelle. Il existe quelques biens proches qui pourront faire l'objet d'une étude comparative.



*internationaux ». Non pas pour monter un dossier commun avec nos voisins belges, allemands ou britanniques, mais pour réaliser des études comparatives. L'UNESCO demande en effet « de se situer par rapport à un contexte international. Toute mention précisant en quoi la démarche est complémentaire ou innovatrice par rapport aux actions menées dans d'autres pays enrichirait le dossier ».*

Le mot de la fin reviendra à Jean-François CARON, qui faisait remarquer en aparté (mais les journalistes ont de longues oreilles !) que « le territoire physique est composé de ruptures, le paysage social, de solidarités ».

## Un patrimoine composé de quels biens ?

→ *Que voulons-nous conserver comme « témoins patrimoniaux » ?*

*C'est la deuxième question que posent les experts intervenants au colloque.*

M<sup>me</sup> Claudine CARTIER, de l'Inspection Générale des Musées, se réjouit que « le Bassin minier soit pris en compte dans sa globalité ». Elle affirme : « Je suis satisfaite que l'on s'intéresse aux territoires et non aux monuments. Pour la première fois en France, on considère le patrimoine industriel sur un territoire dans son ensemble ». Christophe FRADIER, de la DRE, rappelle : « on est passé d'une logique de nettoyage des sites à une logique de mise en valeur, notamment des terrils, de grande valeur écologique ».

Impossible de conserver et mettre en valeur, de la même manière, la totalité des éléments du patrimoine minier. C'est le choix parmi les nombreux témoins de la mémoire, de ceux qui satisfont au mieux les critères d'authenticité, d'intégrité, de signification et de gestion qui pourra être soumis au Comité du Patrimoine mondial pour représenter l'ensemble du territoire.

Jean-Louis TORNATORE <sup>(3)</sup> s'interroge sur la conservation du « patrimoine immatériel ». Il a travaillé sur la mémoire en Lorraine sidérurgique et a été frappé de constater que « le bâtiment des hauts fourneaux » célébrait davantage « le génie scientifique et technique que la reconnaissance du monde du travail et de la condition ouvrière ». Est-ce cela que nous voulons pour le Bassin minier ? Il se questionne également sur la représentation de la mémoire par un objet. Et ce qui importe plus encore que le choix de l'objet, selon lui, c'est « le geste de réinvention d'un usage » qui le relie au temps présent sans faire oublier le passé ; c'est « l'esprit des lieux qui émerge à travers l'espace et les objets réemployés ». Une personne participant aux ateliers traduisait en disant : « le patrimoine est une capacité créatrice davantage qu'une collection d'objets ».

André DUBUC, Directeur du Centre Historique Minier de Lewarde, illustre ces propos. « En 1990, la question de la conservation de la mine se posait. Le succès public du Centre a permis de faire pencher la balance ». D'autres questions se sont alors posées : comment donner du sens au patrimoine conservé pour ceux qui ne connaissent pas la culture minière ? Qui doit établir ce sens ? Comment le restituer au public ? « Les chercheurs sont habilités à donner le sens, dit M. DUBUC. Nous avons constitué un comité scientifique. Pour la restitution du sens, la clé du succès est la rigueur du propos, sans mépris ni démagogie à l'égard du public ».

La valorisation du patrimoine minier serait donc un réel levier de développement culturel, social, touristique et économique, à condition de savoir quoi conserver, comment le valoriser et pour qui.

<sup>(3)</sup> M. Jean-Louis TORNATORE est Maître de conférences en socio-anthropologie à l'Université Paul Verlaine de Metz.

## Sortie remarquable du cahier technique de la Mission Bassin Minier

En distribuant aux participants du colloque de Bruay le tout nouveau cahier consacré à l'habitat minier en région Nord-Pas de Calais, Gilbert ROLOS, Président, et Yves DHAU DECUYPÈRE, Directeur de la Mission Bassin Minier ont montré que la préparation du plan de gestion attendu par l'Unesco est en marche. La première étape porte sur l'établissement d'un

« schéma de développement patrimonial » dont les principes ont été présentés lors du colloque par Catherine BERTRAM et Raphaël ALESSANDRI.

Cette publication, en faisant au fil de ses 56 pages, l'inventaire des caractères de l'habitat et des formes urbaines, des coronas aux « camus » en passant par les cités-jardins, met en lumière l'histoire et la richesse patrimoniale du parc de logements miniers. Le Président de la SOGINORPA, Jean-Pierre KUCHEIDA, se félicite de ce nouveau regard : « Les cités minières sont un patrimoine d'avenir. Elles ont réussi à rester attractives au travers de leurs évolutions. Nous ne sommes pas dans un territoire figé mais bien dans un paysage vivant qui évolue et doit avoir les moyens de continuer à évoluer ».





REGARD SUR UN SITE INSCRIT SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'HUMANITÉ

# Le Val de Loire

→ Le Val de Loire, connu pour les célèbres « châteaux de la Loire », a fait valoir son paysage comme reflet de l'influence des idéaux de la Renaissance et du siècle des Lumières sur la pensée et la création de l'Europe occidentale pour être inscrit en l'an 2000 sur la liste du Patrimoine mondial de l'Humanité, au titre des paysages culturels évolutifs.



M. Dominique TREMBLAY, Directeur de la Mission chargée de l'animation, était à Bruay-La-Buissière pour le colloque. Nous l'avons interrogé.

**Le Bassin minier mesure 120 km de long, il implique plus de 160 communes et deux départements. Selon votre expérience, l'étendue d'un site est-elle un handicap pour sa gestion ?**

Le Val de Loire, c'est 800 kilomètres carrés regroupant 165 communes sur deux régions et quatre départements, où vivent un million d'habitants. Nous travaillons donc sur des échelles comparables. La force d'un grand site, c'est de pouvoir trouver, quels que soient les sujets, la bonne expérience qui pourra être analysée et servir de référence pour aider les autres à avancer.

**Quelle est l'activité de la mission Val de Loire ?**

Nous aurions pu considérer l'inscription en l'an 2000 comme la fin d'une aventure collective, et nous contenter d'une campagne de communication. Nous avons, au contraire, considéré que cette inscription n'était qu'une première étape, un levier pour mobiliser l'ensemble des acteurs publics ou privés et construire un projet. L'inscription donne du sens à de nombreuses initiatives. Elle a, par exemple, suscité de nombreux projets de reconquête des bords du fleuve. Ce label est un formidable levier pour réinventer, à l'échelle d'un territoire, une nouvelle culture de développement par une démarche d'appropriation et d'ingénierie.

**Comment est organisé le dispositif de gestion ?**

Sa construction vise à concilier trois exigences fondamentales : le respect de la démocratie représentative, l'ouverture à la démocratie participative et, enfin, l'efficacité opérationnelle. Notre dispositif s'appuie sur trois éléments :

- La conférence territoriale qui fixe les orientations et valide le programme annuel. C'est le lieu d'expression privilégié de l'ensemble des collectivités. Chacune y est représentée : Régions, Départements, agglomérations, Parc Naturel Régional, syndicats d'aménagement du fleuve et de ses affluents, ... C'est le Préfet de la région Centre, coordonnateur du Plan Loire qui la préside ; n'oublions pas qu'aux yeux de l'UNESCO, c'est l'Etat qui est responsable.
- Un comité de développement pour associer l'ensemble des acteurs dans le cadre de rendez-vous annuels, de commissions de travail thématiques et d'appels à contributions.
- Un syndicat mixte interrégional, créé par les régions, à l'invitation de l'Etat et de l'Unesco, pour mettre en place une équipe d'ingénierie et porter l'animation.

Il s'agit de tout sauf d'une entreprise de muséification. J'espère que nous aurons la chance de travailler ensemble.

<http://www.valdeloire.org>

## ENTRÉE SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

Lors du XIII<sup>ème</sup> congrès du Comité International pour la Conservation du Patrimoine Industriel (en anglais TICCIH : The International Committee for the Conservation of the industrial Heritage), BMU a été invité à présenter la richesse patrimoniale du Bassin minier et sa candidature au Patrimoine mondial au titre de Paysage Culturel Evolutif. C'est un premier pas sur la scène internationale à l'occasion d'une manifestation qui n'a lieu que tous les trois ans et réunissait à Terni (Région de l'Ombrie) puis à Rome en septembre 2006, 450 congressistes, représentant 46 pays et 4 continents.

TICCIH est une association internationale réunissant de nombreux experts, spécialistes du monde entier, acteurs de la conservation et de la connaissance du patrimoine industriel. Elle est appelée par le Centre du Patrimoine mondial et l'ICOMOS (International Council for MONuments and Sites) à intervenir pour l'évaluation des candidatures de patrimoine industriel sur la Liste du Patrimoine mondial. Son secrétaire général, M. Stuart Smith comptait parmi les intervenants du colloque à Bruay-La-Buissière. Ancien directeur d'Ironbridge au Royaume-Uni, M. Smith est à l'origine de son classement en 1986. Il fera l'objet d'un prochain reportage.

<http://www.ticcih.org>



## RENDEZ-VOUS

### PRÉSENTATION PUBLIQUE du dossier de candidature

A l'occasion des Journées du Patrimoine les 16 et 17 septembre, la maison BMU, 4 rue Vasco de Gama à LOOS-EN-GOHELLE a accueilli le public autour des élèves tailleurs de pierre du Lycée Jacques le Caron d'Arras travaillant sur un bas-relief symbolisant la candidature. Les visiteurs ont été invités à porter un nouveau regard sur les paysages du Bassin minier en découvrant les photographies aériennes de Philippe Frutier (Altimage) et bien sûr, sur le dossier de candidature à l'inscription sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO.



### FORUM au Centre Historique Minier de Lewarde

Clubs et ateliers de l'association BMU se réunissent le Samedi 18 novembre pour échanger sur leurs travaux de collecte de la mémoire, les animations favorisant sa transmission, mais aussi sur leurs perspectives d'avenir, leur implication territoriale...

Rendez-vous dans le prochain journal !

Association Bassin Minier Unesco

## LE JOURNAL DE LA CANDIDATURE

- Directeur de publication : Jean-François CARON, Président
- Directeur de la rédaction : Catherine O'MIEL
- Ont participé à la rédaction de ce numéro : Gonzague DEVAUX, Myriam DUCHENE, Gouvernance & Développement. Florence MINI, association BMU.
- Crédits photos : Gonzague Devaux, Gouvernance & Développement. Association BMU. Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais. Georges LUPCZYK, mairie de Bruay-La-Buissière.
- Conception graphique : Stéphane DESCAMPS
- Impression : ARTESIENNE - ISSN en cours



## Raid sportif... en territoire méconnu ?

Où trouver en Nord-Pas de Calais l'espace pour un raid de 2 jours multipliant les épreuves - 120 km en VTT, 10 heures de course à pied, 10 km en canoë, - et ponctué de courses d'orientation ? Dans le Bassin minier, de la Base de loisirs de Condé-sur-l'Escaut au Parc d'Ohlain, en passant par le Site de Chabaud-Latour, la base de loisirs de Raismes, la base des Argales à Rieulay, le site du 9-9bis et les terrils 116-117, la base et les terrils du 11/19, le site du Louvre Lens et le val de Souchez. En organisant cette première édition, les 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2006, qui a mis en compétition 25 équipes venues de toute la France, la Mission Bassin Minier fait la démonstration avec ses partenaires que la trame verte et bleue progresse bien et offre un espace d'aventure attractif « en vogue », pour preuve : l'éditorial d'USHUAÏA magazine qui invite à « élargir son horizon » aux sites du Bassin minier chargés d'histoire, devenus des destinations idéales pour un tourisme intelligent.

Avec le soutien financier de :



et de la Communauté d'Agglomération Artois Comm., la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin, la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin, la Communauté d'Agglomération du Douaisis, la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent, la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut, la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole, Lille Métropole Communauté Urbaine.



# Bassin minier Unesco

## édito

par Jean-François CARON

Président de l'association Bassin Minier Unesco

L'année 2007 démarre sous de bons auspices pour notre candidature. Les services du Ministère de la Culture travaillent sur une vingtaine de dossiers, et le dossier du Bassin minier figure dans les 4 dossiers prioritaires. Il semble que le dépôt de notre candidature auprès de l'UNESCO pourrait intervenir en février 2010.

La crédibilité de notre démarche est désormais acquise au niveau national. Il s'agit maintenant pour la France que notre dossier soit à la hauteur des exigences du Comité du Patrimoine mondial.

Inviter la communauté internationale à considérer notre territoire comme Paysage culturel évolutif, c'est bien sûr faire reconnaître notre patrimoine, c'est aussi proposer à son regard les interprétations culturelles de ce patrimoine.

Comment subsiste aujourd'hui la culture minière ? Quelles sont les activités qui portent la transmission, quels sont les apprentissages qui s'opèrent ? Comment la population, et en particulier les jeunes générations, s'intéresse au patrimoine minier, à la culture minière ? Quelles sont ses réactions aux invitations qui lui sont faites ? Que nous disent les artistes, celles et ceux qui interprètent les signes et proposent un sens ?

Ce sont les questions auxquelles ce numéro s'est intéressé, il n'en offre qu'un aperçu tant le champ est vaste. Il vient naturellement après le forum des clubs et ateliers BMU qui font vivre notre démarche dans les cités et communes.

### LE MOT DE SOUTIEN

par Daniel MIO

Président du Centre Historique Minier du Nord - Pas de Calais à Lewarde

Un Centre Historique ne peut vivre sans relation avec le territoire dont il conserve le patrimoine.

Cette ouverture à tout le Bassin minier du Nord-Pas de Calais a commencé avec la Chaîne des terrils et la Maison du terril à Rieulay, elle se poursuit à travers de nombreux partenariats : l'exposition du Musée d'Histoire Naturelle de Lille en est un exemple aujourd'hui.

Le Centre Historique Minier du Nord-Pas de Calais à Lewarde est heureux d'apporter son soutien aux multiples initiatives de présentation du patrimoine minier, qu'elles émanent d'associations, de collectivités, ou d'acteurs culturels. C'est avec plaisir que nous avons accueilli fin 2006 le forum des ateliers et clubs BMU et leurs bénévoles.

La candidature au Patrimoine Mondial de l'Humanité trace une nouvelle perspective en invitant à regarder le Bassin minier comme Paysage culturel évolutif. Le travail de conservation et de présentation au public y trouvera une nouvelle finalité : contribuer activement à la construction de l'avenir du territoire.

## le journal de la candidature



EVENEMENTS

### Forum des ateliers et clubs

→ 120 bénévoles des ateliers et des clubs BMU se sont retrouvés, pour une journée d'échange, le Samedi 18 novembre 2006, au Centre Historique Minier du Nord-Pas de Calais à Lewarde.

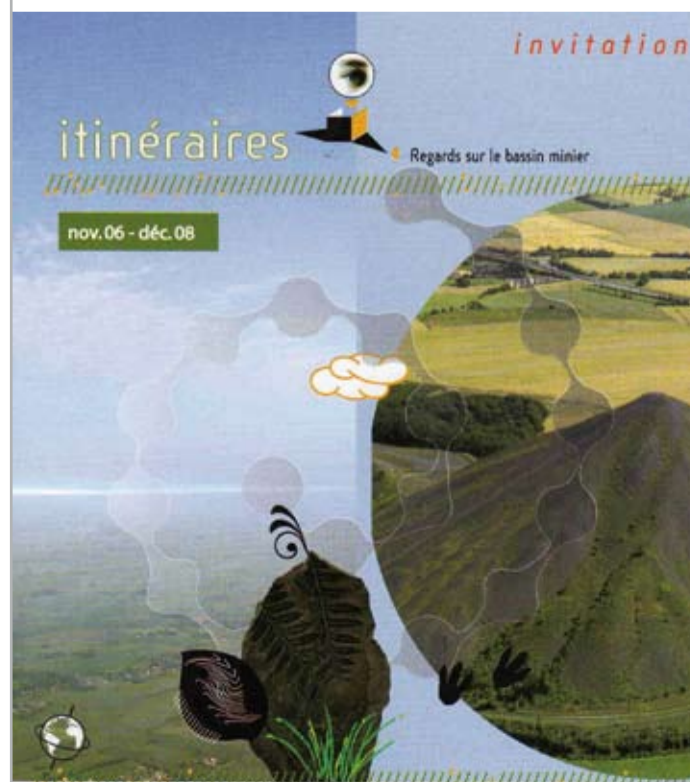
Présents dans une commune minière sur 5, les clubs accueillent celles et ceux qui s'intéressent au patrimoine minier et veulent, avec les habitants, le faire vivre. Par leurs actions conduites tout au long de l'année et choisies localement, ils enrichissent l'action de l'association BMU. Cet ancrage local a cependant pour corollaire une moindre lisibilité. Les ateliers, quant à eux, réunissent ces bénévoles autour de thèmes communs de réflexion sur l'avenir.

Désireux de mieux faire connaître leurs activités et convaincus de l'intérêt de confronter les expériences après 3 années de fonctionnement, leurs animateurs ont organisé ce forum d'échange.

Accueillis par M. Daniel Mio, Président du Centre Historique Minier, les participants se sont répartis dans les 3 ateliers proposés par M. Gérard Mlékuz Vice-Président de l'association BMU.



→ SUITE EN PAGE 4



13 rendez-vous culturels et scientifiques

## Itinéraires

→ 13 rendez-vous culturels et scientifiques pour découvrir le territoire minier. 9 villes en France : Lewarde, Bruay-La-Bruissière, Lille, Wallers-Arenberg, Oignies, Hénin-Beaumont, Noyelles-Godault, Loos en Gohelle, Hergnies. 4 villes en Belgique : Frameries, Mons, Bernissart, Tournai

Si vous n'êtes pas sûr de savoir ce que sont iguanodon, lithosphère, orogénèse ou encore Xiphosures, l'exposition « Le charbon, une roche pas comme les autres » attend votre visite. Sous la forme d'un abécédaire illustré par des spécimens du Musée d'Histoire Naturelle de Lille et du Centre Historique Minier du Nord-Pas de Calais à Lewarde, vous y apprendrez aux lettres Y et Z qu'Yvonne et Zoé sont des noms de veines de charbon, car à chaque nouvelle découverte, les mineurs leur attribuaient souvent le nom de leur épouse.

→ SUITE EN PAGE 4

# Les intercommunalités continuent de se construire à travers leur histoire

→ A la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin, les élus ont été surpris de la complexité du dossier et de la lenteur de la procédure, mais ils ont immédiatement été conscients de l'importance de la candidature pour changer l'image du Bassin minier. Ils ont pris conscience également de l'intérêt que présentait pour le territoire ce projecteur braqué sur un patrimoine et un passé insuffisamment valorisé.

**Emilie Charles Allender**, responsable du service culture, explique qu'aujourd'hui, à l'image de ce qui se fait avec l'association Maison de la Polonité, la CAHC veut « créer un réseau de clubs, pour que chacun puisse œuvrer à sa manière à la candidature ». Quant aux actions culturelles, c'est sur le thème de la musique qu'elle a choisi de les développer, « car les harmonies sont une caractéristique du Bassin minier ». Par exemple la participation de la CAHC aux journées du patrimoine allie autant que faire se peut architecture et musique. « **Au 9/9bis, le travail de récolte de mémoire va déboucher le 30 juin 2007 sur une création musicale qui sera interprétée sur le site. Et la CAHC a également créé « les Rutilants », un festival de rencontres d'orchestres à vent** » qui acquiert déjà une renommée par-delà les frontières du Bassin minier.

Pour **M. Gaëtan Vandebussche**, aujourd'hui Chargé du Développement Culturel des Territoires au Conseil Général du Pas-de-Calais, et auparavant coordinateur de projet à la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut, ayant eu notamment en charge le dossier BMU, **l'intérêt des collectivités locales pour le projet va de soi.**

En effet, à la **CAPH**, intercommunalité du Valenciennois qui possède sur son territoire de nombreuses communes minières, la question ne s'est même pas posée et M. Vandebussche a été l'un des tout premiers relais d'information sur l'initiative BMU. « *Ce n'est pas par hasard, dit-il, si le siège social de la Communauté d'Agglomération est installé sur le site de Wallers Arenberg. Le dynamisme engendré par la création de l'Association a reçu un écho immédiatement positif des communes possédant un patrimoine minier, que celui-ci soit exceptionnel ou plus classique. La CAPH a été parmi les premiers signataires de la charte BMU. L'adhésion s'est faite dans une perspective de conservation d'un patrimoine relatant une histoire humaine, mais également dans un objectif de développement touristique : les collectivités locales y ont forcément leur place.* »

Quant au **Conseil Général du Pas-de-Calais**, il a depuis longtemps commencé à travailler sur la thématique de la mémoire du patrimoine minier (d'ailleurs une mission patrimoine existe au sein de la Direction de la Culture !). Aussi a-t-il vu immédiatement l'importance qu'il y avait à préserver un témoin du « poumon économique que fut le Bassin minier », au même titre qu'il préserve ses richesses naturelles comme le Site des Caps ou le Marais Audomarois.

C'est notamment sur les territoires d'Hénin-Carvin et Lens-Liévin que le projet BMU a pris une dimension culturelle très marquée : **Complexe culturel/Cité de la Musique au 9/9bis, portée par la Communauté d'agglomération d'Hénin-Carvin ou choix d'installer le Louvre-Lens sur un ancien carreau de mine plutôt qu'en centre ville**, « *c'est tout le Pas-de-Calais qui continue de se construire à travers son histoire* » souligne M. Vandebussche.

# La transmission du

→ Dans le dossier de notre précédent numéro consacré au colloque des 28 et 29 juin 2006 à Bruay-La-Buissonnière, nous rendions compte des interrogations formulées par les experts français et internationaux venus débattre des enjeux et opportunités de la candidature du Bassin minier : « *Que voulons-nous transmettre ? A partir de quels éléments, de quels projets de mise en valeur ?* ». Le passé minier s'appréhende aujourd'hui par une découverte des lieux, sur ces éléments marquants du paysage. Cette attente sur la mémoire des lieux amène-t-elle la mémoire enfouie des habitants à se révéler ?



une telle honte qu'elle n'en avait jamais parlé à ses enfants » dit-il. « Avec ces actions, nous voulons aller au-delà de la mythologie du mineur, conserver des traces écrites et orales pendant que c'est encore possible, qu'il y a encore des témoins. Ce qui se passe en ce moment est comparable à ce qu'ont connu les anciens combattants. En revenant de la guerre, ils sont incapables de parler de ce qu'ils ont vécu. Ici, c'est la même chose, il a fallu du temps pour briser le silence. Bien sûr, les carreaux, les fosses, les chevalements et voir arriver des visiteurs étrangers, c'est important, mais pouvoir évoquer la vie des gens est important aussi ».

Autre lieu, autre sensibilité. A l'origine du Club de Raimes se trouve le « **Collectif contre l'oubli de la mémoire** ». Issu du monde associatif, il allie travail sur la mémoire et lutte contre le racisme et la xénophobie, avec une forte composante mémoire de l'immigration. M. Fillette, animateur du Club, explique que 2007 sera une année très fructueuse : « *c'est le centenaire du projet de création de la mine à Sabatier* » et une excellente occasion de « *valoriser le patrimoine minier, surtout humain* ». Des enfants de CM2 d'écoles du quartier Sabatier collectent la mémoire par des ateliers d'écriture et de théâtre : ils découvrent la paysannerie qui disparaîtra avec l'arrivée de la mine. Dans un autre atelier d'écriture, une dizaine de personnes créent **un son et lumière pour le site Sabatier**. Des collégiens et des habitants du quartier réalisent un recueil qui se nommera « **Le tour de Sabatier en 80 ans** ». La tradition du Bassin minier rejoignant celle de la région tout entière, **deux géants** vont naître bientôt : ils représenteront le monde minier et l'immigration. « *Les gens ne sont pas seulement consommateurs. Ils sont très demandeurs car ils replongent dans leurs racines* ».

La transmission d'un patrimoine de mémoire emprunte souvent des chemins de traverse. Le capital d'expérience et de vécu qu'il représente est décrié, puis oublié, enfin romancé voire mythifié, pour retrouver une place parmi les générations nouvelles.

Après avoir porté très haut un flambeau de solidarité, de courage et de fierté du métier, ils ont affronté l'oubli, le dédain, et voici maintenant que leurs petits-enfants redécouvrent leur quotidien. Non par des récits de témoins oculaires, mais par la beauté de sites naturels transfigurés par la reconquête végétale, par l'admiration d'architectes et d'urbanistes pour des espaces de vie harmonieux et à taille humaine, par les yeux des artistes, qui ont perçu, eux, la force dramatique et le pouvoir d'évocation de la vie au fond.

Cette curiosité renaissante pour ce qui touche le patrimoine minier pourrait transformer en légende ce qui fut tranches de vie. Alors pour que l'image transmise soit la plus « vraie » possible, pour que les objets légués reprennent sens, des initiatives locales ont permis de libérer une parole enfouie. « *Que voulons-nous transmettre ?* » : voici les pistes explorées par les « chevilles ouvrières » de BMU.

## Clubs BMU : quand la parole se libère

Pour **M. Lluch**, adjoint au maire de **Noyelles sous Lens** et animateur du Club BMU, le travail réalisé sur les femmes de mineur et qui donne lieu à une exposition et à des animations autour de la musique, des plats traditionnels et de l'écriture, a d'abord été l'occasion d'une libération de la parole. « *J'ai vu une dame revendiquer le métier de son père qu'elle s'était évertuée à cacher durant toute sa vie, une autre expliquer qu'elle avait été trieuse et que c'était*

## Enseignants et jeunes : cause commune pour partir à la découverte des racines

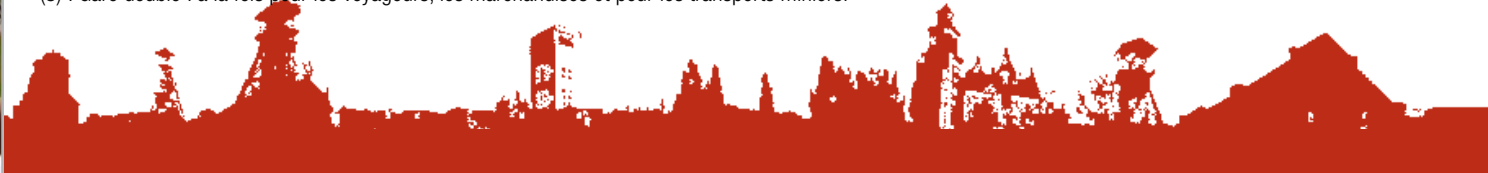
A l'école primaire **Brunehaut d'Escaupont**, sous la houlette de M. Duchange, Directeur de l'établissement et coordinateur ZEP, M. Johan Lauwers, responsable des activités périscolaires, a lancé avec les enfants volontaires une initiative originale « pour qu'ils puissent montrer ce dont ils sont capables ». Chaque année avec l'aide de parents, ils mettent au point un spectacle qui illustre un sujet de réflexion par la danse, le théâtre, la musique... et les sketches patoisants. **Les jeunes écrivent les sketches avec l'aide d'adultes qui pratiquent encore cette langue.** « *Ils ont bien gardé leurs racines*, constate M. Lauwers, *ils comprennent encore le patois même s'ils ne le parlent pas car dans les familles, les plus âgés l'utilisent encore* ». Décors, costumes, tout est réalisé grâce à l'investissement des parents, mais quelle fierté pour les jeunes lors des représentations !

Dans les lycées et collèges, on se mobilise également. Ainsi Mme Bélot, du lycée Béhal de Lens, avec son collègue M. Vosila et en partenariat avec M<sup>me</sup> Martin du collège voisin Jean Zay a choisi de privilégier le contact intergénérationnel. Les **BEP carrières sanitaires et sociales**, avec l'aide des collégiens, ont interviewé des personnes âgées en foyers logements et MAPAD<sup>(1)</sup> sur une dizaine de thèmes spécifiques de la société minière comme **la protection sociale, l'entraide, les luttes sociales, la vie dans les corons.** « *Après un temps d'approvisionnement, un échange très riche s'est établi*

(1) : MAPAD : Maison d'Accueil pour les Personnes Agées Dépendantes.

(2) : Cette opération a eu lieu dans le cadre d'un Projet d'Economie Locale et Sociale financé par la Caisse d'Épargne.

(3) : Gare double : à la fois pour les voyageurs, les marchandises et pour les transports miniers.







RENDEZ-VOUS

## MINES ET MINEURS ENTRE RÉALITÉ ET IMAGINAIRE

De l'Ancien Régime à Charbonnages de France, deux siècles d'archives privées et publiques.

Jusqu'au 27 juillet 2007, le Centre des Archives du Monde du Travail présente à Roubaix des documents de 1773 à 1998 issus des fonds des Archives nationales conservés à Roubaix. Sont rassemblées sur 900 m<sup>2</sup>, 400 archives de tous les bassins de houille français organisées de manière chronologique pour suivre les évolutions durant deux siècles et permettre la meilleure approche pédagogique. Les visiteurs découvrent ainsi : qui est propriétaire ? Comment s'achète une mine ? Quelles sont les machines du fond ? Comment travaille-t-on ? Où sont les mines en France ? De quelles catastrophes nous souvenons-nous ? Pourquoi ferme-t-on les mines au maximum du progrès technique ? Qu'est-ce que les grèves des mineurs ont apporté, à eux seuls ou à nous tous ? Au moment de l'archivage des dossiers de Charbonnages de France en vue de leur fermeture fin 2007, cette exposition montre que les fonds d'archives sont des ensembles structurés par leurs producteurs : compagnies minières, personnalités, syndicats et non par l'archiviste lui-même. Celui-ci hérite des traces conservées, mais aussi des manques.

### SE PROCURER LES ACTES du colloque relatif aux enjeux et aux opportunités de la candidature

Le site internet de l'association : [www.bmu.fr](http://www.bmu.fr) propose en version imprimable les actes complets du colloque des 28 & 29 juin 2006 à BRUAY-LA-BUISSIÈRE : « La candidature du Bassin minier du Nord - Pas de Calais sur la liste du Patrimoine mondial au titre de Paysage culturel évolutif - ENJEUX ET OPPORTUNITÉS ».



### 13 MAI 2007 La Route du Louvre

Pour cette deuxième édition, sont attendus 10 000 personnes pour le marathon, la course de 10 km et les randonnées pédestres et cyclo. Une occasion de soutenir la candidature du Bassin minier

au Patrimoine Mondial de l'Humanité.

Pour plus d'informations : [www.laroutedulouvre.fr](http://www.laroutedulouvre.fr)

# patrimoine minier

avec les personnes âgées », heureuses de raconter leur expérience, et les jeunes, qui complétaient auprès d'elles le panorama dressé par leurs grands-parents. Les interviewés ont été recueillis sur un CDRom, utilisé aujourd'hui par BMU parmi les outils de mise en valeur de la candidature<sup>(2)</sup>.



## Les musées sont aussi de la partie

A tout seigneur tout honneur : le Centre Historique Minier du Nord-Pas de Calais à Lewarde, avec ses 150 à 160 000 visiteurs par an dont de nombreux étrangers, est l'un des plus anciens et sans conteste le plus connu des témoins du passé minier. M. Daniel Labenne, ancien mineur devenu guide, explique que les visiteurs « s'intéressent particulièrement aux méthodes d'exploitation et l'interrogent sur leur évolution. Pour les personnes venues de régions non minières, tout est sujet à étonnement : l'utilisation des chevaux, le boisage pour soutenir les galeries, l'éclairage à la bougie, c'est une découverte. Les enfants sont ravis d'avoir en face d'eux un « vrai » mineur, qui peut raconter comment il est descendu au fond pour la première fois à 14 ans et posent plein de questions. Avec les adolescents, c'est différent. Au début ils sont turbulents, mais en fin de visite, le ton change... surtout chez ceux qui ont eu des grands-parents mineurs : ils se rendent compte de la dureté de ce métier, ils réfléchissent, les histoires qu'ils ont entendues raconter chez eux prennent corps et réalité. Recevoir un héritage, c'est aussi mûrir ».

M. Legrain, ingénieur des Houillères retraité et sa femme, qui fut enseignante, animent le musée de l'Ecole et de la Mine à Harnes. Si c'est la vie quotidienne des familles (et l'expérience, étonnante pour eux, d'écrire à l'encre violette !) qui retient le plus l'attention des enfants, les adultes se passionnent pour l'évolution du travail au fond et pour les photos de groupe. De plus en plus souvent, le petit musée, situé pourtant en dehors des grandes étapes touristiques, accueille des visiteurs venus de Marseille ou de Bordeaux pour découvrir ce pan de l'histoire du Nord. Une revanche, en quelque sorte, sur le dédaigneux « ah ! c'est le train des mineurs » qui avait tant choqué M. Legrain en son temps, à son arrivée à la gare de Marseille lors de l'un de ses voyages !

Le musée Ethnologique de Béthune a lancé un autre mode de transmission du patrimoine : le café ethno. Les thèmes n'ont pas forcément un rapport à la mine et l'idée est de développer la

discussion autour d'un documentaire d'une vingtaine de minutes. Les personnes présentes dans le café par hasard apportent leur point de vue et leur expérience. « Nous sommes là pour passer la parole, pour faire le passage du témoin, dit M. Sébastien Meaux, animateur du café. Tout ce qui touche les gens directement est porteur et ça rebondit ! ».

## La culture pour transfigurer la mémoire

Les artistes ont un rôle spécifique à jouer dans la transmission du patrimoine : ils le transfigurent, accompagnent sa mutation et donnent à voir ce qui jusqu'alors se fondait dans l'anonymat. Benoît Meneboo, plasticien et photographe et J.F. Pocentek, écrivain à la Chambre d'eau, ont ainsi travaillé sur le cavalier Peruwelz-Somain. Le résultat final est né de la confrontation de leur propre regard avec celui de gens rencontrés au gré de leurs pérégrinations le long du cavalier et lors de réunions d'analyse critique avec des associations, des historiens locaux, des élus parfois. Sur le chemin de Benoît Meneboo, les personnes croisées, intriguées, lui ont raconté des parcelles de vie comme cette « angoisse de la dernière « gare double<sup>(3)</sup> » abattue, plaisir et douleur à la fois. Le fait que nous travaillions dehors et pas dans une galerie a amené une rencontre » entre l'installation entremêlant photo et texte et un public peu accoutumé à un art résolument contemporain.



## RETOUR D'EXPÉRIENCE

→ ENTRETIEN AVEC CHANTAL LAMARRE  
Directrice de Culture Commune, scène nationale du Bassin minier du Pas-de-Calais



Comment a été appréhendé le patrimoine minier dans le projet de Culture Commune ?

Notre aventure commence en 1990 avec le succès d'une création théâtrale jouée durant 3 semaines dans la tour de la fosse 19 et la salle des pendus (devenue depuis

Fabrique Théâtrale). Durant toutes ces années écoulées, nous n'avons eu de cesse d'affirmer haut et fort une ambition culturelle et des possibles pour le territoire et ses habitants. Nous avons tissé des liens avec le territoire, avec la volonté de porter avec les artistes et de partager avec la population et le monde entier les paroles et mémoires des gens qui distillent du sens, de la dignité, de l'émotion et des valeurs de vie individuelles et collectives. A travers notre projet qui marie transmission de la mémoire et création artistique, nous sommes partis en guerre contre les déterminismes, les stigmatisations, les atteintes à la dignité des gens et plus particulièrement de la population ouvrière. La Fabrique Théâtrale de Culture Commune est devenue usine à mémoire, à plaisirs, à émotions dont les matières premières sortent de ce sol.

(4) « toute personne a le droit de prendre librement part à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer aux progrès scientifiques et aux bienfaits qui en résultent. »

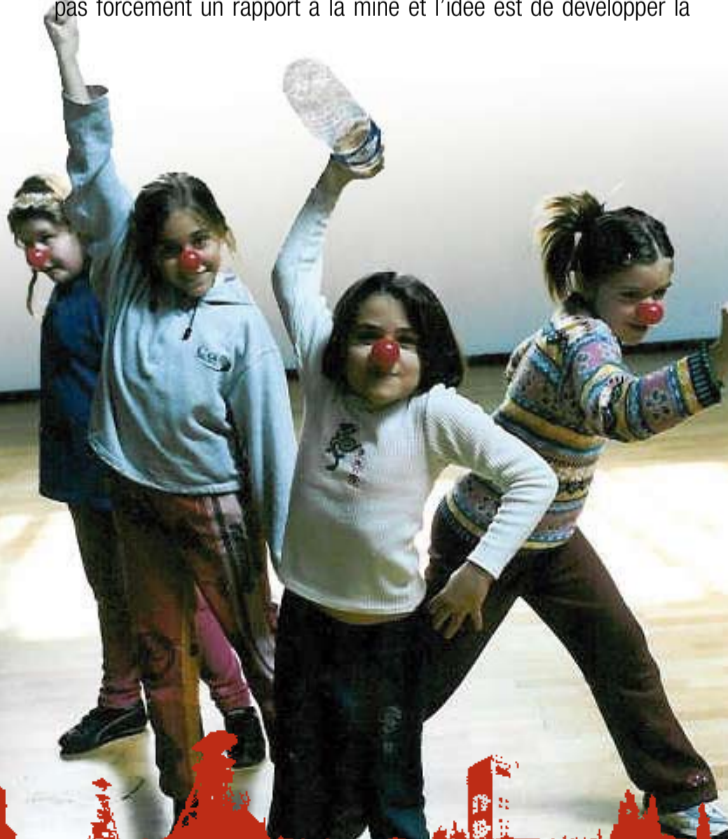


Est-il possible de considérer que votre action culturelle participe au développement du territoire ?

Je crois que la meilleure réponse a été donnée par les habitants ; en 1989, nous avons interrogé des jeunes du territoire. Je me souviens de Christophe -17 ans- de Vimy qui disait « chacun de nous est concerné par ce qui s'appelle l'avenir. L'avenir, c'est comme l'indique l'article 27 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme<sup>(4)</sup>, participer librement à la vie culturelle, aux arts et aux progrès. En y participant, les adultes préparent l'avenir de leurs enfants qui eux-mêmes, prépareront un jour celui des leurs, et ainsi de suite, inlassablement. Si tout le monde veut bien en prendre conscience ! » ou encore de Barbara -14 ans- de Bruay-La-Buissière « Sans créateurs, la terre serait une épave sur laquelle il ne se passerait plus rien ».

La question du patrimoine minier paraît indissociable de la mémoire vivante, quelle est votre approche ?

C'est toujours difficile de parler de mémoire vivante. Dans la population, je ressens comme une difficulté de dire. La transmission de la mémoire s'opère à travers une interprétation. C'est le sens du travail des artistes. Ils proposent une interprétation qui, à nouveau, est interprétée par le public et l'amène à reconstruire sa représentation du monde.



# Forum des ateliers et clubs (suite)

→ **SUITE DE LA PAGE 1** L'atelier « collecte et transmission des mémoires » a exploré trois questions : quelles mémoires s'expriment ? Que transmettons-nous ? A quelles demandes répondons-nous ? Sur le thème « s'approprier le patrimoine minier » se sont réunis ceux qui s'interrogent sur « comment intéresser la population à son patrimoine, comment la sensibiliser, et comment l'inviter à participer à sa mise en valeur ? ».



Les activités des clubs ont été l'objet du troisième atelier consacré à leur développement, à leur participation à la vie des territoires, et à leur mise en réseau à l'échelle du Bassin minier.

Pour cette journée, le Centre Historique Minier avait pris des allures de foire-exposition, chaque club y présentait ses activités, recueil de témoignages, de photos, et des reportages sur les fêtes, spectacles, et toutes formes d'expression culturelle, ... avec une place privilégiée pour



le théâtre, mais aussi à pour des expressions très contemporaines comme le Hip Hop. La mémoire est apparue bien vivante, restituée par de nombreuses publications ou mise en partage par des « café-mémoire ». Les échanges ont aussi révélé

une préoccupation commune : privilégier la transmission intergénérationnelle de l'histoire et du patrimoine des collectivités minières. Les expériences présentées ont montré que c'est en soutenant les initiatives d'expression culturelle ou artistique des jeunes que s'éveille le plus leur intérêt pour le passé et qu'alors ils invitent eux-mêmes les plus anciens à lever le voile des mémoires enfouies. L'ouverture prochaine de la dimension internationale de la candidature est apparue comme une opportunité de faire naître plus encore la curiosité de la jeunesse. Les compétences des étudiants en histoire, en sociologie, ... sont aussi recherchées pour participer aux côtés des clubs à la collecte de témoignages et à leur exploitation,

**Pour consulter les activités des clubs et ateliers, se rendre sur le site de BMU, rubrique mobilisation. [www.bmu.fr](http://www.bmu.fr)**

## itinéraires

Regards sur le bassin minier



→ **SUITE DE LA PAGE 1** Le Musée d'Histoire Naturelle de Lille s'est associé au Centre Historique Minier du Nord-Pas de Calais à Lewarde et au Pass de Frameries pour proposer ce voyage dans le temps. Il débute il y a 300 millions d'années et nous mène vers demain.

Les professeurs de géologie bénéficient d'une documentation pédagogique, les élèves peuvent visiter l'exposition selon 3 parcours de jeu, et, poursuivre leurs découvertes en classe autour d'une malle qui permet de reconstituer l'environnement dans lequel s'est formé le charbon. L'atelier carbonifère explique les différentes étapes de la formation du charbon et quelques aspects de son exploitation. Il aborde également des notions récentes, telles que la tectonique des plaques et l'évolution des paysages ou encore des questions d'actualité comme l'évolution des climats.

Familles et autres visiteurs ne sont pas oubliés, bien au contraire. Pour parler du Bassin minier, au présent et au futur, des conférences, visites de sites, des spectacles vivants, autant d'animations qui accompagnent la tournée de l'exposition.

Pour le mois d'avril dans le douaisis plusieurs rendez-vous sont proposés :

- à la Maison du terroir de Rieulay « Perspectives, photographies aériennes du Bassin minier » ;
- des visites de terrils à la découverte des fossiles en compagnie d'un guide géologue sur les terrils d'Auberchicourt et de Rieulay ; des randonnées à la rencontre de la flore et la faune du terroir des Argales ;
- le spectacle-forum « café équitable et décroissance au beurre ? » suivi d'un débat sur « que faire ensemble pour lutter contre les changements climatiques ? » ;
- des animations à partager en famille : sur la géographie « Terre, terrain, territoire » autour d'un grand tapis-photo du Bassin minier pendant les vacances d'avril à Rieulay ; et sur la géologie autour d'un jeu de piste dans les expositions permanentes du Centre Historique Minier à Lewarde, ponctué d'énigmes et d'ateliers de moulages de fossiles.

## REGARD SUR UN SITE INSCRIT SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'HUMANITÉ



# Gorge Ironbridge

Shropshire, Angleterre

→ *Ironbridge, localité minière, présente tous les éléments de l'essor industriel du XVIIIe siècle. Le haut-fourneau de Coalbrookdale a été, en 1709, le premier à produire de la fonte au coke. Le pont d'Ironbridge, construit en 1779 et premier pont métallique du monde, a eu une influence considérable sur l'évolution de la technologie et de l'architecture.*

M. Stuart Smith, à l'origine de son classement en 1986, est venu visiter le Bassin minier du Nord-Pas de Calais, nous l'avons interrogé.

**Ironbridge a été inscrit il y a 20 ans, en 1986. Comment cela s'est-il passé ?**

La préparation de la candidature a été très rapide, avec un inspecteur en retraite de l'English Heritage (équivalent des Monuments Historiques). Nous avons travaillé pendant deux semaines avec l'équipe du musée pour rédiger le dossier d'inscription et le soumettre à l'Unesco. La population locale n'a pas été consultée et aucun plan de gestion n'était nécessaire. Depuis, les règles ont complètement changé et il serait aujourd'hui inconcevable de porter une telle inscription dans des délais aussi courts.

**Pour quelles raisons le site d'Ironbridge a-t-il été inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial ?**

En signant la Convention du Patrimoine mondial de l'Unesco le Royaume-Uni a réalisé que l'une de ses plus grandes contributions à l'histoire de l'Humanité était la naissance de l'industrie. Ironbridge est le meilleur exemple de transformation d'un paysage par l'industrialisation, avec l'ouverture de mines de charbon, de fer, de calcaire et d'argile mais aussi avec les fourneaux qui produisaient de la fonte, du fer pour le travail des forgerons et de l'argile pour toutes sortes de céramique, avec aussi les systèmes de transport, la rivière, le canal et les rampes pour les canaux, et le Pont en fer (Ironbridge) symbole du succès de l'industrialisation.

**Comment la population a-t-elle réagi lors de l'inscription ? A-t-elle été surprise ?**

Au départ, l'opinion publique à Ironbridge était presque totalement contre la préservation du site, la région étant tellement défavorisée et abandonnée. Progressivement néanmoins, les opinions ont changé au fur et à mesure que le musée a mis en valeur les sites de la région. Quand l'inscription est finalement arrivée, la population était extrêmement fière de cette reconnaissance.

**Quel est aujourd'hui l'impact d'une telle reconnaissance internationale pour le site, sur le développement local et la population ?**

Tout a changé pour Ironbridge au fur et à mesure du développement du musée et le statut de Patrimoine mondial a redonné ses lettres de noblesse à la région toute entière. C'est aujourd'hui un endroit très attractif pour vivre, et d'ailleurs, cela a des incidences sur les prix de l'immobilier. Ce succès est largement dû à la ville nouvelle de Telford, dont Ironbridge fait partie. Ironbridge est désormais une destination importante du tourisme international, visitée par plusieurs milliers de scolaires par an et de nombreux touristes.

**Vous avez visité le Bassin minier Nord-Pas de Calais. Quelles ont été vos impressions ?**

Avant d'arriver, j'étais extrêmement sceptique sur les possibilités d'inscrire votre bassin sur la Liste du Patrimoine mondial. En voyant qu'il reste autant d'éléments du patrimoine minier, que les paysages miniers sont préservés et qu'il existe un enthousiasme local énorme soutenant la démarche auprès de l'Unesco, j'ai été très impressionné. Ce sont d'excellents atouts pour être inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial.

**Quels conseils pouvez-vous nous donner ?**

Maintenez la pression, gardez l'initiative, consultez autant d'experts que vous le pouvez et en même temps, assurez-vous que le territoire soit correctement cartographié. Et puis affinez les raisons pour lesquelles vous prétendez au label Patrimoine mondial. Les analyses historiques vous conduiront probablement à mieux circonscrire ce que vous présentez.



Présentée à Lewarde jusqu'au 30 avril 2007, l'exposition « Le charbon, une roche pas comme les autres » circule ensuite à Bruay-La-Buissière en mai, juin, juillet 2007; à Lille en août, septembre 2007; à Wallers en octobre, novembre 2007; à Tournai en décembre, janvier, février 2008; sur le territoire de l'agglomération d'Hénin-Carvin en mars, avril, mai 2008; à Bernissart en juin, juillet 2008, à Loos-en-Gohelle en août, septembre, octobre 2008; et à Hergnies en novembre, décembre 2008 pour clôturer ce long voyage.

**Retrouvez toutes les informations sur le site internet : [www.programme-itineraires.fr](http://www.programme-itineraires.fr)**

Avec le soutien financier de :



Association Bassin Minier Unesco

## LE JOURNAL DE LA CANDIDATURE

- Directeur de publication : Jean-François CARON, Président
- Directeur de la rédaction : Catherine O'MIEL
- Ont participé à la rédaction de ce numéro : Gonzague DEVAUX, Myriam DUCHENE, Gouvernance & Développement. Florence MINI, association BMU
- Crédits photos : Hélène DECARNIN, Gonzague DEVAUX, Stuart SMITH, Frédéric KOWALSKI, Musée d'Histoire Naturelle de Lille
- Conception graphique : Stéphane DESCAMPS
- Impression : ARTÉSIENNE - ISSN en cours

**BASSIN MINIER UNESCO**

4 rue Vasco de Gama - 62750 LOOS-EN-GOHELLE  
Tél. : 03 21 70 34 74 / Fax : 03 21 78 90 22  
contact@bmu.fr / [www.bmu.fr](http://www.bmu.fr)





# Bassin minier Unesco

## édito

par Jean-François CARON

Président de l'association Bassin Minier Unesco

*Petit à petit le territoire du Bassin minier prend les couleurs de notre candidature à l'UNESCO. Chaque maire du territoire se voit remettre un drapeau qui symbolise le soutien des communes à cette aventure collective. Soutien qui prend aussi la forme d'un club des communes, et je remercie l'ensemble des maires qui ont déjà répondu présents en prenant leur adhésion.*

*Les récentes Journées du Patrimoine ont aussi montré à quel point les acteurs du patrimoine minier se mobilisent pour préserver et valoriser notre héritage.*

*Je vous donne rendez-vous le 13 décembre prochain, date à laquelle nous ferons ensemble, un an après le colloque de Bruay-La-Buissière, le point sur l'avancée de la candidature.*

*Cette année, nous serons accueillis, pour cette journée de travail, par la Porte du Hainaut, sur le site de Wallers-Arenberg. Ce sera l'occasion de découvrir les importants travaux de rénovation entrepris sur ce beau site de mémoire.*

*En attendant, je vous laisse découvrir, à travers ce numéro consacré aux paysages du Bassin minier comment le regard que l'on porte sur notre espace de vie et de travail est en train d'évoluer.*

## LE MOT DE SOUTIEN

par Gilbert ROLOS

Président de la Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais

*La candidature « UNESCO » a accéléré la prise de conscience globale des acteurs de la valeur exceptionnelle de notre paysage culturel commun. Cette réappropriation touche à la fois au patrimoine bâti, naturel et humain : derrière la candidature « UNESCO », ce sont la qualité de l'habitat et du cadre de vie au quotidien, la Trame Verte, la transmission de la mémoire, le développement culturel, social et touristique et l'image globale du territoire qui sont en jeu.*

*Les territoires du Bassin minier passent à l'acte : les projets des 3 grands sites de la mémoire, la candidature respective des Communautés d'Agglomération de Lens-Liévin et de la Porte du Hainaut à la labellisation de « Pays d'art et d'Histoire », le Louvre-Lens, la montée en charge des Offices intercommunaux... La liste est longue !*

*Nous changeons d'époque, et nous changeons d'échelle. En 2007, le projet « Pays noir, pays vert », co-produit par le Musée d'Histoire Naturelle de Lille avec le CHML et des territoires du Bassin minier a créé une véritable trame d'animations culturelles et pédagogiques, autour de la mutation des territoires et de la lecture des paysages. Quel beau trait d'union entre métropole lilloise et Bassin minier, à l'heure où la coopération métropolitaine se met en place ! La candidature « UNESCO » permet de fédérer derrière une bannière commune l'ensemble de ces initiatives, petites et grandes, nouvelles ou « pionnières ».*

*Ce soutien répété des acteurs politiques et des habitants nous permettra aussi de faire face à nos responsabilités et d'apporter des réponses collectives aux enjeux de gestion de ce patrimoine pour les générations présentes et futures.*

## le journal de la candidature

### EVENEMENTS

EN 2007, LES MAIRES RENOUVELLENT LEUR SOUTIEN :

## Les communes minières hissent les couleurs de la candidature

→ *En cette année 2007, les manifestations publiques dédiées à la valorisation du patrimoine minier, font fleurir les couleurs de la candidature dans chaque commune. Lors de ces moments de rencontres, chaque maire reçoit un drapeau afin que sa commune puisse porter haut sa participation à la démarche auprès de l'Unesco.*



C'est en Cœur d'Ostrevent, à l'initiative de la Communauté de Communes qu'a eu lieu, le 2 avril, la première manifestation. Puis, le 1<sup>er</sup> juillet, alors que la Fosse du 9/9bis accueillait la troisième édition des Rutilants, rencontre d'orchestres à vent, Jean-Pierre Corbisez, Maire de Oignies et Conseiller Général avait invité les maires des communes de la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin.

Le 4 juillet dernier, c'était à l'invitation de la Communauté de Communes que les représentants des 36 communes de l'Agglomération de Lens-Liévin, se sont donné rendez-vous sur le site du 11/19 pour affirmer leur soutien à la candidature.



Le 6 septembre, c'est l'inauguration du chevalement en brique du Sarteau restauré par la ville de Fresnes-sur-Escaut qui, autour de Luc Coppin et Jean-François Caron, a servi de cadre à la même cérémonie avec les élus du Valenciennois.

Le 23 octobre, vient le tour des communes d'Artois Comm. et

le 13 décembre enfin à l'occasion des rencontres BMU 2007, les maires de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut seront conviés sur le site de Wallers-Arenberg, où s'installe actuellement l'exposition-itinéraire « le charbon une roche pas comme les autres ».



# Paysage minier, paysage culturel

→ Les intervenants au colloque des 28 & 29 juin 2006 à Bruay-La-Buissière avaient invité les parties prenantes et associations... à inventer des solutions en réponse aux questions liées au concept de paysage culturel évolutif : Comment gérer ce territoire, si varié et si étendu, et le faire évoluer, puisqu'il est habité et vivant et qu'il ne saura fabriquer du paysage minier faite de discontinuités et de ruptures avec le passé et la géographie, comment penser la dimension visuelle ? Quel plan de gestion peut éviter de figer une situation mais au contraire ouvrir sur le futur avec une créativité, son équilibre, son souffle et son âme ?



Exposition « Etonnants Paysages » du photographe Pierre Cheuva

## Métamorphose du paysage et changement de regard

Le paysage du Bassin minier, né de l'exploitation violente d'une ressource naturelle, n'obéit pas à la géographie. Il n'a pas de frontière évidente. De façon apparemment incohérente, l'exploitation charbonnière a semé ses chevalements et ses terrils. Les cités sont nées au gré de l'ouverture des puits. En rupture avec le passé rural, le paysage minier obéit à une logique... géologique, souterraine.

Après la fermeture des mines, le paysage minier a d'abord été regardé comme l'expression d'une souffrance : celle d'un territoire traumatisé par l'abandon de l'exploitation, par la fin brutale d'un système industriel, et par le déchirement du tissu social. Devenu le signe extérieur d'une réalité humaine souffrant d'être stigmatisée et abandonnée, il a cristallisé les réactions de rejet.

S'est alors imposée une logique de nettoyage, il fallait traduire dans le paysage la volonté de

tourner la page de 3 siècles d'exploitation minière. Apparait avec force une dynamique de transformation, elle est planifiée par les autorités et soutenue par l'opinion générale. D'abord « remise à zéro des sites », puis verdissement, cette logique s'est ensuite attachée à la dépollution et au traitement environnemental.

L'ampleur de la tâche était telle que personne n'imaginait qu'en peu de temps les signes de disqualification seraient gommés. Pourtant, au fur et à mesure que place nette était faite, surgissaient de nouvelles interrogations : qu'écrire sur cette page blanche ? Quelle identité révèle-t-elle du territoire ? Quel avenir suggère-t-elle ?

Désormais, malgré de nombreuses questions de responsabilité non résolues, les sites devenus « naturels » et accessibles sont fréquentés par la population. Le regard change. Les sites miniers, passés de l'état de friches, symbole d'un passé douloureux, à celui d'espace de liberté sont maintenant perçus comme lieux en attente de devenir, de projet. Serait-ce le lien que les intervenants au colloque nous invitaient à rechercher pour identifier le territoire au paysage culturel évolutif ?

Les cités minières connaissent la même renaissance. Avec la réhabilitation des logements, la requalification de leurs espaces publics, se dévoile une qualité architecturale et urbanistique qui ne souffre pas de la comparaison avec les réalisations contemporaines. Le cahier technique de la Mission Bassin Minier consacré à l'habitat minier en fait la démonstration.

Désormais l'habitat minier figure parmi le patrimoine architectural remarquable du Nord - Pas de Calais comme en témoigne l'opération « Vivre les Villes » organisée en mars 2007 par le Ministère de l'Emploi, de la Cohésion Sociale et du Logement, le Ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer et le Ministère de la Culture et de la Communication.



## VINGT ANNÉES D'INTERVENTIONS PUBLIQUES

■ **1984-1988** : Période de « remise à zéro » des sites (rapport Lacaze).

■ **1989-1993** : Mise en place de l'E.P.F. et changement d'image des grands sites avec en filigrane la valorisation du paysage.

■ **1994-1999** : Priorité au traitement environnemental des friches et à une mise en protection du patrimoine.

■ **2000-2006** : Volet « Après-mines » qui définit un « programme global de restructuration urbaine, sociale, économique et écologique du Bassin minier ». Passage d'une politique de « remise à zéro / remise en paysage (verdissement) » à une politique de traitement écologique et d'ouverture au public.

## Naissance d'un nouvel esprit des lieux ?



Comment ne pas s'étonner de la multiplication, en cette année 2007 d'expositions qui invitent à une nouvelle lecture du paysage minier à partir de vues aériennes proposant une vision proche du land-art. Sur le site de Wallers Arenberg, 20 photos aériennes de Monsieur Philippe Frutier s'ajoutent à l'exposition itinéraire produite par le Musée d'Histoire Naturelle de Lille et le Centre Historique Minier du Nord-Pas de Calais à Lewarde. Sous l'appellation « Etonnants paysages », 26 clichés du photographe Pierre Cheuva sont exposés en plein air, sur des bâches grand format, au Centre Historique Minier.

Ce regard neuf et interrogatif est aussi, au sein même du Bassin minier, celui des jeunes. A travers la lecture du paysage actuel, ce sont les nouveaux usages des éléments du patrimoine minier qu'ils appréhendent en premier. Vient ensuite le questionnement sur ce dont ils témoignent. Leur itinéraire de découverte est parfois inattendu. A Raismes, c'est par la construction d'un site internet autour d'une vue panoramique permettant d'entrer dans le paysage que les élèves de Caroline JOUNEAU-SION et David PLACIARD ont cherché à comprendre leur territoire.

[www.2c.ac-lille.fr/terril%2Dsabatier/partenaires.htm](http://www.2c.ac-lille.fr/terril%2Dsabatier/partenaires.htm)



A Méricourt, la municipalité a mobilisé le CAUE du Pas-de-Calais - Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement -. Trois ateliers de l'école buissonnière du CAUE

ont été proposés aux enfants dont l'un, animé par Alexis Daguin, paysagiste, les a conduits sur la piste du patrimoine arboré en ville et sur le cavalier voisin.

Désormais l'école buissonnière est proposée à toutes les classes sous forme de classeur (disponible au CAUE et au CRDP - Centre Régional de Documentation Pédagogique -). Elles y trouveront des fiches de questionnements sur les thèmes abordés, des idées de cheminement à repérer dans leur commune, un CD-Rom avec l'ensemble des références.



Dans le Parc naturel régional Scarpe-Escaut où les préoccupations de paysage et de participation citoyenne sont anciennes, l'Éducation Nationale est aujourd'hui mobilisée sur le thème « là où je vis, là où j'habite... j'agis ». Chaque école est invitée à se dépayser sur place, à chercher l'histoire des paysages et à devenir citoyenne du paysage en participant à la conception des projets des collectivités locales.





# rel, paysage évolutif

de notre candidature : collectivités locales, acteurs culturels et touristiques,

it être question de le sanctuariser ? Comment conserver la « marque de r sa transformation, son évolution et recréer une « harmonie » sociale et tativité fidèle à une tradition afin qu'une communauté humaine conserve



Création des élèves de l'Ecole Supérieure des Beaux-arts de Valenciennes

Dans le cadre de Valenciennes 2007 Capitale régionale de la culture, les élèves de l'Ecole Supérieure des Beaux-arts de Valenciennes ont créé un mobilier urbain pour l'Etang du Vignoble voisin de leur école installée dans les anciens bureaux d'Usinor-Sacilor. Ces futurs designers proposent ainsi une nouvelle voie fondée sur l'usage des matériaux de l'industrie locale pour la conversion des sites.

## Approches nouvelles du paysage par les collectivités !



Futur Parc des îles

Si le traitement des friches reste partout une priorité de l'action sur le paysage, celui-ci est abordé différemment. Ainsi, à la fin de l'activité de la cokerie de Drocourt en mars 2002 libérant un site de plus de 50 ha, c'est un projet de rénovation beaucoup plus étendu que lance la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin pour réunir les villes de Rouvroy, Billy-Montigny, Hénin-Beaumont et Drocourt. Au cœur du projet, un vaste parc dont le chantier est ouvert depuis quelques mois; autour, une véritable opération de requalification du tissu urbain dans les cités voisines placée sous le signe de la haute qualité environnementale et l'aménagement de zones d'activités. En quelques années le site industriel qualifié parfois de site le plus pollué de France aura trouvé une nouvelle vocation exemplaire de la volonté locale de s'inscrire dans le développement durable, et cela sans avoir eu le temps de « traîner » à l'état de friche ! Il en sera de même pour les terrils 101 et 84 qui porteront la surface de ce

Parc des îles à 160 ha lorsque prendra fin en 2009 l'exploitation en cours du terril 101.

L'anticipation de l'évolution du paysage liée aux changements d'activités devient également objet de mobilisation des habitants. En 2006, dans le Douaisis, une vaste concertation a ouvert la réflexion sur la constitution d'une trame verte et bleue. Jean-Luc Hallé, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération, en charge de ce projet, se réjouit de la participation à une vingtaine de réunions des associations naturalistes, des acteurs locaux, chasseurs et pêcheurs, de l'association des paralysés de France, des habitants eux-mêmes et bien sûr des élus. Le territoire dispose maintenant d'un schéma d'ensemble assorti d'un programme d'actions pour préserver la spécificité des 6 secteurs paysagers. Chaque réalisation, comme la boucle 3 utilisant les cavaliers, combine l'intervention publique avec les initiatives des acteurs et habitants, ce qui enclenche directement la réappropriation des espaces miniers comme les terrils devenus pôles de nature.



## ENTRETIEN AVEC...

### MASSIMO PREITE



Professeur au département d'urbanisme de l'Université de Florence, expert associé à la candidature du Bassin minier du Nord-Pas de Calais.

Comment est né votre intérêt pour le paysage minier appréhendé comme paysage culturel évolutif ?

Mon intérêt en tant que chercheur en archéologie industrielle est né des études que j'ai menées, à partir de la dernière décennie, sur les Collines Métallifères situées dans le Sud de la Toscane.

C'est un territoire où l'activité minière, à travers une alternance de phases d'exploitation et d'abandon, s'est développée sur une période de durée exceptionnelle : de l'époque étrusque jusqu'à l'industrie minière moderne du XX<sup>e</sup> siècle. De là vient mon expérience de conservation et de valorisation des témoignages matériels et immatériels qui ont survécu à l'arrêt de l'activité industrielle en 1984.

### Quels enseignements tirez-vous de cette expérience ?

Dès le début, j'ai compris concrètement qu'un projet accompli de sauvegarde et de mise en valeur d'un patrimoine culturel aussi atypique que celui d'un patrimoine minier, exigeait une approche plus large que celles développées pour les stratégies de conservation des bâtiments industriels désaffectés.

L'étude de l'architecture et des processus de production (la technique, les équipements, les machines, etc.) ne peut suffire. Pour un patrimoine aussi complexe que celui de l'industrie minière, il faut élargir le point de vue à la géographie et à l'analyse du paysage. La géographie permet de saisir la logique de localisation des différents éléments du système minier : de la position des gisements et des autres facteurs de production (eau, bois, etc.), de la distribution des forces de travail et de l'organisation des réseaux de transport, découle la globalité du patrimoine; la géographie est une discipline qui explique pourquoi les choses sont installées comme elles le sont.

### Pourquoi s'intéresser spécialement au paysage dans le cas du patrimoine minier ?

L'étude du paysage est un passage fondamental parce que seule cette discipline arrive à déceler dans la morphologie du territoire ce que sont aujourd'hui les traces, les signes imprimés par les activités humaines du passé. L'analyse du paysage nous permet de décoder un univers symbolique complexe, de décortiquer un système très imbriqué de stratifications et d'en déduire les orientations pour l'avenir ou les évolutions possibles.

Les différentes actions de soustraction (carrières, déboisements, arrêt des activités agricoles traditionnelles, effacement de l'ancienne société rurale) et d'addition (terrils, nouveaux équipements, nouvelle voirie, nouveaux systèmes d'habitat, etc.) ont entraîné un remodelage de l'espace dans lequel sont inscrites les images d'un processus très rapide de modernisation économique, sociale et culturelle. Ces activités ont généré un nouveau paysage qui apparaît aujourd'hui suspendu entre le déterminisme de règles économiques qui l'ont produit (et qui maintenant ne sont plus valables) et un avenir incertain à cause des différents scénarii d'évolution qui sont en jeu.

### Quel est à vos yeux l'intérêt de traiter le patrimoine minier du Nord-Pas de Calais comme paysage culturel évolutif ?

La candidature de BMU au Patrimoine mondial de l'UNESCO est une occasion formidable non seulement de réfléchir, mais surtout d'envisager le chemin le plus profitable pour qu'une région entière - le Nord-Pas de Calais - puisse développer un parcours de développement où une nouvelle croissance se conjugue dans un cercle vertueux avec la conservation du patrimoine.

# En fanfare aux Tuileries !



Les 15 et 16 septembre 2007, lors des Journées du Patrimoine, près de 25.000 parisiens sont venus écouter et applaudir les interventions musicales de l'harmonie de Lens et cinq grandes parades constituées de 300 musiciens issus de

cinq harmonies du Bassin minier (Harnes, Liévin, Calonne-Ricouart, Montigny-en-Gohelle, Violaines). La mise en scène d'Oskar Gómez Mata, performer et homme de théâtre d'origine espagnole, et la direction musicale d'Hervé Brisse, soliste à l'Orchestre National de Lille et chef d'orchestre ont fait vivre un moment exceptionnel à nos ambassadeurs : « c'est fatiguant, mais c'est aussi un grand moment de rencontres, le public accroche ! ». Merci au Musée du Louvre pour cette initiative.



## REGARD SUR UN SITE INSCRIT SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'HUMANITÉ



## Cornish mining Cornouailles, Angleterre

→ Le paysage minier des Cornouailles et de l'ouest du Devon a été classé Patrimoine mondial de l'humanité en 2006 au titre des paysages culturels évolutifs (critères II, III et IV).

Le paysage et la structure de la société de Cornouailles et de l'ouest du Devon ont été transformés profondément, entre 1700 et 1814, par l'industrialisation de l'exploitation minière du cuivre, de l'étain et de l'arsenic. Les vestiges des mines, des bâtiments des machines, des fonderies, des nouvelles villes, des voies de transport, chemins de fer et ports, en offrent aujourd'hui un témoignage très lisible avec des imbrications étroites.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les Cornouailles et l'ouest du Devon produisaient les deux tiers du cuivre mondial. L'essor industriel a contribué de façon importante au développement d'une économie industrialisée en Grande-Bretagne. La profondeur des galeries, les machines, les fonderies, les ports et les industries associées reflètent le prolifique esprit d'innovation. C'est là que la force motrice de la vapeur a été employée pour la première fois. Ces sites d'extraction furent un centre de diffusion de nouvelles technologies minières dans le monde entier. Lorsque l'activité minière déclina dans les années 1860, les mineurs émigrèrent en grand nombre vers des communautés minières fondées, en Afrique du Sud, Australie, Amérique centrale, Amérique du Sud, où subsistent encore aujourd'hui des machines originaires de Cornouailles.

La conservation des vestiges historiques miniers en Cornouailles et dans l'ouest du Devon a commencé dans les années 1930, et représente l'une des plus anciennes dans l'histoire mondiale de la conservation du patrimoine industriel.

Au cours des vingt dernières années, ce sont une centaine de bâtiments abritant des machines, 40 cheminées et plus d'une centaine d'installations minières qui ont été sauvegardées.

La candidature au Patrimoine mondial de l'Humanité a été soutenue par un impressionnant système d'information géographique qui reflète la disposition de l'activité minière plutôt qu'un schéma aléatoire de ce qui subsiste. Elle a été soutenue par un fort engagement des autorités locales. Le plan de gestion comporte aussi des objectifs en matière de conservation de la biodiversité, de protection du paysage. Cependant, des problèmes de lutte contre la pollution et de présentation des relations entre l'homme et la nature ont conduit à abandonner le critère de classement relatif aux valeurs naturelles.

En 2006, le classement au titre des paysages culturels évolutifs a été prononcé pour 10 sites distincts sur 19 719 hectares.



## Quel est l'impact de notre candidature dans les sphères internationales ?

→ Cette question revient souvent au cours des rencontres à travers le Bassin minier. Est-elle le signe d'une inquiétude ou la marque d'une espérance, peut-être les deux finalement. Mais, bien sûr, cette question n'aura pas de réponse avant l'examen officiel de notre dossier.



Gazomètre d'Ostienne (Italie)

Cela n'empêche pas, au contraire, de s'intéresser aux réactions enregistrées à chaud lors de la présentation du projet en différents lieux et dans de multiples sphères.

Par exemple, la Maison de Coopération Germano-Polonaise de Gliwice a invité Marie Patou de BMU et Frédéric Kowalski du C.P.I.E. la Chaîne des terrils à parler du Bassin minier au sommet des jeunes du Triangle Régional de Weimar (Silésie, Nord-Westphalie, Nord-Pas de Calais). Ce sommet réfléchissait sur l'avenir des jeunes européens de trois régions industrielles en mutation. Au Mexique, c'est la section locale de Ticcih\* qui a fait venir un représentant de BMU pour un exposé sur la démarche de candidature et de valorisation du patrimoine minier et l'histoire de la sécurité minière dans le Bassin et plus largement en Europe.

Et en septembre 2006, les plus grands spécialistes mondiaux du patrimoine industriel ont pris connaissance du projet à l'occasion du congrès de TICCIH\* tenu en Italie, à Terni, dans un complexe industriel devenu récemment musée et centre culturel. Parmi les réactions recueillies par Marie Patou, se dégagent d'abord la surprise d'apprendre que, contrairement aux idées en circulation, tout le patrimoine minier de notre Bassin n'a pas été détruit, mais aussi un vif intérêt pour les cités minières et un vrai étonnement sur la mobilisation des acteurs et des habitants autour de la candidature.

Cet intérêt pour notre projet existe également en France et en Nord-Pas de Calais dans les cercles de personnes directement investies dans les questions du patrimoine. Parmi celles-ci citons le séminaire du Pôle de Ressources « Mémoires du travail » créé par la Direction Régionale des Affaires Culturelles et l'Education Nationale qui, en mai, a réuni une cinquantaine de personnes pour échanger autour de la problématique « Le patrimoine pour projet ». Le prochain séminaire de cet automne annonce un thème en rapport avec les préoccupations portées par la candidature : « Architectes, architectures et sites industriels reconvertis ».

### Informations et inscriptions :

**Fanny Guilbert, Coordinatrice du Pôle National Ressources Mémoires du Travail - Tél : 03 20 12 40 92**  
**Courriel : memoiresdutravail@laposte.net**

\*TICCIH - The International Committee for the Conservation of industrial Heritage est une organisation internationale qui a pour but l'étude, la conservation et la valorisation du patrimoine industriel.

### Association Bassin Minier Unesco

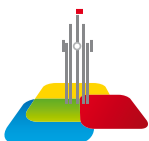
## LE JOURNAL DE LA CANDIDATURE

- Directeur de publication : Jean-François CARON, Président
- Directeur de la rédaction : Catherine O'MIEL
- Ont participé à la rédaction de ce numéro :  
Gonzague DEVAUX, Myriam DUCHENE, Gouvernance & Développement.  
Florence MINI, association BMU
- Crédits photos : Gonzague DEVAUX, Gouvernance & Développement.  
Linda DJENADI, Ecole Supérieure des Beaux-arts de Valenciennes.  
Caroline RICHARD, Communauté d'Agglomération du Douaisis. Mission Bassin Minier. CAUE du Pas-de-Calais. Le Louvre-Lens. Altimage (Philippe FRUTIER).
- Conception graphique : Stéphane DESCAMPS
- Impression : ARTÉSIENNE - ISSN en cours

### BASSIN MINIER UNESCO

4 rue Vasco de Gama - 62750 LOOS-EN-GOHELLE  
Tél. : 03 21 70 34 74 / Fax : 03 21 78 90 22  
contact@bmu.fr / www.bmu.fr

Avec le soutien financier de :





## Pourquoi un numéro spécial ?

Ce journal de la candidature est sorti pour la première fois en mars 2006 avec une édition spéciale consacrée à la présentation du dossier remis au Ministère de la Culture. Près de 2 ans plus tard, ce sixième numéro propose de dresser l'état d'avancement de la démarche concomitamment aux deuxièmes rencontres BMU qui se déroulent sur le site minier de Wallers-Arenberg.

# Bassin minier Unesco

## le journal de la candidature

### D'un défi à l'autre...

→ En octobre 2005, le dossier de candidature était adressé au Ministère de la Culture. Pour l'association BMU, c'était d'abord l'aboutissement d'un travail de 3 ans mais surtout la marque effective d'un premier défi relevé !



C'était aussi le point de départ d'un second défi : celui de soutenir l'effort pour produire, sous 3 ans, un Plan de Gestion. L'entreprise s'annonçait difficile : le patrimoine minier est multiforme, il couvre un territoire très vaste et est entre des mains toujours plus nombreuses au fur et à mesure que la disparition programmée des Charbonnages de France approche<sup>(1)</sup>.

Invité à l'assemblée générale du 29 novembre 2005 de l'association BMU, le professeur Louis Bergeron<sup>(2)</sup> rappelait la nécessité de donner du temps au processus de patrimonialisation. Pour ce spécialiste de l'histoire du patrimoine de l'industrie et de l'histoire des entreprises, le processus est en marche et la candidature n'est pas soumise à son aboutissement : elle l'accompagne et sans aucun doute, l'accélère. La principale qualité du dossier est d'être convaincant et de proposer un projet clair et cohérent.

Pour l'association BMU et ses partenaires, intervenir au cours du processus de patrimonialisation permet sans doute d'espérer une plus grande cohérence du projet à l'échelle du territoire mais cela s'accompagne aussi d'une réelle difficulté : le manque d'évidence, c'est-à-dire de reconnaissance spontanée de cet héritage en tant que patrimoine à part entière. Pour preuve, l'émergence très récente du terme « patrimoine minier » en lieu et place de l'expression « séquelles minières ».

Au cours de la rédaction du dossier de candidature, l'association a été confrontée aux questions suivantes : en quoi ce patrimoine est-il exceptionnel ? En quoi est-il universel ? Pour tenter de répondre à ces questions, BMU sollicite régulièrement des experts du patrimoine industriel.

### L'association BMU au cœur d'une démarche collective

L'association BMU s'est longtemps interrogée sur les manifestations qui pourraient ponctuer la progression de la candidature. Après le rassemblement de Bollaert en janvier 2003, évènement fondateur de l'ambition portée par l'association, quelle initiative pouvait-elle prendre à la suite du dépôt du dossier de candidature ? Comment rendre publique cette candidature, sa signification, les perspectives qu'elle ouvre ? Comment mobiliser et mettre en valeur la participation des acteurs du territoire ?

C'est finalement en invitant les acteurs du territoire à partager les réflexions issues de la confrontation des points de vue, à l'intérieur comme à l'extérieur du Bassin minier, que l'association a trouvé la meilleure manière de faire vivre la démarche de candidature.

A partir de 2003, plusieurs ateliers ouverts à tous ont travaillé sur des thématiques innovantes comme celle de « la nouvelle économie » s'intéressant aux impacts de la démarche en termes d'économie touristique notamment.

Dans une vingtaine de communes, des clubs BMU ont été créés pour soutenir la démarche. Ils ont entrepris des activités de recueil de témoignages, de reportages mais aussi de fêtes, spectacles, et

toutes formes d'expression culturelle facilitant la transmission de la mémoire. En novembre 2006, 120 délégués de ces clubs et ateliers se sont retrouvés pendant une journée, au Centre Historique Minier régional à Lewarde, pour échanger autour de questions multiples : Quelle(s) mémoire(s) le Bassin minier et sa population expriment-ils ? Que transmettons-nous ? A quelles demandes répondons-nous ? Comment intéresser la population à son patrimoine ? Comment la sensibiliser et l'inviter à participer à sa mise en valeur ?

Les acteurs culturels et éducatifs ne sont bien sûr pas en reste. Certains, comme le Centre Historique Minier régional à Lewarde, le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut, le CPIE-Chaine des terrils ou encore Culture Commune, Scène Nationale du Pas-de-Calais, sont très actifs et de longue date. Cependant, depuis peu, au foisonnement d'initiatives locales succèdent de véritables actions en chaîne comme l'exposition « Itinéraires » née de l'initiative du Musée d'Histoire Naturelle de Lille associé au Centre Historique Minier du Nord-Pas de Calais à Lewarde et au Pass de Frameries en Belgique.

L'implication des communes, et de leurs communautés, se manifeste d'abord à travers leurs relations avec la Mission Bassin Minier sur les projets en cours. Elles s'associent aux grands rendez-vous communs et participent directement aux débats à l'occasion de colloques tel que celui tenu à Bruay-La-Buissière. En 2005, elles ont approuvé formellement la charte pour la valorisation patrimoniale du Bassin minier. En 2007, elles matérialisent leur adhésion à l'association BMU et réaffirment publiquement leur soutien à la candidature avec les drapeaux hissés lors des manifestations locales.

Le Schéma de Développement Patrimonial proposé par la Mission Bassin Minier lors du colloque des 28 & 29 juin 2006 à Bruay-La-Buissière qui a réuni 200 acteurs du territoire, a vocation à exprimer la stratégie commune des collectivités locales, départementales, régionale et de l'Etat pour valoriser le patrimoine minier.



### ENTRETIEN AVEC...

#### M. Luigi ZANGHERI

Président du Comité Scientifique International des Paysages Culturels.

M. Zangheri a participé au séminaire et aux visites des 9, 10 et 11 octobre 2007. A cette occasion, il a bien voulu répondre à nos questions.

*Quelles ont été vos impressions lors de cette première visite dans le Bassin minier Nord-Pas de Calais ?*

C'est effectivement la première fois que je viens dans votre Bassin minier. Ce qui m'a le plus marqué, ce sont les aspects les plus reliés au devenir historique de ce territoire, à la fois au cours des trois derniers siècles, mais aussi dans la configuration actuelle due à ses réalités spécifiques sur le plan technique, social, et artistique. C'est pour moi l'occasion d'apprécier un paysage culturel évolutif de grande valeur, dans chacune de ses composantes.

*Quels sont les aspects qui vous ont le plus interpellé ?*

J'avoue qu'en qualité d'historien de l'architecture, j'ai surtout été frappé par le développement par périodes de l'habitat minier : corons, cités pavillonnaires, cités jardin, et cités modernes. En plus de leur fonction propre d'habitation, toutes présentent des typologies remarquables par leur conception architecturale, mais aussi par leur design urbain, par les équipements collectifs et les institutions sociales, par les matériaux employés. Evidemment, j'ai aussi remarqué les fosses, les chevalements, les terrils, et les infrastructures de transport. Enfin, je veux mettre également l'accent sur l'énorme patrimoine immatériel conservé non seulement dans les documents et les papiers mais surtout par la population de ce territoire. En un mot, j'ai vu tout ce qui est demandé par la Convention du Patrimoine mondial pour l'inscription du Bassin minier sur la Liste.

*Que conseillez-vous pour la suite ?*

En fait, subsistent tous les éléments nécessaires pour accéder avec conviction à la Liste du Patrimoine mondial. Le travail de l'association Bassin Minier Unesco, de ses clubs et ateliers, de ses partenaires en collaboration avec les communautés locales se révèle considérable. Ce qui est déterminant, c'est que cela corresponde pleinement au processus prévu par la Convention du Patrimoine mondial pour l'inscription de ce paysage culturel évolutif sur sa Liste. Les critères pour l'évaluation de la valeur universelle exceptionnelle sont connus, comme on sait ce qu'on entend par intégrité et authenticité d'un site. Ce qui est parfois plus délicat sinon difficile, c'est de documenter efficacement les mesures législatives à caractère réglementaire et contractuel pour la protection, les limites pour une protection efficace, les zones tampons, les systèmes de gestion, l'utilisation durable.

*Que pensez-vous de la déclaration de valeur universelle exceptionnelle pour le Bassin minier publiée en 2006 ?*

J'ai vu que cette déclaration a trouvé un accueil chaleureux auprès des responsables locaux et régionaux dans son objet. J'ai également lu l'entretien de M<sup>me</sup> Catherine Dumesnil, chargée de mission de la Délégation Permanente de la France auprès de l'Unesco, et je suis d'accord avec ses réflexions. On ne peut qu'espérer que le Ministère compétent accepte cette déclaration, et qu'il la soutienne avec force et conviction dans le processus d'inscription du Bassin minier sur la liste du Patrimoine mondial.



## SÉMINAIRE D'EXPERTS EUROPÉENS DES 9, 10 & 11 OCTOBRE 2007

### LES PREMIÈRES IMPRESSIONS :

9 experts européens ont accepté l'invitation à participer à 3 jours de visites et de débats autour de questions soulevées par la candidature au Patrimoine mondial de l'Humanité : la place du Bassin minier Nord-Pas de Calais à l'échelle européenne et mondiale, le concept de Paysage Culturel Evolutif appliqué au patrimoine industriel, les notions d'authenticité, d'intégrité et d'évolutivité appliquées au patrimoine industriel, les modes de gestion applicables à un paysage culturel et à un vaste territoire.

« *Ne vous faites pas d'illusions, c'est un combat qu'il va falloir mener, il va falloir convaincre, vous n'êtes pas ici comme dans la Vallée de la Loire avec ses châteaux, vous n'avez pas de sites emblématiques...* » Si l'on accepte cette phrase de **Jean-Louis LUXEN**, on peut se permettre de rêver ensuite sur les « petits mots » d'experts...

■ **Keith Falconer** Head of Industrial Archeology, English Heritage (Royaume-Uni)

« *Cette mobilisation faisait partie de votre campagne et je trouve ça très utile, vu mon expérience. [...] Parlons un peu des terrils. Je suis étonné d'en voir, car étant originaire d'Ecosse, il ne reste aujourd'hui rien de tout des terrils qui existaient autrefois là-bas. Il ne reste que les bâtiments.* »

■ **Alain Forti** Conservateur du Bois du Cazier (Belgique)

« *Je voudrais d'abord saluer le rôle de pionnier de la région Nord-Pas de Calais pour avoir introduit ce projet, l'histoire minière ne s'est pas terminée avec la fermeture des fosses... [...] Je pense que l'intérêt de ce projet de reconnaissance comme Patrimoine mondial de l'Humanité du Bassin minier Nord-Pas de Calais est aussi une reconnaissance tacite des autres bassins miniers et de leur identité, parce que je pense que ces bassins n'ont pas toujours une bonne image de marque.* »

■ **Stephen Hugues** Royal Commission on the Ancient and Historical Monuments of Wales (Royaume-Uni)

« *... Le point fort de ce paysage est son caractère complet et je ne suis pas sûr que ce paysage doive être fragmenté. [...] Il y a une tendance très forte en termes de mobilisation des personnes sur le territoire et ça c'est un atout chez vous. [...] En Grande-Bretagne, ces vestiges (les paysages liés au charbon) ont souvent été effacés. Ceci vous laisse ici en France une force car il vous reste des vestiges qui n'existent pas ailleurs et c'est un atout pour vous.* »

■ **Jean-Louis Luxen** Ancien Secrétaire Général du Conseil International des Monuments et des Sites (ICOMOS) (Belgique)

« *Je crois que l'inscription du Bassin minier Nord-Pas de Calais est une occasion d'avancer dans la mise en œuvre du Patrimoine mondial. [...] Il y a là une dimension qui est intéressante, c'est qu'à partir d'un patrimoine diffus, mosaïque, modeste, il y a un projet ambitieux qui mobilise une collectivité, et je crois que ça peut servir d'exemple dans d'autres régions du monde. [...] Dans le cas du Nord-Pas de Calais, la caractéristique, c'est cette projection vers l'avenir et la manière dont, à partir de la sauvegarde du patrimoine, on développe un projet de reconversion globale d'un territoire. [...] J'ai vu ici à Bruay-La-Buissière l'année dernière, quelque chose qui est exceptionnel. C'était une réunion de 300 personnes. [...] Ça veut dire que, pour ces gens, l'inscription ne sera pas, comme hélas c'est trop souvent le cas, une espèce de certificat accordé par l'Unesco qui souvent marque le début d'une négligence du site.* »

■ **Rainer Slotta** Directeur du Deutsches Bergbau-Museum de Bochum (Allemagne)

« *Quand je suis venu ici, j'avais quelques doutes parce que je ne savais pas trop pourquoi il y aurait une reconnaissance de la part de l'Unesco dans la mesure où il n'y a pas beaucoup d'éléments monumentaux. Mais entre temps, j'ai vu la très grande diversité de l'habitat minier. Ce qui m'a impressionné, ce sont les terrils...* »

■ **Stuart Smith** Secrétaire Général du Comité International pour la conservation du patrimoine industriel (TICCIH). Consultant Patrimoine Industriel (Royaume-Uni)

« *Je reviens du Japon où j'ai eu l'opportunité de regarder plusieurs sites miniers et je dois vous dire que, ici, j'ai trouvé le site le plus complet que j'aie jamais vu. Pour cette raison, je vous encourage à continuer votre démarche.* »

■ **Massimo Preite** Professeur, Département de l'Urbanisme et de la Planification, Université de Florence, (Italie). Expert associé BMU

■ **Francis Meilliez** Géologue, tectonicien. Vice-Président de l'Université des Sciences et Technologies de Lille (France)

■ **Luigi Zangheri** Président du Comité Scientifique International des Paysages Culturels (ICOMOS) - Université de Florence (Italie)

Etaient présents également 3 représentants du Ministère de la Culture et de la Communication : **Isabelle Longuet** et **Paul Smith** de la Direction de l'Architecture et du Patrimoine, et **Olivier Poisson**, Inspecteur Général des Monuments Historiques.

## DOSSIER

# Assembler les pièces du puzzle en vue du Plan de Gestion

→ Le dossier présenté en octobre 2005 peut être regardé comme l'acte de candidature et son argumentaire. L'Unesco demande également à examiner le projet de mise en valeur du patrimoine exprimé dans un Plan de Gestion. Lors du colloque de Bruay-La-Buissière, la Mission Bassin Minier a proposé d'entreprendre préalablement l'élaboration d'un Schéma de Développement Patrimonial afin de faire converger les actions des multiples acteurs. Quelles sont aujourd'hui les avancées ?



Les acteurs du territoire prêts à s'impliquer dans une mise en valeur patrimoniale de l'héritage minier éprouvent tous le besoin de faire un recensement préalable de la composition du legs. C'est également une recommandation du Pr Massimo Preite, expert associé à la candidature, qui voit la nécessité des inventaires, sous la forme d'un atlas lisible commune par commune, pour faire face à la pluralité des catégories de biens – carreaux de fosse, terrils, cavaliers, équipements, cités.

## Recenser et identifier les caractéristiques

Le premier volet du schéma patrimonial s'applique à connaître précisément l'héritage minier et surtout sa place dans le paysage. En ayant à l'esprit la masse des plus grands terrils coniques tels que ceux de la fosse Sainte-Henriette en bordure de l'autoroute A1, ou ceux du 11/19 de Loos-en-Gohelle jouxtant la rocade minière, on imagine mal pouvoir perdre leur trace. On a le même réflexe pour les chevalements eu égard à la force du signal qu'ils constituent dans le paysage ! Mais tous ne sont pas si imposants ou récents. Par exemple à Fresnes-sur-Escaut et Vieux-Condé où l'exploitation a commencé au 18<sup>ème</sup> siècle, les terrils Bonnepart ou Saint-Léonard ne sont plus identifiés que comme simples zones boisées.

Frédéric Kowalski du CPIE-Chaîne des terrils a été chargé par la Mission Bassin Minier de faire la synthèse des connaissances sur les terrils. Il imaginait constituer assez facilement une base de données complète grâce aux nombreuses sources d'information : l'inventaire de 1969 dressé par les Houillères, la répartition en catégories réalisée en 1977, la Charte des terrils élaborée en 1992, la qualification opérée par l'EPF - Etablissement Public Foncier - et enfin la liste des



transferts opérés en 2003 de Terrils SA à l'EPF. Il reconnaît avoir eu à faire un travail fastidieux de recouplement des informations entre ces différentes sources pour éviter les pièges des erreurs de localisation, et même de numérotation, par exemple le n° 243 de l'inventaire de 1963 est resté non affecté.



## Mettre en fiches l'après-friche

Au terme d'une année de compilation et de recherche, le CPIE-Chaîne des terrils livre une base de données de 340 fiches. Chacune décrit un terril avec sa localisation, son propriétaire, les modes d'accès, le classement dans les documents d'urbanisme, les usages et le mode de gestion... mais aussi son histoire avec la présentation des actions de requalification, les aménagements réalisés... Ces fiches sont également illustrées par des reproductions d'archives des Charbonnages, des vues aériennes de Philippe Frutier... 129 d'entre-elles contiennent les données sur la flore et la faune issues de l'écodiagnostic que la Région a confié au CPIE lors du transfert à l'EPF.

Sur les 330 terrils du Bassin, environ un tiers a « disparu » ou plus exactement a été réaffecté à un nouvel usage après exploitation : zone d'activité, commerciale... Il en « reste » donc 197, ce qui est exceptionnel. Dans d'autres bassins miniers d'Europe, ils ont totalement disparus, notamment pour des questions de sécurité. Dans notre Bassin, seul le terril n°15 de la fosse 6 sur les territoires de Calonne-Ricouart et de Marles-les-Mines a explosé en 1975 en faisant 6 victimes. La cité proche du terril et dans laquelle des

maisons avaient été ensevelies est aujourd'hui abandonnée et le terril est exploité. Reste à trouver le moyen d'en conserver la trace dans le paysage.

Au total, 28 terrils sont actuellement en exploitation. Parfois, cette activité apporte même un plus, comme à Rieulay où les falaises créées abritent maintenant martin-pêcheurs et hirondelles.

## Un paysage de terrils évolutifs

Frédéric Kowalski est intrigué sur l'identité et l'histoire particulière de chacun de « ses » terrils mis en fiches. Il regrette pourtant de ne pas avoir suffisamment d'informations sur les terrils de l'ouest, d'Auchel à Enquin-les-Mines. Ils ont été vendus il y a longtemps et sont devenus pour la plupart des propriétés de chasse dont la flore et la faune demeurent méconnues. Mais pour les autres, il y a tant à dire. Déjà lors de l'extraction charbonnière, ils présentaient chacun leurs caractéristiques propres. Aujourd'hui, ils racontent également l'histoire de la requalification. Premières victimes de la chasse aux stigmates du passé, trop visibles et noirs, les terrils « réhabilités » ont d'abord été reverdis de force : ensemencés au canon, plantés massivement, terrassés pour leur donner des formes plus harmonieuses ! Aujourd'hui, on laisse faire la nature, les interventions sont réduites au maximum de peur de perturber ou de ralentir les processus naturels. Entre les deux, le Bassin minier offre toute la gamme suivant l'époque des interventions.



## Paysages de création dans les cités

Architectes, urbanistes et paysagistes marquent un intérêt grandissant pour les cités minières, autre part essentielle du legs minier. Là où leur rénovation a doté les logements du confort et a requalifié les espaces extérieurs, elles expriment mieux leurs qualités. Dans de nombreuses communes, les espaces urbains les plus attractifs sont désormais ces cités : les visites organisées pour les experts l'ont montré.

Rien d'étonnant aux yeux des connaisseurs, puisqu'elles ont été très souvent conçues en appliquant le résultat des recherches et créations les plus innovantes de leur époque. Parfois même avec une surprenante rapidité : par exemple, la cité-jardin Bruno a été bâtie par la Compagnie de Dourges en 1904, soit peu de temps après les premières publications en Angleterre sur le concept de cité-jardin.



Dès lors, il ne pouvait être question dans le dossier de candidature de laisser de côté des éléments aussi remarquables du paysage minier de notre Bassin. En mettant en avant cette richesse, les auteurs du dossier de candidature ont eu conscience des difficultés à traduire dans un Plan de Gestion le devenir d'un bâti dont la première vocation reste l'habitat : comment conserver et mettre en valeur ces richesses et faciliter l'évolution d'espaces de vie ?

## 563 cités identifiées et classifiées par la Mission Bassin Minier

Ce recensement a été mené, au sein de la Mission Bassin Minier, par des personnes nouvellement arrivées dans la région : Raphaël Alessandri, architecte, venu de la Région parisienne en avril 2004, et Naima Maziz, géographe, venue du bassin sidérurgique lorrain en juillet 2005. Le Service Régional de l'Inventaire a apporté son concours au travail de terrain.

S'attendant sans doute à un travail facilité par la répétition des mêmes caractéristiques, ils ont été frappés par la variété et la richesse des maisons des mines.

En parcourant le Bassin pendant plus d'un an, ils ont été régulièrement questionnés par des habitants surpris que leurs maisons intéressent des spécialistes et que l'on puisse évoquer une candidature à l'UNESCO pour du patrimoine minier ! Souvent la discussion s'est engagée avec ces habitants sur la manière d'habiter la maison et/ou la cité, allant parfois même jusqu'à l'inquiétude de certaines personnes qui s'excusaient de n'avoir pas eu le temps de « faire le jardin », pensant que ces visites correspondaient encore aux contrôles de l'époque des gardes des mines.

Grâce à cette enquête, la plus ancienne cité du Bassin a été identifiée, il s'agit du Coron de l'Eglise à La Sentinelle près de Valenciennes. Elle a été construite en 1826.

Au final, la Mission Bassin Minier dispose sous forme de classeurs de fiches d'un instrument de connaissance qui est déjà très apprécié des intercommunalités. Ce répertoire a aussi alimenté la rédaction du cahier technique consacré à l'histoire et l'évolution



## SÉMINAIRE D'EXPERTS EUROPÉENS DES 9, 10 & 11 OCTOBRE 2007

### LES PREMIÈRES CONCLUSIONS :

Les conseils et points de vue exprimés par les experts ont été recueillis soigneusement par l'association BMU et ses partenaires, la Mission Bassin Minier et la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Ils seront présentés en détail dans la publication de restitution du séminaire à paraître prochainement.

→ Le territoire et le patrimoine du Bassin minier sont encore méconnus à l'échelle européenne, souvent victimes d'une réputation non fondée selon laquelle « tout a été détruit ». La découverte « en réel » du territoire par les experts a permis de battre en brèche cette idée préconçue.

→ Le choix de la catégorie d'inscription, « Paysage Culturel Evolutif » n'a pas été remis en question. Les experts ont souligné la cohérence du territoire et de ses paysages. Le patrimoine existant démontre « la survie du système minier » illustrant le processus d'industrialisation du territoire. La logique d'urbanisation du Bassin minier du Nord-Pas de Calais liée à l'activité minière et l'héritage qui subsiste apparaît, à cette échelle, exceptionnelle.

→ La qualité et la diversité des cités minières ainsi que la variété des terrils ont été largement mises en avant.

→ La candidature du Bassin minier se distingue également par la mobilisation des acteurs et de la population à l'échelle du territoire, ce qui constitue un réel atout pour le dossier. Elle est saluée car l'initiative a émergé du territoire et de la région.

→ Il est fondamental désormais d'approfondir les analyses comparatives. Il faut en effet comparer le Bassin minier du Nord-Pas de Calais à d'autres exemples de bassins industriels (charbonniers) en Europe et dans le Monde. Le bassin n'a pas été suffisamment replacé dans son contexte international. Il existe des patrimoines similaires à celui du territoire : il faut davantage analyser en quoi il se différencie (ampleur, qualité, diversité, conservation, gestion).

→ Il s'agit aussi de travailler davantage sur la compréhension du ou des paysage(s) du Bassin minier. Il faut croiser les regards des architectes, des paysagistes, des historiens, des géologues, des environnementalistes... afin de construire la matière nécessaire pour développer la médiation, l'interprétation et la « mise en scène » du patrimoine et d'en faciliter la compréhension et la lisibilité.





Fosse du Sarreau à Fresnes-sur-Escaut restaurée en 2007

de l'habitat minier édité par la Mission Bassin Minier en 2006. Enfin, la vue d'ensemble qu'il offre a permis au Service Régional de l'Inventaire, aux Services Départementaux de l'Architecture et du Patrimoine et à Maisons et Cités de construire ensemble une grille destinée à établir une classification en vue de distinguer entre cités témoins, cités remarquables, et cités exceptionnelles. Munie de cet outil, Naïma Maziz est retournée dans chaque cité pour compléter sa fiche selon les critères destinés à cette classification. Le dépouillement des résultats identifie 354 cités témoins, 169 cités remarquables et 40 cités exceptionnelles.

Cette classification des cités présentée à la Direction Générale de Maisons et Cités a permis de construire un diagnostic partagé sur les qualités architecturales, urbaines et paysagères des cités. Il s'agit maintenant de démontrer qu'il est possible de préserver et de valoriser ce patrimoine en répondant aux objectifs économiques, techniques et sociaux pour placer les intérêts des habitants au cœur d'une politique patrimoniale. C'est tout le sens du travail que la Mission Bassin Minier propose d'entreprendre avec Maisons et Cités dès la rentrée 2008. Pour Raphaël Alessandri, il s'agit bien de mettre en relation intérêt patrimonial et contraintes de gestion afin d'éviter de plaquer des solutions toutes faites sur un patrimoine avant tout social qui, pour autant, a droit à une exigence de qualité.

Ce travail débouchera sur la réalisation d'un cahier de recommandations architecturales, urbaines et paysagères pour les cités minières.

Démontrer qu'il y a convergence d'intérêt entre la mise en valeur du patrimoine et la gestion des cités sur le long terme est le meilleur moyen d'en assurer la préservation et la valorisation. Si la Mission Bassin Minier, dans le cadre du Plan de gestion est capable de créer ce consensus et de faire émerger de nouveaux modes de faire, une partie du chemin vers la conservation d'un patrimoine habité sera faite.

## 1.235 pièces à ajouter aux terrils et cités

L'héritage minier ne s'arrête pas aux terrils et cités. C'est pourquoi la Mission Bassin Minier a confié au Cabinet SPIRE, familier du Bassin minier, le soin de poursuivre l'identification des autres pièces du puzzle, (principalement les installations de production et les équipements collectifs), entamée en 2003 par l'ensemble des EPCI du Bassin et coordonnée par la Mission Bassin Minier dans le cadre des « atlas patrimoine ». Après un premier dépouillement des sources d'information connues, des fiches réalisées avec le concours d'experts du patrimoine (Service Régional de l'Inventaire,

Conseil du Patrimoine à la DRAC) ont été adressées aux communes. Chaque mairie a pu ainsi compléter la description et la qualification des éléments repérés et fichés mais aussi signaler les éléments inconnus à ce jour, à ajouter ou parfois malheureusement à retirer en cas de disparition ou de démolition. Fait exceptionnel, plus d'une commune sur trois a répondu à cette enquête, qui a été, il faut le souligner, relayée par des EPCI impliqués dans la démarche. Bruno Sinn, du Cabinet SPIRE, observe cependant que la sensibilité au patrimoine minier est très contrastée d'une commune à l'autre : « A Anhiers, associations et municipalité se mobilisent pour sauver un chevalement promis à la démolition par son propriétaire, tandis qu'en d'autres lieux, la sauvegarde d'un bâtiment ne fait même pas débat ! ».

Il s'agit du recensement le plus complet à ce jour même s'il ne peut prétendre à l'exhaustivité absolue, il identifie 1 235 éléments parmi lesquels figurent : 86 fosses, 121 ouvrages d'art, 375 équipements de service public, 56 édifices religieux, 6 mines images, 3 châteaux...

## Pour préparer un Plan de Gestion

Par leurs contenus, les fiches permettent maintenant d'appréhender les problématiques du couple préservation-valorisation. Déjà des églises désaffectées sont devenues des lieux d'art contemporain ou des salles de musique et de nombreux bâtiments sont entretenus par les nouveaux services publics qui les utilisent désormais...

Pour d'autres éléments, la sauvegarde doit beaucoup aux crédits européens liés à la reconversion que l'EPF et les communes ont pu mobiliser. Ainsi, sur les 24 chevalements restant, 18 ont été réhabilités grâce à ces financements, souvent pour plus de 100 000 € chacun. Mais les constructions métalliques les plus anciennes nécessitent une intervention tous les 20 ans pour laquelle il faudra trouver des financements dans la durée.

## Conserver en imaginant comment expliquer l'épopée charbonnière dans un siècle !

Si l'ensemble des cavaliers est repéré, ces derniers ont généralement perdu plus de la moitié de leur tracé même si de nombreux tronçons ont été conservés, par les Conseils Généraux notamment, tels quels ou requalifiés pour des sentiers de randonnée, voire des voies de tramway. Bruno Sinn observe que chaque collectivité qui s'investit, intervient à l'échelle de son territoire et ne peut donc le faire sur l'ensemble d'un cavalier pour en sauvegarder la continuité. Il tire de cette constatation une invitation à « s'interroger sur ce qu'il est nécessaire de conserver pour constituer, à partir de ce formidable héritage, un véritable patrimoine minier régional et que l'on puisse encore expliquer dans un siècle les 270 ans d'épopée minière dans le Nord-Pas de Calais. »



## ENTRETIEN AVEC...

### M. André DUBUC

**Directeur du Centre Historique Minier régional à Lewarde, participe depuis l'origine à la démarche de candidature au Patrimoine mondial de l'Humanité. Il apporte son concours aux expertises. A la suite de la visite des experts européens, nous l'avons interrogé.**

*Quelles sont à vos yeux les principales avancées de la candidature au Patrimoine mondial ?*

*La démarche de recensement du patrimoine menée par l'Association Bassin Minier Unesco, avec la Mission Bassin Minier et la Chaîne des Terrils, constitue un préalable indispensable à toute action de valorisation de la culture minière de notre Région. Les répertoires des terrils, des cités minières, des installations de production et des équipements collectifs, nous permettent aujourd'hui de disposer d'outils techniques précis du patrimoine matériel du Bassin minier. Il convient pourtant maintenant de documenter de manière scientifique ces inventaires et de replacer dans un contexte général et global ces éléments du patrimoine.*

*Quelle est la contribution du Centre que vous dirigez ?*

*Le Centre Historique Minier, qui s'est engagé aux côtés de l'Association Bassin Minier Unesco dès sa création, mène une politique de recherches scientifiques basée sur les collections et les archives qu'il conserve et met à disposition du public et des chercheurs. Le Conseil scientifique du Centre élabore des programmes de recherches dans tous les domaines issus de l'industrie minière : histoire, histoire économique, histoire sociale, droit, géologie, architecture, ethnologie...*

*Comment envisagez-vous la suite ?*

*L'ensemble de ces actions engagées par l'Association Bassin Minier Unesco et ses partenaires doit permettre de réaliser un inventaire le plus complet possible du patrimoine matériel et immatériel de notre ancien Bassin minier, mais aussi de disposer d'outils de recherche rigoureux afin de pouvoir conserver et valoriser ce patrimoine dans les meilleures conditions possibles.*

Association Bassin Minier Unesco

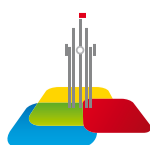
## LE JOURNAL DE LA CANDIDATURE

- Directeur de publication : Jean-François CARON, Président
- Directeur de la rédaction : Catherine O'MIEL
- Ont participé à la rédaction de ce numéro :  
Gonzague DEVAUX (Gouvernance & Développement), Florence MINI, Marie PATOU (association BMU), Raphaël ALESSANDRI, Naïma MAZIZ, (Mission Bassin Minier), Bruno SINN (Cabinet SPIRE)
- Crédits photos : Gonzague DEVAUX (Gouvernance & Développement), Mission Bassin Minier, Mairie de Fresnes-sur-Escaut, Centre Historique Minier régional à Lewarde.
- Conception graphique : Stéphane DESCAMPS
- Impression : ARTÉSIENNE - ISSN en cours

**BASSIN MINIER UNESCO**

4 rue Vasco de Gama - 62750 LOOS-EN-GOHELLE  
Tél. : 03 21 70 34 74 / Fax : 03 21 78 90 22  
contact@bmu.fr / www.bmu.fr

Avec le soutien financier de :





# Bassin minier Unesco

## mots de soutien

par **Daniel PERCHERON**

**Sénateur du Pas-de-Calais  
Président du Conseil Régional  
Nord-Pas de Calais**

*L'histoire du Bassin minier ne fait que commencer. Une aventure humaine à laquelle nous participons tous.*

*Le charbon a façonné la vie, la culture, la pensée de générations de femmes et d'hommes qui nous ont transmis cet inestimable patrimoine. Fallait-il alors tirer un trait sur un pan entier de notre histoire, de notre mémoire, sur ce qui a forgé notre identité et construit nos repères ? Certainement pas !*

*Avec la fin du charbon, l'heure de la mutation a sonné pour les descendants de ces générations, pour les cités, pour toute notre Région. C'est bien en nous appuyant sur notre territoire, sur nos racines que nous pouvons tirer un meilleur parti de l'avenir. Il nous revient aujourd'hui de nous emparer de ce passé et de lui rendre toute sa noblesse en l'utilisant comme exemple de ce que nous sommes, en le revendiquant aussi comme un axe majeur de développement pour demain.*

*C'est pourquoi, avec confiance, nous portons les espoirs de toute une population pour que soit inscrit au Patrimoine mondial de l'Humanité, le Bassin minier.*

et **Daniel CANEPA**

**Préfet de la Région Nord-Pas de Calais**

*Fallait-il faire table rase du passé industriel après avoir sorti la dernière gaquette de charbon ? 20 ans plus tard, la réponse est apportée par le territoire lui-même, par cette démarche de candidature du Bassin minier à une inscription sur la Liste du Patrimoine mondial.*

*Cette candidature est la preuve qu'il y a de la part des populations, de la part des élus, de la part des acteurs de ce territoire, une volonté de s'insurger contre le fait d'effacer l'histoire, tout en œuvrant avec pugnacité pour la construction d'un avenir.*

*Cette candidature dépasse donc largement la prise en considération de l'héritage patrimonial. Elle constitue aussi une démarche continue de transmission de valeurs et de savoirs aux générations futures, qui renforce la capacité d'un territoire à participer à la marche de la Région Nord-Pas de Calais.*

*L'ensemble du travail mené depuis 5 ans a largement crédibilisé cette candidature soutenue par l'Etat qui envisage de la porter auprès du Comité du Patrimoine mondial en 2010.*

*A ce stade de la démarche, je voudrais souligner qu'il me paraît important de voir au-delà de la labellisation. C'est une étape indispensable, mais ce n'est pas un but. C'est un outil au service d'une politique, au service d'une vision partagée d'un territoire hors du commun. Quels seront les moyens qu'il faudra mobiliser et fédérer au service de cette politique ? Comment gérer le territoire avec autant d'envie et d'audace tout en préservant une identité ? C'est le travail qui nous attend maintenant, construire un engagement collectif à la hauteur de cette belle ambition.*

## le journal de la candidature

### EVENEMENTS

UNE PIERRE BLANCHE À MI-CHEMIN DU PARCOURS DE CANDIDATURE :

## Les rencontres 2007 de BMU à Wallers-Arenberg

→ *Le site minier de Wallers-Arenberg a accueilli, le 13 décembre dernier, les deuxièmes rencontres BMU, rendez-vous régulier des acteurs du Bassin minier mobilisés par la démarche de candidature.*

Membres des clubs et ateliers BMU, associations, élus locaux, responsables de services des Communautés de Communes ou d'Agglomération, représentants des Départements, de la Région, de l'Etat, techniciens des organismes publics intervenant sur le territoire, plus de 150 personnes sont venues pour faire le point. **Monsieur Alain Bocquet**, en sa qualité de Président de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut, a assorti son mot de bienvenue d'une présentation du projet engagé de requalification du site de Wallers-Arenberg. **Monsieur Pierre Demessine**, chef de projet, a dévoilé toutes les facettes d'une opération complexe et ambitieuse qui allie la conservation des installations de la fosse et l'implantation d'innovations des plus avancées de traitement numérique des images -voir article en pages 2 et 3-. Cette journée a été marquée par cette entrée en matière : faire du patrimoine un atout pour l'avenir.



Le Président du Conseil Régional, **Monsieur Daniel Percheron**, venu personnellement ouvrir les travaux, a rappelé quelques aspects de l'histoire récente, notamment celle du rapport Lacaze, qui, il y a 20 ans, affirmait : « *L'histoire du Bassin minier est terminée* ». Persuadé que chacun sortirait un peu différent de cette journée sur l'inscription du Bassin minier et de son histoire au Patrimoine de l'Humanité, car « *c'est un formidable dossier* », il a affirmé sa conviction : « *à partir du moment où nous disons d'où nous venons, nous rappellerons pourquoi nous marchons aussi droit, à notre rythme et à notre manière, vers l'avenir. C'est une donnée essentielle du classement du Bassin minier comme Paysage Evolutif à l'inventaire du Patrimoine mondial de l'Humanité* ».

Les participants ont également beaucoup apprécié le message projeté en vidéo de **Monsieur Yves Dauge**, Sénateur, artisan du classement du Val de Loire, Président du Parc Naturel Régional de Loire-Anjou-

Touraine, mais aussi, Président de l'Association des Biens Français du Patrimoine mondial, créée il y a deux ans pour réunir les sites déjà classés. Le tableau qu'il brosse de l'évolution des conceptions en matière de patrimoine, souligne le rôle moteur de la France, qui est passée au cours des dernières décennies de la notion de site, ou de monuments identitaires à une notion élargie de territoires patrimoniaux. « *Il faut s'appuyer sur les fondamentaux du lieu, et, si on parle du Bassin minier, on parle d'une histoire très forte que l'on souhaite mieux connaître, mieux transmettre, mais sur laquelle on a aussi envie de projets de développement. Il ne faut pas figer les choses, mais au contraire montrer, à partir d'éléments identitaires liés à l'histoire, comment faire bouger les choses, les moderniser, être attractif, pour une nouvelle période de création. Le mot « évolutif » est absolument fondamental* ». Monsieur Dauge conclut en invitant les acteurs du territoire à « *fonder votre demande sur le projet. N'essayez pas trop de coller avec un modèle qui serait celui que l'UNESCO aimerait voir, mais soyez vous-mêmes, soyez vraiment dans votre site, porteurs d'un projet qui vous a mobilisés, qui vous mobilise et qui vous mobilisera demain* ».

Suite page 4



voir en pages centrales les interventions des acteurs en table ronde de clôture de la journée.

# L'avenir du patrimoine minier s'écrit des acteurs du territoire

→ Au moment où la Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais organise une table ronde dédiée au Bassin Minier, des acteurs sur la mise en valeur de la table ronde tenu

## Les 8 Communautés de Communes et d'Agglomération

la Communauté d'Agglomération de l'Artois

59 communes – 206 000 habitants

la Communauté d'Agglomération du Douaisis

35 communes – 157 000 habitants

la Communauté de Communes Coeur d'Ostrevent

21 communes – 72 000 habitants

la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin

14 communes – 125 000 habitants

la Communauté de Communes de Lens-Liévin

36 communes – 251 000 habitants

la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut

39 communes – 144 000 habitants

la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole

35 communes – 192 000 habitants

la Communauté de Communes de Noeux et Environs

6 communes – 17 600 habitants

Faire du patrimoine minier un tremplin pour l'avenir, dans les Communautés de Communes ou d'Agglomération, le stade de la bonne idée est bien dépassé. Aujourd'hui, les projets sont définis et les travaux sont engagés. Elles sont pourtant bien jeunes ces communautés nées à partir de l'an 2000. C'est la recherche de leviers de développement de leur territoire, leviers originaux valorisant leurs atouts et permettant de se différencier, qui les a conduites à imaginer des projets innovants à partir de sites exceptionnels.

Pour celui de la fosse 9-9bis d'Oignies, la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin a annoncé, fin 2007, la création d'un pôle musical, avec une salle de concert ultramoderne. Les bâtiments construits en 1929 sur ce carreau de fosse y trouvent une nouvelle destination : studios d'enregistrement et lieux de répétition dans la salle des pendus et les bâtiments administratifs, galerie sonore autour des socles d'un des chevalements, expositions avec les machines, restaurant, jusqu'à la salle au tambour qui accueillera les fêtes ou les séminaires... L'écurie deviendra dès la fin de l'année le premier des hôtels d'entreprises, la vocation économique faisant partie intégrante du pôle. Ce n'est pas seulement la présence de bâtiments classés Monuments Historiques qui donne sens à ce projet, c'est aussi le patrimoine dit « immatériel », car comme le rappelle **Giuseppe Lo Monaco**, chef de projet à la CAHC, « la musique est un élément identitaire fort d'une région où chaque ville, chaque village sont fiers de leurs harmonies ou de leurs fanfares ».

A Wallers-Arenberg aussi le futur se dessine, 8 millions et demi d'euros ont déjà été investis sur le site de la fosse. La Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut y entreprend l'installation d'un pôle dédié à l'image

## La Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais

Installée en mai 2000, pour conduire le chantier de « l'après-mine » du Contrat de Plan Etat-Région 2000/2006, la Mission Bassin Minier Nord - Pas de Calais dispose d'architectes, urbanistes, géographes, écologues pour aider les communes et leurs communautés à l'aménagement et au développement des territoires du Bassin et réaliser les études dont l'Etat et la Région ont besoin.

Les travaux d'inventaire du patrimoine minier<sup>(1)</sup> ont été conduits par la Mission Bassin Minier. Elle sera évidemment aux côtés des acteurs pour le montage opérationnel des projets conformément à la mission reçue de l'Etat, de la Région, des Départements et des collectivités. **Yves Dhau-Decuypère**, son Directeur se plaît à rappeler à propos de la candidature au Patrimoine mondial de l'Humanité que « c'est une démarche qui n'est pas passésiste pour plusieurs raisons et qui ne doit pas non plus être passive. Pas passésiste tout simplement parce qu'on s'aperçoit que la redécouverte de l'identité et de ce qui a fait la richesse de ce territoire, ce sont des valeurs modernes. On pourrait essayer d'imaginer ce que serait devenu le Bassin minier si on avait tout rasé et si on avait réalisé la banalisation du territoire. On aurait effectivement transformé nos puits de mine, nos cités en quartiers modernes, fonctionnels, mais qui seraient certainement une lointaine banlieue de Lille et rien d'autre ». Yves Dhau-Decuypère souligne également « qu'il faut continuer la mobilisation : on est maintenant dans la phase opérationnelle et il y a encore du travail à faire au niveau du montage de projet ».

## L'Etablissement Public Foncier Nord-Pas de Calais

Créé en 1990 par l'Etat et la Région pour requalifier les friches industrielles, il est également un opérateur foncier au service des projets d'aménagement des collectivités. → plus de 5 000 hectares de friches requalifiées. En 2002, il a acquis les terrils encore propriété d'une filiale des Charbonnages de France pour permettre aux collectivités de disposer de 5 ans pour mettre au point leurs projets de réaffectation de ces sites à un nouvel usage environnemental. → 700 hectares en attente d'affectation provenant de Terrils SA.

Dans le Bassin minier, l'activité de l'EPF a commencé en 1991 par la mise en sécurité et la requalification des friches pour lesquelles ont été mobilisés 9 millions d'euros de fonds publics issus du Contrat de Plan Etat-Région, des fonds européens et des participations des collectivités territoriales.

Depuis 2002, l'EPF remplit également un rôle de depositaire temporaire d'un patrimoine foncier entre le moment où il quitte sa fonction industrielle et le moment où il rentrera dans une nouvelle ère d'utilisation et de recyclage. Son Directeur, **Marc Kaszynski**, décrit ce rôle comme suit : « Notre fonction, c'est le portage foncier, donc il y a une entrée et une sortie ». La sortie est de pouvoir céder, parfois après requalification, les sites portés, notamment les terrils, aux collectivités qui ont souhaité une intervention pour les protéger. Cela a été le cas avec les deux départements qui ont repris ou sont en train de reprendre un certain nombre de sites emblématiques. Pour Marc Kaszynski une question demeure : « que fait-on du reste ? Il y a deux hypothèses : ou le reste présente un intérêt sur un autre registre que le registre environnemental, par exemple des terrils de mémoire, des terrils-monuments qui n'ont pas obligatoirement de valeur écologique mais qui sont des symboles paysagers; ou il s'agit de terrils qui ont été classés dans la partie à exploiter et dont l'intérêt va être de récupérer des assiettes foncières. Ces assiettes foncières doivent-elles être conservées dans l'esprit de cette organisation de la géographie industrielle autour de la mine ou peuvent-elles être « rebanalisées » pour de nouveaux usages dont les collectivités ont aussi besoin ? Cela fait partie des questions que nous renvoyons aux collectivités ».

D'autre part, l'EPF annonce qu'il renouvelle sa convention de portage pour 5 ou 7 ans afin de pouvoir réinsérer effectivement ces sites dans des stratégies locales d'aménagement qu'elles soient communales ou intercommunales et, au besoin, engager des travaux complémentaires de paysagement ou de mise en sécurité afin de mieux préparer ces sites à leur vocation future.

## Maisons et cités - SOGINORPA

La SOGINORPA a été créée en 1986 par Charbonnages de France pour gérer l'habitat minier, reprise depuis par les collectivités, elle est intégrée au groupe Maisons et Cités.

Maisons & Cités gère 700 cités minières, soit près de 65 000 logements locatifs, implantés dans 133 communes. Elle rénove 2 500 logements par an pour adapter ce patrimoine immobilier et participer au renouvellement urbain des communes. 800 personnes y travaillent.

**Dominique Deprez**, Directeur de Maisons et Cités rappelle que « Maisons et Cités soutient la démarche. On s'est déjà engagé dans ce soutien et il n'y a pas de raison qu'on s'arrête : on va continuer à la soutenir ». Le parc immobilier de Maisons et Cités est le plus important de la région : il est constitué essentiellement de maisons individuelles jouissant d'une grande attractivité dès que les rénovations sont réalisées. « Dans la société, nous dit Dominique Deprez, on est assez fiers de cette qualité et d'ailleurs, on a même fait un certain nombre de publications pour mettre en valeur cette qualité des cités, notamment des cités-jardins ».

Sa première fonction est celle d'un bailleur social soumis au devoir d'offrir des logements qui répondent aux attentes des locataires et

# s'inscrit dans les projets

Région Nord-Pas de Calais impulse une nouvelle dynamique avec l'appui d'un fonds bassin minier jusqu'en 2013, ces deux pages proposent un tour d'horizon de la mobilisation en valeur du patrimoine minier. Bon nombre d'entre eux sont venus en témoigner lors de la conférence du 13 décembre à Arenberg.



des 24 000 ayants droit, par un confort moderne, une consommation énergétique réduite, et un loyer modeste. « Au-delà de la satisfaction et du confort de nos clients, il y a aussi une facette un peu moins agréable qui est la question des coûts des travaux de réhabilitations, et il faut aussi que nous soyons capables de maîtriser ces coûts pour proposer des loyers qui soient en adéquation avec la solvabilité des occupants. C'est un enjeu extrêmement fort » explique encore Dominique Deprez pour préciser les conditions d'exercice de son métier.

Maisons et Cités est également un aménageur engagé aux côtés des communes dans le renouvellement urbain. Dominique Deprez et son équipe se sont intéressés aux réflexions de la Mission Bassin Minier sur la qualité architecturale du patrimoine « que nous sommes en train d'intégrer dans notre plan stratégique de patrimoine, qui bien sûr s'établit en fonction d'un certain nombre de critères avec les trois volets que j'ai cités : l'aspect architectural et bâti, l'aspect attractivité / peuplement / clientèle, et puis, bien sûr, l'aspect financier ».

## L'Etat

Il procède au classement des Monuments Historiques ou à leur inscription à l'inventaire et c'est lui qui présente à l'UNESCO les candidatures au classement sur la Liste du Patrimoine de l'Humanité.

Il apporte aussi des financements dans le cadre du contrat de projet Etat / Région et procède à l'attribution des crédits européens dans le cadre du programme opérationnel FEDER.

L'Etat a, par l'intermédiaire des services du Ministère de la Culture, la responsabilité d'assurer la conservation des archives ou de mettre en place les protections au titre des Monuments Historiques ou des Sites et Paysages. **Jacques Philippon**, Conservateur Régional des Monuments Historiques, estime qu'il y a encore quelques protections circonscrites à établir : « on a affaire à un patrimoine du XX<sup>ème</sup> siècle et à un patrimoine industriel. Or, ces deux types de patrimoines sont extrêmement fragiles. On l'a constaté partout en France. On a donc encore besoin, je crois, de mettre en œuvre des mesures de protection au titre des Monuments Historiques. Evidemment, il faut les raisonner. Il faut sélectionner, avoir une hiérarchisation qui permette d'aller vers un type de protection, et je rassure mon voisin [D. Deprez], on ne va pas inscrire au titre des Monuments Historiques les 77 000 logements de la SOGINORPA ! ». Pour les cités minières et les ensembles les plus vastes, il préconise de recourir aux Zones de Protection du Patrimoine Architectural et Paysager (les ZPPAUP).

C'est l'Etat qui présente à l'UNESCO les candidatures au classement sur la Liste du Patrimoine de l'Humanité, mais, comme le souligne **Yves Durufle**, Secrétaire Général aux Affaires Régionales, il est également partie prenante « parce que Charbonnages de France a disparu le 31 décembre 2007 et que c'est l'Etat qui en est l'héritier. Responsabilité lourde quand on connaît l'histoire de Charbonnages de France, histoire qui est passionnelle par certains côtés ». Cette responsabilité conduit aujourd'hui l'Etat à soutenir l'émergence de

projets qui soient en cohérence avec la démarche de candidature : « il est important aujourd'hui pour l'Etat de mieux se coordonner compte tenu de la diversité des acteurs qui, côté Etat, interviennent sur le projet. En conséquence, je pense qu'on va avoir un travail de coordination que je piloterai » soutient Monsieur Yves Durufle. Et d'ajouter : « il est important de faire vivre ce partenariat [avec l'ensemble des collectivités concernées] et il faut qu'émerge plus encore une notion de chef de file qui fédère ce partenariat et qui permette d'emporter les dernières adhésions qui sont encore un peu timides... ».

## Le Centre Historique Minier Régional à Lewarde

Ouvert au public en 1984, le Centre Historique Minier, véritable conservatoire de la mémoire de la mine dans le Nord-Pas de Calais, occupe 7 000 m<sup>2</sup> des bâtiments de l'ancienne fosse Delloye. C'est le plus grand musée de la mine en France et le musée de site le plus fréquenté de la région Nord-Pas de Calais. Il a déjà accueilli plus de 2 millions de visiteurs. Il conserve 15 000 objets, 2,5 km d'archives, 500 000 photos, 7 000 ouvrages, 600 films...

La mission du Centre Historique Minier ne se limite pas à conserver des objets du patrimoine minier. Elle s'applique également à leur restituer un sens et quelquefois à les resituer dans un contexte. Selon **André Dubuc**, son Directeur : « rien ne sert de conserver le patrimoine matériel si on ne conserve pas en même temps le sens de ce patrimoine. [...] Un enfant qui naît aujourd'hui dans une cité minière ne perçoit pas forcément immédiatement le sens de l'habitat dans lequel il naît. Il faut le lui expliquer. C'est notre travail avec notre conseil scientifique - composé d'une trentaine de membres dont à peu près un tiers d'anciens ingénieurs des Mines et deux tiers de chercheurs universitaires, dans tous les domaines - qui travaille évidemment en étroite collaboration avec l'association Bassin Minier Unesco pour cette conservation et cette restitution du sens de ce patrimoine ».

Cette année le Centre Historique Minier s'investit dans le concept de Paysage Culturel Evolutif sur lequel s'articule la candidature du Bassin minier au Patrimoine mondial. Pour preuve, l'exposition qu'il a réalisée sur la transformation des paysages et qu'André Dubuc présente ainsi : « on sait que la mine s'est implantée dans notre région au début du XVIII<sup>ème</sup> siècle ; c'était une région verte, agricole, rurale, et la mine en a fait progressivement un pays noir, qui maintenant redevient vert. Cela s'appellera donc « Pays Vert, Pays Noir ». Beaucoup de sites ont disparu mais il en reste des traces : nous allons montrer comment on peut relire un certain nombre de paysages ».

numérique. Les tournages de film y continuent depuis celui de *Germinal* : le dernier en date est une production franco-canadienne « La compagnie des glaces » pour laquelle la banquise a été superposée par l'image numérique. Cette réalisation préfigure la nouvelle vocation du lieu.

Avec le concours du Département Recherche et Enseignement de l'Audiovisuel et des Multimédias de l'université de Valenciennes (laboratoire DREAM), c'est une plate-forme technologique destinée à la recherche, au transfert dans l'industrie, à la formation continue et au perfectionnement professionnel qui prend forme au côté des laboratoires, des studios de tournage et d'une pépinière pour les industries de programmes télévisuels.

Là également, la majeure partie de ces nouvelles activités prendra place dans les bâtiments conservés de la fosse. Déjà la salle des pendus restaurée accueille des conférences et des expositions, celle sur l'acier a attiré près de 6 500 visiteurs... et bien entendu le projet s'intéresse également aux dimensions culturelle et touristique pour valoriser le site et ses environs : trouée d'Arenberg et terribles de la mare à Goriaux.

Avec le 11/19 de Loos-en-Gohelle qui accueille déjà la Scène Nationale, Culture Commune et le pôle d'éco-entreprises de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, avec la fosse Delloye devenue Centre Historique Minier, les 4 sites emblématiques ont désormais une vocation qui non seulement garantit leur conservation mais ouvre aussi de nouvelles perspectives pour leur territoire.

D'autres approches se développent, citons la Communauté d'Agglomération du Douaisis qui s'investit sur la constitution d'une trame verte et bleue s'appuyant sur le maillage de son espace par les cavaliers et terrils, ou encore, puisque le cinéma est à l'honneur, la Communauté d'Agglomération Artois'Comm. qui fait de la cité des électriciens un projet d'intérêt communautaire. Après le tournage d'une scène de « *Bienvenue chez les Ch'tis* », elle apparaîtra bientôt sur le petit écran dans un film intitulé « *La Mort n'oublie personne* ». Datant de 1861, c'est la plus ancienne cité minière de l'ouest du Bassin minier.

## Les 2 Départements

Le Conseil Général du Nord et le Conseil Général du Pas-de-Calais conduisent l'un et l'autre une politique active d'Espaces Naturels Sensibles. Sur la côte et à l'intérieur des terres, cinq mille hectares ont déjà été acquis, aménagés et ouverts au public parmi lesquels figurent des sites miniers.

Dans le Bassin minier, les Espaces Naturels Sensibles mis en valeur par les Départements comportent de nombreux bois, premiers noyaux d'une trame boisée du territoire. Ils s'étendent aussi à des sites miniers porteurs de richesses biologiques, dès lors que leur aménagement et leur gestion s'appliquent à en favoriser l'expression. Ce sont des terrils, conservés en l'état comme celui de Germignies-Nord ou exploités comme le terribles des Argales avec son plan d'eau et sa plage ; ce sont également des étangs résultant des affaissements miniers à Amaury ou Chabaud Latour, ... Pour guider l'évolution des milieux naturels du stade de végétation pionnière à son plein développement, qu'il s'agisse d'étangs ou de zones humides, de prairies ou de pelouses sèches sur les schistes, les équipes départementales ont cultivé de nouveaux savoir-faire de « génie écologique ». A partir de ces noyaux, ils sont désormais mis en œuvre pour doter le territoire d'une trame verte et bleue ; rappelons que les départements ont un rôle important en matière hydraulique. En participant à la restauration du fonctionnement biologique du territoire, les Conseils Généraux participent eux aussi directement à la gestion et à l'évolution du paysage.

(1) voir journal de la candidature n°6

## Un projet en bonne voie

Au cours de cette journée, les participants ont pris connaissance des avancées de la démarche de candidature : les résultats des inventaires patrimoniaux déjà relatés dans le dernier numéro de ce journal, ou encore l'implication des Services Départementaux de l'Architecture et du Patrimoine du Nord et du Pas-de-Calais rappelée par **Madame Catherine Madoni**, Architecte des Bâtiments de France.

Les enseignements de la visite des experts européens durant trois jours en octobre ont été présentés par **Monsieur Massimo Preite**, Professeur à l'université de Florence, et expert associé BMU<sup>(2)</sup>. **Monsieur Benjamin Maccioni** d'ICOMOS-France (Conseil international des monuments et des sites) a même évoqué le paradoxe auquel on est aujourd'hui confronté :

« Nous sommes face à un dossier un peu atypique de par sa taille, de par sa richesse. [...] D'un trop plein d'atouts, on n'arrive plus à

dessiner une ligne directrice et à voir en quoi ce dossier respecte la valeur universelle exceptionnelle qui est le critère d'inscription sur la liste du Patrimoine mondial ».

Le Président de BMU, **Monsieur Jean-François Caron**, a invité chacun à se réjouir de ce constat et à se souvenir du « *scepticisme initial à l'idée que l'histoire ouvrière puisse être crédible. En 2002, quand on s'est lancé dans cette aventure, ce n'était que des points d'interrogation : qu'est-ce que c'est que cette idée de vouloir inscrire le Bassin minier à l'UNESCO ? [...] Le doute n'est plus permis sur la pertinence de cette aventure, qu'il s'agisse des chances de gagner, de la crédibilité du contenu du projet, du portage multiple [...] L'un des atouts de notre candidature est le portage collectif extraordinaire qu'il y a autour de cette aventure, toutes couleurs politiques, tous territoires, tous types d'acteurs confondus* ».

(2) voir journal de la candidature n°6



# au Centre Historique Minier

→ Cette exposition consacrée aux empreintes de l'industrie minière dans le Nord-Pas de Calais, est présentée par le Centre Historique Minier de Lewarde jusqu'au 31 décembre 2008.

Grâce à cinq lieux choisis sur l'ensemble du Bassin - Hergnies et l'étang d'Amaury, Valenciennes-Anzin, Oignies, Bully-Grenay et Bruay-La-Buissière - le public est invité à regarder et comprendre les paysages et les territoires qui l'entourent. Un panorama à 360° pris du haut du terril 110 d'Oignies sert ensuite de véritable belvédère sur l'ensemble du Bassin minier de Denain à l'est, à Haillcourt à l'ouest.

Un dossier pédagogique est à la disposition des enseignants. <http://www.paysvert-paysnoir.com/>



L'exposition est accompagnée par Flora magica, créations photographiques à partir de fleurs fossiles, réalisées par Stephen Sack dont l'œuvre est hantée par la notion de trace et d'effacement.

## Le Bassin minier aux éditions Ouest France

Un guide touristique, publié au mois de juin, propose d'aborder le Bassin minier du Nord-Pas de Calais sous un nouvel angle. Au fil des 144 pages de la plume de Geoffroy Deffrennes et des 230 photos de Sébastien Jarry, le visiteur est convié à un itinéraire-découverte qui retrace l'exploitation charbonnière mais également lui révèle les mystères des nouveaux paysages post-miniers : les terrils avec leurs hôtes, plantes et animaux inconnus sous nos latitudes, l'apparition d'étangs par les affaissements miniers, la conversion des cavaliers en chemins de randonnées,....

Une invitation à porter un regard neuf pour constater que « l'Histoire demeure mais une autre époque commence ».

<http://www.edilarge.fr/>

## Lycéens arrageois, à la taille !

Les élèves du Lycée Jacques Le Caron d'Arras, partis à la découverte du Bassin minier sous la conduite de BMU et du CPIE Chaîne des terrils, ont produit un cahier de voyage « à la manière de ... » et ont mis leurs talents de tailleurs de pierre au service de la candidature en sculptant une table d'orientation. Merci à l'équipe d'enseignants, aux lycéens et à la Caisse d'Epargne Nord-France-Europe qui a financé ce projet.

Avec le soutien financier de :



## RENCONTRE AVEC...

### SOPHIE BECKARY



du Musée d'Histoire Naturelle de Lille, initiatrice des expositions « Itinéraires » et « Pays'Agés »

Avant la fin de vos deux expositions, « Itinéraires », qui a parcouru le Bassin minier pendant deux

ans, et « PAYS'AGES », vous annoncez une suite dénommée COAL : de quoi s'agit-il ?

C.O.A.L. - en anglais - from Carboniferous to Open-eyed Artists on Landscape- c'est en quelque sorte le dernier étage de la fusée. 18 artistes (6 français, 6 allemands, 6 polonais) proposent leur regard sur le paysage des régions minières du Nord-Pas de Calais, de la Ruhr, et de la Silésie, après y avoir séjourné ensemble. L'originalité de cette opération vient du mariage de la culture scientifique - géologie, écologie industrielle, ... - avec la création artistique. Les œuvres seront présentées du 18 octobre au 23 novembre à Lille puis du 27 novembre au 10 décembre au 11/19 à Loos-en-Gohelle.

### Comment est né ce projet européen ?

En 2006, l'agence d'urbanisme de Lille métropole qui s'intéressait aux musées de territoire, nous a associés à une visite du Ruhrland Museum. Le directeur de ce musée nous a mis en relation avec la Fondation pour les monuments industriels et l'histoire culturelle à Dortmund. En Pologne, nous avons eu des contacts par la Région Nord-Pas de Calais qui m'a beaucoup aidée : l'Institut pour l'écologie des régions industrielles et l'Académie des Beaux-Arts de Katowice. Puis, tout est allé très vite, y compris le financement par l'Europe ; les résidences d'artistes ont eu lieu de novembre 2007 à janvier 2008. Chez nous, ils ont été accueillis par Culture Commune qui leur a proposé une soirée avec les habitants en marge des visites sur le terrain : la piscine à Bruay-La-Buissière, le 11/19 à Loos-en-Gohelle, le Centre Historique Minier de Lewarde, le 9/9bis à Oignies, le site de Wallers-Arenberg, ...

### Que s'est-il passé en Pologne et en Allemagne ?

L'exposition a déjà eu lieu du 15 mai au 3 juin 2008 à Katowice, elle a été ouverte par un Symposium international pour révéler toutes les activités impliquées dans le processus de mutation et de revitalisation des régions minières post-industrielles et échanger sur les stratégies d'aménagement et de développement des territoires miniers. Du 31 août au 29 septembre, l'exposition est présentée à Dortmund. La fête de clôture du 12 décembre sur le site du 11/19 de Loos-en-Gohelle prendra la forme d'une soirée publique avec vidéoconférence, pendant laquelle élus et habitants de la Silésie, de la Ruhr et du Nord-Pas de Calais seront connectés de manière simultanée par Internet. Dans chaque région, un Brass Band animera la soirée, et les musiciens participeront au pont sonore et visuel entre chaque pays.

visites et ateliers pédagogiques : renseignements et réservations auprès de [mppetit@mairie-lille.fr](mailto:mppetit@mairie-lille.fr)

### Association Bassin Minier Unesco

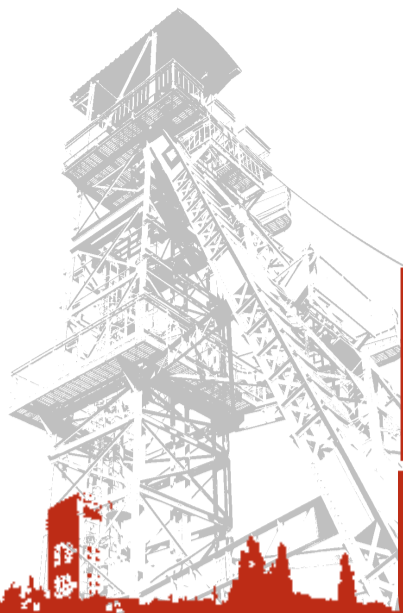
### LE JOURNAL DE LA CANDIDATURE

- Directeur de publication : Jean-François CARON, Président
- Directeur de la rédaction : Catherine O'MIEL, Directrice
- Ont participé à la rédaction de ce numéro : Gonzague DEVAUX, Gouvernance & Développement. Florence MINI et Marie PATOU, association BMU
- Crédits photos : BMU, Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut, J.P. Cardon (ONF), Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent, Mission Bassin Minier.
- Conception graphique : Stéphane DESCAMPS
- Impression : ARTÉSIENNE - ISSN en cours

### BASSIN MINIER UNESCO

4 rue Vasco de Gama - 62750 LOOS-EN-GOHELLE  
Tél. : 03 21 70 34 74 / Fax : 03 21 78 90 22  
[contact@bmu.fr](mailto:contact@bmu.fr) / [www.bmu.fr](http://www.bmu.fr)





# Bassin minier Unesco

## édito

par **Jean-François CARON**

Président de Bassin Minier UNESCO

*Six ans déjà que nous nous sommes lancé ce formidable défi d'inscrire notre Bassin minier au Patrimoine mondial et vous êtes de plus en plus nombreux à vous mobiliser. C'est sûrement une des grandes forces de cette candidature pas comme les autres. Ce numéro rend hommage à cette diversité de soutiens dont l'énergie renforce notre détermination.*

*Nous avons franchi, en 2008, une nouvelle étape lors de l'audition par le Comité des Biens Français du Patrimoine Mondial au cours de laquelle, avec le Président de Région Daniel PERCHERON, nous avons présenté l'état d'avancement du dossier de candidature. Les réactions très positives des membres de la Commission sont autant d'encouragements à poursuivre et nous légitiment pour finaliser, avec les acteurs du territoire, les engagements nécessaires pour concrétiser un plan de gestion du patrimoine minier, dernière étape avant le dépôt de notre dossier par l'Etat français.*

### Le Comité des Biens Français du Patrimoine Mondial

est un comité consultatif chargé de préparer les décisions du gouvernement français sur le choix des dossiers de candidature à présenter au Comité du Patrimoine mondial.

Il est composé de représentants des trois ministères concernés (Culture, Ecologie et Affaires Etrangères), d'experts du Patrimoine et de personnalités qualifiées.

## mot de soutien

par **Yves DAUGE**

Président de l'Association des Biens Français du Patrimoine Mondial

*La candidature que vous préparez a été examinée le 17 septembre 2008 par le Comité des Biens Français et du Patrimoine Mondial. J'en suis très heureux, vous travaillez sur un sujet magnifique. Le Bassin minier du Nord-Pas de Calais représente un territoire unique pour des questions essentielles de société ; au patrimoine matériel surprenant par son importance s'ajoute un patrimoine immatériel conséquent, fait de l'assemblage complexe de valeurs.*

*Loin d'être un exercice formel, cette audition réussie ouvre la voie à la présentation de votre dossier à l'UNESCO. Je vous invite à aller au bout de votre démarche ; en donnant tout son sens au mot évolutif qui est associé au concept de paysage culturel, votre candidature portera un véritable projet de développement.*

*Trouvez dans vos éléments identitaires pérennes les forces de créativité pour l'avenir, fondez votre attractivité territoriale sur cette identité, recherchez l'ouverture et les échanges afin que s'exprime le potentiel de développement de la valeur patrimoniale du territoire minier.*

## le journal de la candidature



## LE BASSIN MINIER AU PATRIMOINE MONDIAL

# Plus qu'une candidature : un territoire en marche...



→ Bien sûr, cette candidature est affaire de dossier. La description des éléments du patrimoine minier mobilise les experts tandis que la préparation du plan de gestion, c'est-à-dire les projets de mise en valeur, invite les grands opérateurs de l'aménagement et du développement des territoires à prendre le crayon pour dessiner un avenir à ce patrimoine : Mission Bassin Minier, Etablissement Public Foncier, maison et cités, intercommunalités, ... –voir journal n°7.

*Cependant, cette candidature est aussi la démarche de multiples acteurs, anonymes ou non, qui réinvestissent un héritage jusqu'alors négativement perçu pour en faire un levier d'avenir.*

## Les clubs BMU, première expression de la mobilisation des habitants

Dès le lancement de la démarche de candidature en 2003, alors qu'elle relevait du défi en totale rupture avec l'évolution récente du territoire, des habitants, hommes, femmes, jeunes ou plus âgés, se sont regroupés en clubs. « C'est une chance extraordinaire de conserver la mémoire de mineurs et de femmes de mineurs qui parlent, qui écrivent, qui relatent... pour déclencher une activité créatrice » rappelait lors du colloque de Wallers-Arenberg, Raphaël Lluch, l'un des pionniers.

En organisant des journées « Remue-Mémoire », en publiant des récits de vie collectés, puis en créant des événements festifs, spectacles ou expositions, moments de rencontre entre générations, les clubs prennent une part active **au rétablissement du processus indispensable à la construction de l'avenir : celui de la transmission.**

Pour ceux qui observent que l'une des principales richesses du pays minier est son patrimoine humain, cette mobilisation spontanée n'a finalement rien d'étonnant. Gérard Mlékuz, Vice-Président de l'Association Bassin Minier UNESCO, souligne volontiers que l'activité des clubs « contribue à réduire les inégalités des Mémoires devant le temps et devant l'histoire. »

L'activité des clubs est aussi en prise directe avec l'actualité locale et l'évolution du patrimoine matériel.

par ses multiples initiatives un contenu et une signification locale au calendrier des mobilisations internationales : journée internationale contre le Racisme décrétée par l'O.N.U. ; Semaine de la Mémoire ; Journées Européennes du Patrimoine ; Week-End de la Culture Populaire, ... et, bien sûr Sainte-Barbe. »

Utiliser le passé comme passerelle pour l'avenir, c'était encore l'objectif du dernier spectacle-vivant son et lumière « Raïsmes, Terre rouge et noire, Terre d'accueil » avec des regards croisés de la jeunesse sur ces mémoires ouvrière, minière et migrante.

Jean-Marie Fillette, coordinateur artistique du projet, ajoute : « nous sommes très heureux d'avoir accueilli 3000 personnes en 2 soirées, car c'était vraiment un spectacle militant au sens noble du terme. Nous en avons fait un DVD qui peut être commandé au 03 27 44 94 05. »



## L'esprit des lieux

Plus à l'est, à Fresnes-sur-Escaut, la création du club BMU du Pays de Condé relève de la mobilisation contre l'exclusion dès l'école. « C'est l'inspecteur de l'Éducation Nationale qui est venu me voir pour créer ensemble un club » se souvient Luc Coppin, le maire. À ses yeux, ce sont les cafés-mémoire organisés par le club qui ont lancé les habitants à la reconquête de leur histoire. Les actions développées par la suite participent toutes de ce même et unique mouvement : la volonté du territoire de retrouver la fierté de ses racines avec, par exemple, les écoles qui créent des cheminements miniers avec l'appui du Parc naturel régional - voir journal n°1 -, ou l'investissement municipal pour la réhabilitation de la fosse du Sarteau et la sauvegarde de la cité Soult ou la participation de la ville au club des communes de BMU. Après 3 années d'intense mobilisation locale, le maire constate que la collecte de la mémoire, si elle est indispensable, est aussi « évanescence et éphémère. »

Il est difficile de garder la convivialité des premiers temps, il faut se tourner vers le futur. La publication sous forme de carnet de voyage des moments forts des cafés-mémoire comme la création d'un spectacle de hip-hop précédemment pour la Sainte-Barbe, sont des actions qui, chacune à leur façon, y contribuent. « Aujourd'hui, l'enjeu consiste à faire émerger une vision collective de notre territoire. Nous devons faire valoir que la culture ne se limite pas aux œuvres des artistes, qu'il y a chez nous comme partout un esprit des lieux. » L'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial de l'humanité a vocation à l'attester.

« Il y a eu 63 puits à Fresnes et c'est ici qu'a été découvert le charbon » rappelle Luc Coppin, « notre territoire a donc toute légitimité à figurer dans les lieux-phares d'une interprétation du paysage minier. La voie pourrait être ouverte par le partenariat qui se met en place officiellement entre la Mission Bassin Minier et le Parc naturel régional auquel le territoire appartient. »

## La mémoire militante

À Raïsmes, le recueil de la mémoire ouvrière, en particulier celle de l'immigration a été entrepris avec l'appui d'un sociologue par un collectif d'associations contre l'oubli de la mémoire constitué en 2004. Il a rejoint les clubs BMU au cours de l'année 2006, en signant officiellement la charte des clubs en présence du Président de BMU et du maire de la commune. « La volonté municipale de réhabiliter un quartier de 3 000 habitants, isolé en forêt avec démolition des Camus », nécessitait un travail sur son identité de cité minière » raconte Jean-Marie Fillette, chargé de la Culture en mairie de Raïsmes. « La population actuelle de la cité Sabatier comprend beaucoup de nouveaux résidents. Bien que la fosse Sabatier n'ait fermé qu'en 1980, et que les plus jeunes habitants aient poursuivi le métier de mineur quelques années dans les fosses Ledoux et d'Arenberg voisines, ce passé récent était méconnu. La création de spectacles, l'écriture de pièces de théâtre avec les enfants des écoles par des artistes en résidence, ont ouvert la réflexion des habitants de la cité sur la richesse de la diversité et des solidarités, les dangers du racisme et de la xénophobie. Ainsi, cette année encore 50 élèves ont participé à l'écriture de la pièce « L'épopée minière de Sabatier » et à l'Atelier « Théâtre » donné en représentation en juin dernier devant 200 élèves et 250 parents. Depuis 3 ans, le collectif - devenu club BMU - donne



## Réactions en chaîne

Les plus jeunes sont particulièrement mobilisés par la découverte de cet héritage minier ; l'appréhender leur permet d'envisager la construction de leur avenir.

Nombre d'établissements scolaires, collèges, lycées, écoles primaires également, rejoignent régulièrement le réseau des clubs BMU pour une action, pour une rencontre, pour un engagement assurément. Une dizaine d'entre eux, à l'échelle du territoire, est associée à l'exposition « carnet de voyage » - voir page 4 -. Ces jeunes gens parcourent leur territoire de proximité et voyagent dans le temps sous la houlette d'un guide du CPIE La Chaîne des Terrils qui leur propose, après un regard sur le passé, une certaine idée de l'avenir.

L'enjeu n'a pas échappé aux acteurs culturels : des marionnettes de Mariska sur la Montagne noire aux veillées de la Compagnie HVDZ en passant par Mineurs dell'arte de la Compagnie Vita Nova. **Les artistes proposent une interprétation de l'héritage, une identification du patrimoine. Ils invitent à créer l'histoire à venir.**

La dimension économique de la candidature a nourri la réflexion de l'atelier **Nouvelle Économie**, lequel, rappelons-le, est constitué de bénévoles de la première heure soucieux d'apporter leurs compétences à la démarche. Cette réflexion gagne du terrain : elle pénètre les Conseils de Développement, mais aussi, les Offices de Tourisme qui effectuent le lien avec le visiteur.

C'est bien là tout un engrenage qui s'est mis en marche vers l'inscription et toute une population qui se sent gagnée par un autre regard...

maquettes et plans réalisés par les jeunes n'ont pas été de trop pour identifier clairement l'habitat minier ; toutes les cités n'en font pas partie, par contre les maisons d'ingénieur en sort. « Cette génération n'aborde pas le patrimoine par transmission familiale, mais par les éléments du paysage. L'expérience montre que sa lecture n'est pas évidente » remarque Madame Coquel. « Au final, les élèves ont présenté leurs travaux à Marie Patou de BMU qui a apporté des précisions, notamment sur la chronologie. Ils ont beaucoup apprécié cette rencontre sous forme d'échange, et bien sûr ils ont retiré une grande fierté de savoir que l'Unesco pourrait s'intéresser à leur patrimoine » conclut Madame Coquel.



## Étonnement et merveilleux

Le théâtre de marionnettes à fils, Mariska, installé à Cysoing s'est impliqué très tôt dans la démarche. Isabelle Bouclet explique sa présence par un coup de cœur lors d'une visite conduite par un guide du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement, la Chaîne des Terrils. De sa découverte des terrils est né un spectacle, la Montagne noire, qui « tourne » depuis 2003. Construit à partir d'un regard d'enfant sur cette montagne sans ressemblance avec le terril du récit de son grand-père, ce spectacle de marionnettes joue de l'étonnement et du merveilleux pour inviter à renouveler le regard sur les paysages. Le grand-père d'Isabelle Bouclet était mineur à Sin le Noble.

Programme disponible sur le site <http://theatre-marionnette-spectacle-vivant-divertissement-cysoing.mariska.fr/> et sur demande au 03 20 79 47 03.

## Plaisir de surprendre

Olivier Duhamel est guide de l'Office de Tourisme Artois-Gohelle ; Pourtant, il habite Lille. C'est après avoir obtenu un diplôme de guide-interprète à Angers qu'il revient dans la région. Conduire les visites guidées du Bassin minier, c'est un retour aux origines, sa famille paternelle est lilloise. Il remarque qu'au fil des années les visiteurs extérieurs et sans attaches avec la région se font plus nombreux et plus jeunes. « Sur notre circuit qui va des Grands Bureaux au site du Loure en passant par la cité du 12 et le carreau du 1/19, je constate que les gens sont accrochés. En passant devant le siège de Bmu, j'en profite pour expliquer les éléments qui étaient la candidature au Patrimoine mondial. Au début, je vois des visages surpris, puis l'étonnement laisse place à quelque chose de positif. Le classement au titre des paysages culturels évolutifs est une bonne approche, les gens sont très intéressés par la lecture de paysage qui centre sur l'histoire de l'évolution industrielle, et également par la dimension sociologique. »

## Dans mon quartier...

Au lycée Fernand Duchicourt à Hénin-Beaumont, des élèves de 1ère scientifique recherchent le patrimoine minier dans leurs villes : Billy-Montigny, Courcelles, Courrières, Dourges, Hénin-Beaumont, Leforest, Méricourt, Montigny-en-Gohelle, Noyelles-Godault, ... Puisque les programmes de géographie et d'histoire comportent respectivement l'étude de « sa » région et la révolution industrielle avec ses conséquences sur la société, nous avons pris contact avec BMU expliquent Mesdames Coquel et Genavese, leurs professeurs. Leur expérience révèle que la notion de patrimoine fait question : « il n'y a rien dans nos communes » disent d'abord les jeunes, avant d'ajouter « ah si, il y a les terrils ! » Invités à faire un reportage dans leur ville, les élèves ont rencontré des difficultés dans leurs recherches. Comment imaginer que des églises, des écoles, des monuments commémoratifs font partie du patrimoine minier ? Documents anciens retrouvés auprès des associations, photographies,

## Vues du ciel

Qui n'a pas été surpris par ces vues du ciel qui composaient l'exposition « Perspective » lorsqu'elles ont fait le tour du Bassin minier avec les expositions « Itinéraires » du Musée d'histoire Naturelle de Lille ? Avec son ULM, le photographe professionnel Philippe Frutier survole ce territoire depuis 12 ans. « Pour moi, l'évolution du paysage est flagrante ! Avec un regard qui privilégie la vision graphique, mes photographies captent les traces de l'activité des hommes. L'évidence est là : le paysage minier retrouve un visage humain, les anciennes verrues deviennent des endroits de vie culturelle, sportive ou de loisirs. Quand je mets pied à terre, j'ai envie d'aller à la rencontre des auteurs de cette transformation. Nulle part ailleurs, je ne ressens la même chose, je crois que le virage est bien négocié, l'essentiel est déjà gagné. Merci aux ateliers lancés par BMU pour reconquérir notre identité et notre fierté. »



## Les communes forment leur club pour afficher leur engagement

La candidature se prépare également par un travail de fond sur les mesures à prendre pour valoriser le patrimoine minier que ce soit sur des sites emblématiques - Centre Historique Minier à Lewarde, site du 11/19 à Loos en Gohelle, carreau du 9/9bis à Oignies, site de Wallers Arenberg, - ou dans les cités en rénovation. C'est **d'abord au sein des intercommunalités** que les élus et les maires se sont saisis, avec le concours de la Mission Bassin Minier, du contenu du projet de mise en valeur du patrimoine minier : recensement des biens de l'héritage minier, réflexion sur l'aménagement des cités, réutilisation des sites miniers majeurs...

Ce sont aussi les intercommunalités qui, à l'occasion de manifestations publiques dédiées à la valorisation du patrimoine minier, ont organisé avec l'association BMU des cérémonies de remise de drapeaux de soutien à la candidature. Chaque mairie peut ainsi afficher, lors des fêtes locales ou de manière permanente, **l'adhésion de la commune à l'ambition collective du Bassin minier.**

Au-delà de cette mobilisation intercommunale, plusieurs élus ont exprimé le souhait d'aller plus loin dans leur engagement. Désormais, un club réunit<sup>(1)</sup> leurs communes et formalise leur participation à la démarche.

### Présent et avenir

« A Méricourt, nous savons que l'on se construit un avenir en n'oubliant rien de son passé ; c'est pourquoi nous nous sommes joints très tôt à la démarche de candidature proposée par BMU » déclare le maire, Bernard Baude.

Le présent et l'avenir, c'est la reconquête de l'ancien site du 4/5 Sud pour réunir Méricourt-Village et Méricourt-Corons. Bernard BAUDE explique que le grand rond-point situé entre les deux, fait aujourd'hui trait d'union parce que les habitants, jeunes ou anciens, mineurs ou non, se sont saisis de cet espace. « Des anciens mineurs, représentants des grands courants d'immigration (Pologne, Italie, Afrique du Nord...) y ont construit une entrée de mine symbolique, à côté, les élèves d'un lycée technique y ont installé un chevalet miniature et un artiste y a planté un gigantesque arbre métallique comme un jalon tourné vers l'avenir. Ce lieu porte désormais le nom de rond-point des Droits des Enfants. »

Méricourt est également concerné par le tourisme de mémoire avec le « Parcours des Rescapés » de la catastrophe du 10 Mars 1906 qui court entre les villes de Méricourt, Billy-Montigny, Fouquières et Sallaumines.

La municipalité prépare maintenant la transformation du site de la fosse du 4/5 sud en éco-quartier doté d'une médiathèque. Il reste à trouver la vocation du terril dit « le bossu. » « Là encore, la participation des habitants fera la différence » précise le maire.

### Fiers de nos origines

« A Harnes, nous avons la volonté de nous projeter dans l'avenir en restant fiers de nos origines, de l'histoire du Bassin minier, de sa Culture et des valeurs. Malgré la fermeture des mines, nous devons continuer d'entretenir le souvenir de ceux qui ont chauffé la France pendant plus d'un siècle » confie Philippe Dugesnoy, le maire. « C'est, je crois, en 2004 que j'ai pris conscience de l'importance collective de nos racines et de l'attachement à notre histoire. J'étais alors Président d'une association mutualiste, « La Revanche du drapeau », qui, en choisissant ce thème fédérateur, a connu un grand succès. Il restait à affirmer ouvertement notre volonté communale de participer plus activement à la démarche vis-à-vis de l'Unesco. C'est chose faite avec notre adhésion au club et la remise de drapeau officialisée le 3 février » ajoute Philippe Dugesnoy.

L'action municipale vise déjà la préservation du patrimoine remarquable. « Nous voulons éviter de dénaturer un bien qui sera dans les années à venir un joyau. Cela n'exclut pas à nos yeux les évolutions pour un plus grand confort et une plus grande modernité dans le logement et l'urbanisme. » Ainsi, Harnes prend soin du quartier Belleque considéré comme exemplaire pour l'histoire de notre région et s'implique en faveur de l'environnement « tout le monde connaît la passion jardinière de nombreux concitoyens » rappelle le maire. Le terril « Fort Louis », sera bientôt aménagé en coulée verte, et l'ancien cavalier deviendra un espace de détente et de balade qui reliera ce terril au bois de Florimont. « N'oublions pas qu'Harnes possède une autre spécificité de notre Bassin : une Harmonie qui fêtera ses 150 ans en 2012, et surtout un musée de la mine. Sa place est toute trouvée dans les réseaux des musées qui se tissent autour du Louvre-Lens. Les touristes qui se rendront sur l'ancien carreau de mine où sera implanté le Louvre, ne pourront pas faire l'impasse sur l'histoire de notre région. Le musée de l'École et de la Mine sera là pour répondre à leurs interrogations » précise encore le premier magistrat et d'ajouter : « nous nous impliquons également dans la dimension internationale du projet en développant des jumelages avec des villes qui ont connu une histoire minière comme Loznice en Ecosse, Chrzanow en Pologne ou Jérada au Maroc. »



## ENTRETIEN AVEC...

→ PHILIPPE VASSEUR

Président du club d'entreprises de BMU

**Votre entreprise, le groupe Crédit Mutuel Nord Europe, soutient l'association BMU depuis l'origine. Quelles sont les raisons de ce partenariat ?**

Notre groupe a pour caractéristique d'être une banque de territoire avec un ancrage fort dans sa région, fondé sur des relations de proximité. Etre acteur et solidaire des personnes, des bassins de vie, cela fait partie de nos valeurs mutualistes. Le projet porté par l'association BMU a du sens : il puise dans les racines de notre histoire et se tourne vers l'avenir, s'y associer était séduisant.

Le sentiment de partager la même vision dynamique que le Président de BMU était une garantie, il a déclenché notre décision.

**Sous votre impulsion, se dessine un club d'entreprises pour renforcer la démarche de candidature du Bassin minier au Patrimoine mondial de l'Humanité. Qui souhaitez-vous impliquer ?**

Tout le monde bien sûr, mais avec au premier rang les entreprises locales. L'engagement des PME du territoire démontrera que ce projet est porté par tous les acteurs y compris économiques. Une candidature présentée au niveau mondial a évidemment vocation à être fédératrice, le cercle des soutiens grandira ensuite naturellement.

**Comment abordez-vous ce parrainage au regard de vos engagements en faveur de plus de responsabilité sociale et environnementale des acteurs économiques ?**

La responsabilité première du chef d'entreprise reste et restera de faire tourner son activité. Mais cela ne suffit pas. La société considère que les entreprises ont aussi des responsabilités citoyennes, en particulier vis-à-vis de leur territoire. Vouloir porter une ambition de son territoire, s'engager dans un club de soutien, c'est exercer pleinement cette responsabilité.

**Quels vœux formulez-vous pour l'avenir ?**

Je souhaite vivement que ce projet apparaisse à tous comme la contribution du Bassin minier à la construction de l'avenir de la région. Une nouvelle géographie se dessine sous nos yeux, les plus jeunes y prennent pied peu à peu : par exemple, suivre un cours le matin à Douai, se promener en centre ville de Lille en fin d'après-midi pour finir le soir à Bollaert !

**Quel apport propose le projet fondé sur le patrimoine minier à un territoire et ses 5 millions d'habitants, français et belges ?**

C'est de la réponse à cette question que naîtra une mobilisation régionale comme on a pu l'observer pour d'autres grandes ambitions de niveau international.

## Les entreprises se joignent au mouvement du territoire

Participer aux mutations du territoire, développer son attractivité, contribuer à l'évolution de son cadre de vie, **ces thématiques sont désormais familières aux entreprises du Nord-Pas de Calais.**

Dans le Bassin minier, dont l'image évolue plus lentement que le reste de la région, ces préoccupations prennent un relief particulier. Dès la création de l'association BMU, quelques pionnières ont apporté leur soutien, ont pris part à des projets. La Caisse d'Epargne, par exemple, a ainsi financé 3 opérations associant des établissements scolaires à la démarche proposée par BMU.

Ces entreprises ont bien perçu que cette candidature ne porte pas sur un plan de sauvegarde patrimonial enfermé dans le passé, mais sur un projet tourné vers l'avenir. Se joindre à la démarche représente un investissement de long terme qui s'inscrit dans une vision de développement durable pour ce territoire qui a eu à souffrir d'un modèle de développement opposé. C'est pourquoi, BMU invite désormais les entreprises à dépasser le stade du concours à des opérations ponctuelles pour s'associer durablement à la construction de la candidature au sein d'un club d'entreprises comme l'ont suscité en leur temps la candidature olympique, la désignation comme capitale européenne de la culture...

### Comme une évidence

Parmi les participants au club des entreprises, figure Gazonor qui exploite le gaz de mines sur l'ensemble du Bassin Nord-Pas de Calais. Pour Nicolas Ricquart, son Directeur, ce soutien s'est imposé comme une évidence. « Notre activité est elle-même issue des activités des Charbonnages de France. Nous sommes convaincus que la valorisation de ce gaz est porteuse de capacités industrielles nouvelles et représente un potentiel de projets de développement économique. Nous avons le sentiment de partager la vision affichée par le projet de valorisation du patrimoine minier inscrit dans la candidature du Bassin minier au Patrimoine mondial de l'Humanité : prendre appui sur le passé pour entrer dans l'avenir. »

C'est pourquoi, cette candidature pourtant centrée sur l'intérêt culturel du patrimoine minier et son potentiel touristique, s'inscrit dans la politique active d'implication locale que mène notre groupe European Gas. Celui-ci soutient des projets culturels, en Lorraine par exemple, le spectacle « Les Enfants du Charbon » sur l'histoire des Bassins miniers français.

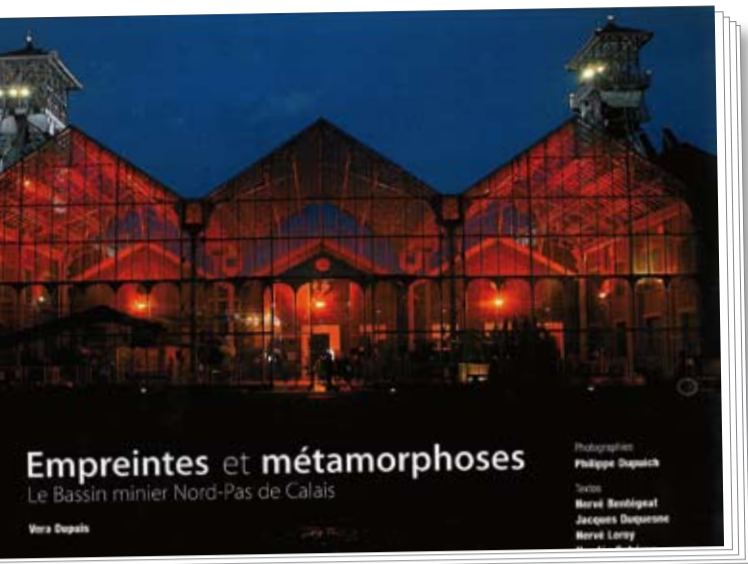
Nicolas Ricquart qui est attaché à cette région où il a ses racines familiales fait également observer que l'exploitation en cours est également un atout en termes de développement durable. En captant le gaz de mines, non seulement on valorise une source d'énergie, mais on réduit l'émission d'un gaz à effet de serre qui contribue au réchauffement climatique.

1 : Comité d'Amitié Raismes-Eisleben-Lazy ; Comité de Sauvegarde du Patrimoine Raismois ; Comité de la Course des Terrils ; Association Raisnoise de la Culture ; Femmes Solidaires- UFF de Raismes ; Association des Combattants ACPG - CATM-TOE ; Association Pour le Cadre de Vie des Habitants de Sabatier ; Atelier d'Arts Plastiques ; Maison de Quartier de Sabatier ; Maison de Quartier de Vicoinne ; Structures de Jeunesse et Education Nationale (écoles et collèges).  
2 : Logements miniers construits par les Houillères à partir de 1959 selon un procédé industriel de préfabrication conçu par l'ingénieur Camus.  
3 : Angres, Annay-sous-Lens, Auchy-les-Mines, Beuvry, Condé-sur-Escaut, Divion, Douai, Ecaillon, Emerchicourt, Erre, Escaupont, Fouquières-lez-Lens, Grenay, Harnes, Hornaing, Hulluch, Lefors, Lens, Liévin, Loison-sous-Lens, Loos-en-Gohelle, Marles-les-Mines, Noyelles-les-Vermelles, Noyelles-sous-Lens, Oignies, Rieulay, Saint-Saulve, Vendin-le-Vieil, Wallers-Arenberg, Waziers, Wingles





# Empreintes et métamorphoses



Pour les fêtes de fin d'année, le rayon « beaux-livres » des librairies donnait à voir un superbe ouvrage, publié par les éditions Ouest-France. Sous le titre « *Empreintes et métamorphoses* », Véra Dupuis, coordonnatrice du projet mené par Ouest-France en partenariat avec BMU, nous livre un document unique. Cinq auteurs de talent ont pris la plume : Hervé Bentégeat, Jacques Duquesne, Hervé Leroy, Haydée Saberan et Dimitri Vazemsky. Au fil des 144 pages, avec les superbes photographies de Philippe Dupuich et Philippe Fruitier connus pour leurs regards originaux, le Bassin minier laisse deviner son avenir. A noter, les élèves de l'École Supérieure des Arts de Cambrai ont réalisé les créations graphiques qui ponctuent les chapitres du livre.

**Imane AMHAL, Myriam KEZADRI et André MOUREIRA DOS SANTOS** sont élèves de 4<sup>ème</sup> au Collège Léonard de Vinci de Carvin. Ils participent tous les trois, dans leurs classes respectives, au projet **Carnet de Voyage**.



**Comment percevez-vous la démarche d'inscription du Bassin minier sur la Liste du Patrimoine de l'Humanité ?**

- C'est l'histoire de la Région Nord-Pas de Calais qu'on ne va pas perdre.
- C'est bien parce qu'il ne faut pas oublier.
- C'est les générations passées.

**Quel est, selon vous, l'intérêt de valoriser la mémoire ?**

C'est important. Si on oublie l'histoire de cette région, on oublie ces gens qui sont morts, qui ont souffert.  
 Myriam confie : Je ne veux pas que l'on oublie mon grand-père qui a travaillé 36 ans à la mine pour chauffer les autres. Il a failli en mourir. Il faut que tout le monde le sache. C'est notre histoire.

**Vous sentez-vous « responsables » de cette mémoire ?**

- On veut surtout savoir. Et Imane d'ajouter : Il faut que je sache, moi, pour raconter plus tard à mes enfants.  
 André est arrivé du Portugal il y a 5 ans. Il a d'abord « trouvé la région noire et l'abondante végétation de son pays lui manquait. » Mais il s'est fait des copains, petits-fils de mineurs et il se découvre aujourd'hui à « vouloir apprendre et comprendre notre histoire pour... la transmettre ! »  
 Myriam ajoute : il faut que l'on raconte cette histoire à tout le monde. Tout seul, on ne peut pas tout changer ; par contre, si on intéresse les autres, ils sauront que c'est parce que nos grands-parents travaillaient que eux pouvaient se chauffer.

**Que pensez-vous du projet Carnet de Voyage ?**

C'est une bonne idée. Ça permet d'apprendre confie André. Quant à Imane et Myriam, elles estiment que cela permet de rassembler les connaissances de chacun et de les partager. Tous trois précisent simplement et sans prétention que, si le Bassin minier est inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial, ils seraient fiers d'avoir pu participer. En ce qui concerne Imane et Myriam, elles se disent que leurs grands-pères n'auraient pas travaillé pour rien. Imane indique que sa fierté tiendrait surtout au fait d'honorer la mémoire.

**Avez-vous quelque chose à ajouter ?**

Oui, ce qui est important aussi c'est que la mine a amené des gens d'ailleurs, leurs familles restaient d'abord au pays et eux venaient travailler. Et c'est pour ça qu'il y a dans cette mémoire plein de personnes d'origine différente et que nous sommes deux maghrébines et un portugais à répondre à vos questions !

## « Les Grands Bureaux presque trop étroits »



Le 27 janvier dernier, plus de 70 personnes ont répondu à l'invitation lancée conjointement par la Direction Régionale des Affaires Culturelles, la Mission Bassin Minier et BMU. Il s'agissait de réfléchir en commun aux outils permettant de protéger et gérer le patrimoine minier, notamment les ZPPAUP - Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager -. Le nombre d'élus et de techniciens des communes et des intercommunalités présents toute la journée indique déjà que la candidature sera étayée par de multiples engagements de bonne gestion patrimoniale. Ces rencontres seront réitérées au cours de l'année pour poursuivre la réflexion sur d'autres outils et mesures de mise en valeur.

## Présence à Paris

L'association parisienne Chti'Médias a reçu BMU, le 3 février dernier. A cette occasion, les deux Présidents, Jean-François Caron et Vincent Vermeulen, ont formé le projet de créer un « club Chti'Médias de soutien à la démarche » à l'automne prochain. Créée en 2005, cette association regroupe des professionnels des médias et de la communication originaires du Nord-Pas de Calais / Picardie avec l'ambition de relayer dans les médias les initiatives dynamiques régionales qu'elles soient économiques, sociales ou culturelles. <http://www.chtimedias.com>



# Racont'âges en Pays de Condé

Garder la trace des paroles échangées lors des cafés-mémoire organisés par le Club BMU du Pays de Condé et partager ces moments de vie est maintenant possible grâce au recueil réalisé avec l'association Hérît'âges et l'illustrateur Simon Bridoux à partir des 179 pages consignées par l'ethno-sociologue d'Espaces Naturels Régionaux : Laurence Carré. Cette brochure a été dévoilée à l'occasion d'un spectacle préparé par la Compagnie des Baladins avec les habitants et les adolescents - les contes à mille gueules - organisé pour la Sainte-Barbe à l'auditorium de Vieux-Condé. Avec cette publication, le Parc naturel régional Scarpe-Escaut enrichit encore ses collections consacrées à l'héritage minier.

# Carnet de voyage



L'exposition sur la démarche de candidature à l'UNESCO va circuler sur le territoire du Bassin minier de 2009 à 2011. Intitulée « *carnet de voyage* », cette exposition va proposer, à partir d'illustrations originales et de photos, un voyage dans un territoire minier transcendant par la candidature au Patrimoine mondial. Elle est accompagnée d'un film sur la candidature qui a été projeté en avant première le 12 décembre 2008 pour la manifestation de clôture de l'exposition COAL à Culture Commune. Le film va être dupliqué pour être mis à disposition notamment des clubs et des acteurs du territoire, pour être diffusé lors de manifestations. En accompagnement de l'exposition, un projet consiste à faire créer des carnets de voyage parallèles par au moins un lycée ou collège<sup>(4)</sup> par intercommunalité. Ils travaillent indépendamment de l'exposition mais sont amenés à la rejoindre sur des instants précis. Il s'agit d'une vision propre territoire par territoire. Ces carnets ne sont pas « livrés » au public mais présentés. A charge pour les établissements d'en créer le corps et l'illustration. Pour réaliser ces documents, les élèves ciblés assistent à une visite de leur territoire encadrée par le CPIE Chaîne des Terrils. La restitution est prévue en mai 2009.

4 : LP Allende, Béthune - LP F. Albert, Noeux les Mines - Collège L. Vinci, Carvin - LP Cassin, Montigny en Ostrevant - Collège Charles Eisen, Valenciennes - Lycée Technique et Industriel Alfred Kastler, Denain - SEGPA, Collège Jean Jaurès, Lens - Collège Gayant, Douai - LP Langevin, Waziers - Ecole Carnot, Lens.

## Association Bassin Minier Unesco

### LE JOURNAL DE LA CANDIDATURE

- Directeur de publication : Jean-François CARON, Président
- Directeur de la rédaction : Catherine O'MIEL, Directrice
- Ont participé à la rédaction de ce numéro : Gonzague DEVAUX, Gouvernance & Développement. Florence MINI et Marie PATOU, association BMU
- Crédits photos : CPIE Chaîne des Terrils, Club BMU et Ville de Raismes, Ville de Méricourt, Culture Commune, Mission Bassin Minier, Francis MARECHAL, Hélène DECARNIN, Gonzague DEVAUX, Frédéric KOWALSKI, Georges KUPCZIK, Mairie de Bruay-La-Buissière, Altimage, Artois'COMM., Musée d'Histoire Naturelle de Lille, Samuel DHOTE, PNR Scarpe-Escaut, Club BMU Pays de Condé
- Conception graphique : Stéphane DESCAMPS
- Impression : ARTÉSIENNE - ISSN en cours

### BASSIN MINIER UNESCO

4 rue Vasco de Gama - 62750 LOOS-EN-GOHELLE  
 Tél. : 03 21 70 34 74 / Fax : 03 21 78 90 22  
[contact@bmu.fr](mailto:contact@bmu.fr) / [www.bmu.fr](http://www.bmu.fr)

Avec le soutien financier de :





# Bassin minier Uni

## pour la candidature au Patrimoine Mondial

# édito

par Jean-François CARON  
Président de l'Association Bassin Minier Uni

Exceptionnel et Universel,  
et si c'était nous ?

En 2003 un pari qui semblait fou. Et pourtant...

7 ans après, nous venons de franchir une étape majeure dans le long chemin qui mène à l'inscription au Patrimoine mondial.

Cette reconnaissance par la France est avant tout, un hommage aux mineurs, aux générations laborieuses, aux migrants, à tous ceux qui ont participé à l'essor du pays.

C'est aussi un changement dans le regard porté sur le Bassin minier.

L'implication, la mobilisation et le soutien de tout un territoire ont porté cette ambition collective en passe de se concrétiser.

Merci à tous !

A nous maintenant de défendre nos valeurs au niveau international pour convaincre le Comité du Patrimoine mondial que le Bassin minier du Nord-Pas de Calais témoigne d'une histoire humaine exceptionnelle et universelle, celle des mineurs...

# le journal de la candidature

## EVENEMENT

Ministère de la **Culture** et de la **Communication**

Communiqué  
de presse



**Frédéric Mitterrand, ministre de la culture et de la communication, annonce la décision de proposer le Bassin minier du Nord-Pas de Calais pour son inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco.**

Le gouvernement français, représenté par Catherine Colonna, Ambassadrice, représentant permanent de la France auprès de l'UNESCO a déposé aujourd'hui 25 janvier le dossier de proposition d'inscription du Bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais sur la Liste du Patrimoine mondial. Cette candidature concerne un "paysage culturel", c'est à dire un important territoire où se lit encore aujourd'hui l'activité minière, à travers les installations techniques, les formes d'habitat, la silhouette du paysage. Terrils, puits de mine, chevalements, installations de traitement et de transport du charbon, cités ouvrières sans nombre avec leurs écoles, leurs dispensaires, leurs églises, etc, c'est un monde particulier créé et construit par et pour la mine qui vient aujourd'hui témoigner de l'histoire de l'homme et du travail.

Avec ce dossier, la France propose à l'UNESCO de consacrer une mémoire, celle de la mine, qui a éprouvé et marqué des générations, à travers un paysage particulier, aujourd'hui préservé, et riche d'enseignements sur l'histoire des techniques, sur l'histoire de l'architecture et de l'habitat, et sur les rapports de l'Homme et de son environnement.

Frédéric Mitterrand se félicite de cette candidature exceptionnelle par son sujet et son ampleur, qui, en outre, est portée avec passion et émotion par toute la population régionale.

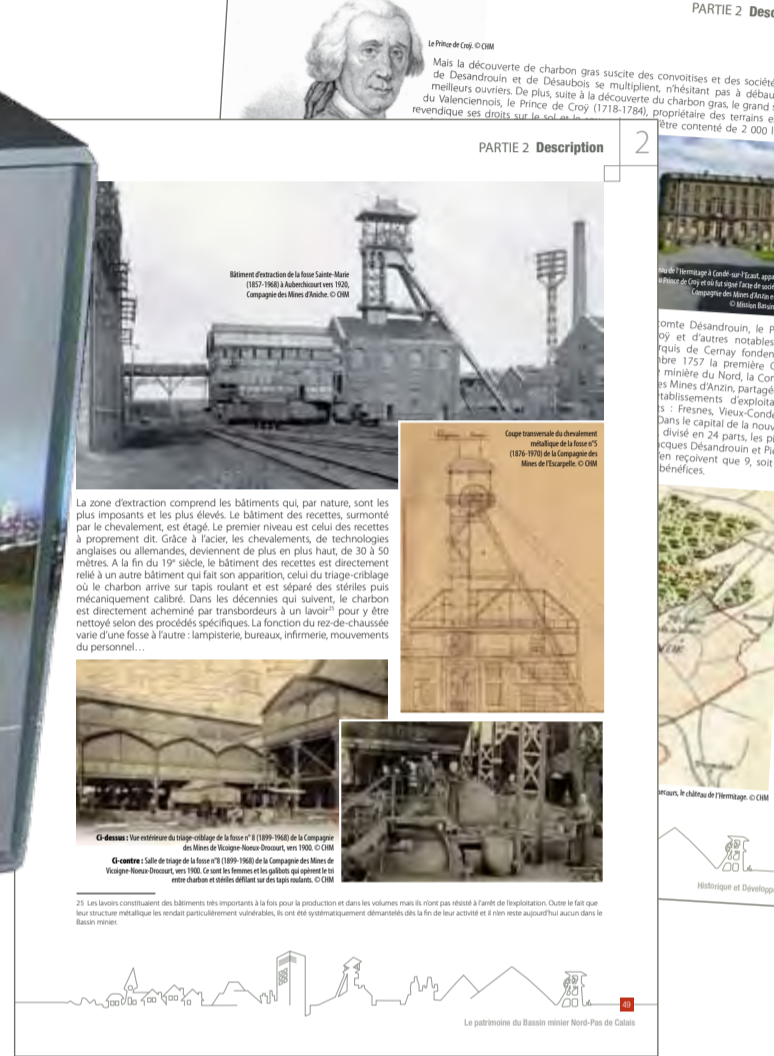
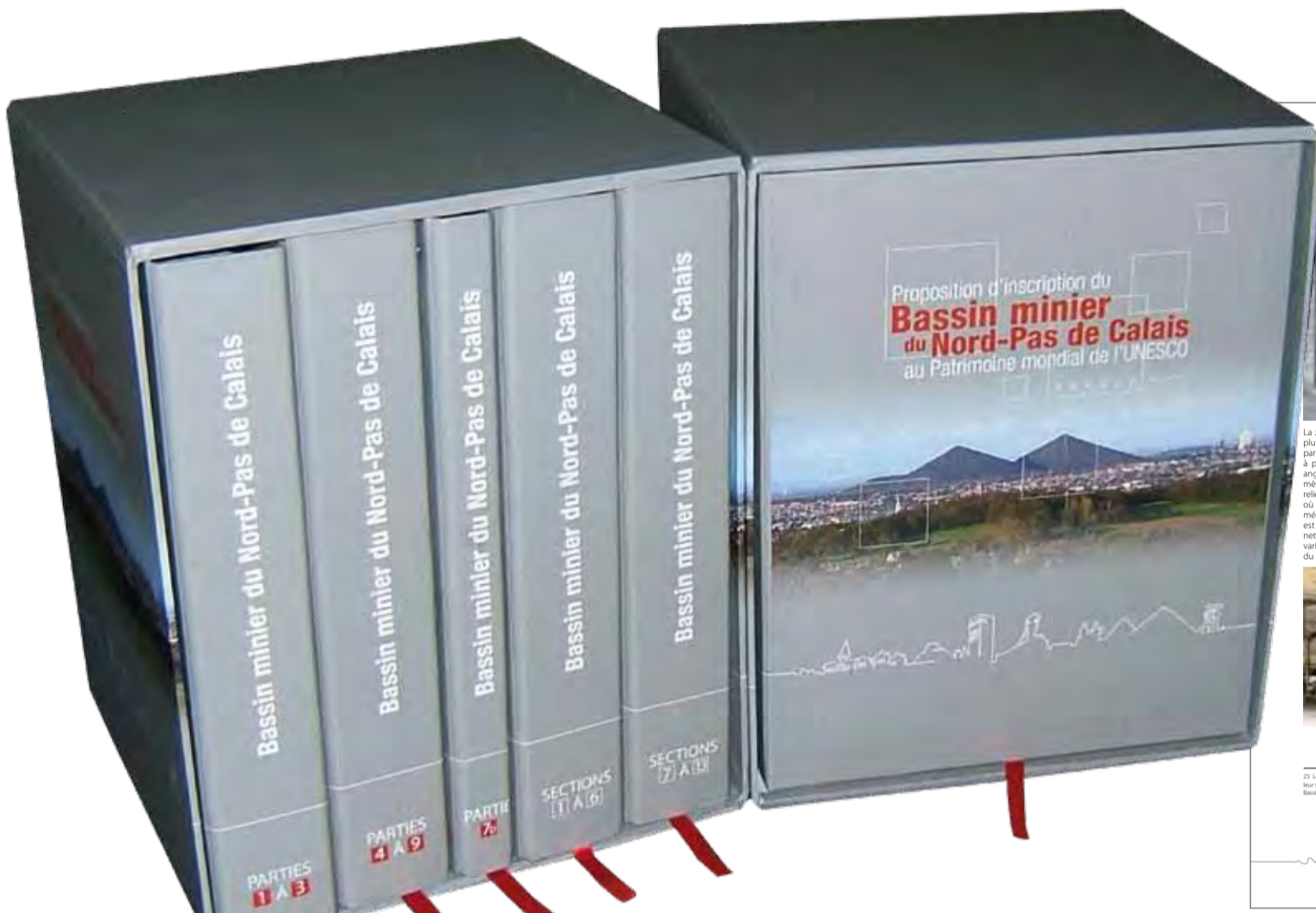
Le patrimoine de l'humanité, ce n'est pas seulement la collection des chefs d'oeuvre de l'art, ce peut être aussi le témoignage du cadre de vie et de travail de l'homme, quand il est signifiant et représentatif.



# DOSSIER

# L'esprit d'un acte collectif de ca

1 450 pages, 3 730 photos, 91 cartes, le dossier confié à l'Etat pour présenter la candidature à l'UNESCO ne laisse pas indifférent.



**Gilbert Rolos**  
Président de la  
Mission Bassin Minier

La Mission Bassin Minier que vous présidez est proposée pour être la structure gestionnaire du futur label Patrimoine mondial. Comment concevez-vous votre rôle ?

« La gestion du futur label sera une évolution majeure pour la Mission Bassin Minier, outil d'ingénierie, créé il y a 10 ans, pour accélérer le processus de l'après-mine. Elle devra être renforcée pour mettre en œuvre le Plan de Gestion, véritable « feuille de route » collective et ambitieuse, activer les démarches de projets dans le respect des valeurs de l'UNESCO, promouvoir le territoire, trouver et coordonner les crédits, continuer à encourager la mutualisation et la mise en réseau des acteurs... Je suis confiant car nous travaillons déjà en articulation avec l'ensemble des équipes d'ingénierie intervenant sur le territoire ».

Des engagements ont été pris pour étayer la candidature, mais au-delà de la contractualisation, il sera nécessaire d'appliquer des règles collectives pour garantir la protection de ce Bien « Paysage Culturel Evolutif ». Comment abordez-vous cette nouvelle étape ?

« La réussite de la gestion reposera sur une gouvernance collective et équilibrée avec la future Conférence des Territoires, organe d'impulsion et de coordination politique, dans lequel seront représentés l'Etat, la Région, les deux Départements, les Communautés d'Agglomération et de Communes, la Mission Bassin Minier, le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut, l'Association des Communes Minières, les Conseils de Développement et les clubs BMU ... En effet, les compétences, les responsabilités et les moyens humains et financiers de chacun devront être bien coordonnés pour assumer collectivement la protection et la valorisation de cet héritage dont nous sommes les garants. La gestion, c'est notre affaire à tous ! »

## Il étonne, puis il impressionne...

D'abord, il étonne avec cette organisation structurée selon des normes précises correspondant aux besoins d'évaluation et d'appréciation des personnalités de toutes les parties du monde qui auront à se prononcer sur la candidature. En effet, celles-ci ont besoin d'informations détaillées, très documentées, assorties de données comparatives avec d'autres espaces géographiques. Puis, il impressionne ! Car, disons-le quand même, chez nous on ne rechigne pas devant l'ampleur de la tâche ; alors la volonté de faire reconnaître les éléments de notre patrimoine minier dans leur diversité, leur multitude, leurs imbrications... a conduit à ne pas restreindre l'exposé.

Au-delà de ces aspects formels et quantitatifs, c'est une logique de projet de territoire qui est en jeu. Au fil du temps, la construction de la candidature a fait émerger une nouvelle vision de l'avenir, sans rupture avec le passé minier. En commençant par présenter l'héritage minier, localement

aux nouvelles générations ou, à l'extérieur, aux experts, puis donnant place aux échanges, la démarche initiée par BMU a renouvelé le regard. Le potentiel de développement fondé sur la valeur patrimoniale du territoire s'est révélé. L'identité peut maintenant devenir facteur d'attractivité, invitation à la créativité, ... « Rien ne sera plus comme avant, désormais chaque projet sur le Bassin minier est appelé à trouver un équilibre entre respect du passé et modernité » déclare **Daniel Percheron**, Président du Conseil Régional Nord-Pas de Calais.

La perspective de boucler le dossier a accéléré la dynamique en cours. Au fil de l'année, les Intercommunalités ont multiplié les réflexions avec la Mission Bassin Minier : sur l'intégration d'une vision patrimoniale dans la planification urbaine par les SCOT<sup>1</sup>, sur la manière de la concrétiser dans les Plans Locaux d'Urbanisme, sur l'intérêt de créer des Z.P.P.A.U.P.<sup>2</sup>...

N'oublions pas les 69 biens culturels miniers sélectionnés par la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour faire l'objet d'une protection au titre des Monuments Historiques.

**Alain Bocquet**  
Président de la Communauté  
d'Agglomération de la Porte  
du Hainaut

« Cette candidature est la suite logique de l'histoire du Bassin minier. A l'image du Site d'Arenberg, cœur du travail difficile et identitaire de notre Région, menacé de disparition à la fin des années 80, notre héritage minier est aujourd'hui voué, non seulement à être reconnu Patrimoine de l'Humanité, mais également projet du futur en étant l'un des lieux destinés au pôle image régional. L'engagement fort de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut dans cette candidature, avec nos amis du Pas-de-Calais notamment, témoigne de notre attachement d'ouvrir au monde ce qui a structuré pendant des décennies notre territoire et de le tourner vers l'avenir.

Devant la question du devenir du patrimoine minier, immédiatement la volonté des élus de la CAPH a été de le préserver tout en lui donnant une nouvelle dimension. C'est pourquoi, nous travaillons actuellement à une reconversion originale du site d'Arenberg tournée vers l'image, les nouvelles technologies du cinéma. « De la mine charbon à la mine image » pourrait-on dire. Et d'autre part, il s'agit également d'intervenir en faveur de l'habitat minier pour le moderniser et améliorer le cadre de vie de ses habitants. La cité de Sabatier à Raismes ou celle du Terril à Haveluy sont une belle illustration d'une rénovation réussie de ce patrimoine qui a laissé une empreinte très profonde, mémoire des glorieuses années industrielles du Nord-Pas de Calais ».

1 : Schémas de Cohérence Territoriale.  
2 : Zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager.

# Candidature, retour vers le futur !

**Valérie Letard**  
Secrétaire d'Etat chargée du Développement Durable, Présidente de Valenciennes Métropole

« Si le classement proposé n'inclut pas tous les sites présentant des enjeux d'Agglomération (par exemple : les ateliers d'Anzin, le quartier Saint-Waast de Valenciennes...), il appuie l'action de Valenciennes Métropole sur de nombreux aspects :

- le développement de projets créatifs et culturels contemporains en lien avec la mémoire minière et celui de projets de valorisation touristique du patrimoine,
- l'affirmation et la promotion régionale de l'originalité historique des sites Valenciennois, constituant le berceau de l'épopée minière (premiers puits, Compagnie d'Anzin...),
- la sensibilisation et la mobilisation des communes, des bailleurs (Maisons & Cités et SIA) et de la Région dans des démarches de valorisation patrimoniale, de diversification de l'offre en logements pour un peuplement plus équilibré, de renversement d'image et de renforcement de l'attractivité des cités minières en partenariat avec la Communauté d'Agglomération, pilote des politiques de l'habitat et délégitaire des aides à la pierre,
- et l'amélioration de la gestion urbaine : protection réglementaire avec l'inscription récente de plusieurs édifices miniers à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques (gare de Fresnes, dispensaire...).

Globalement, il apportera un nouveau levier d'action, à but culturel, participant à la stratégie de régénération urbaine et d'excellence territoriale engagée sur l'ancien corridor minier par Valenciennes Métropole ».

**Jean-Pierre Kucheida**, également Président de Maisons & Cités, a invité chacun à faire appel, lorsqu'il s'agit d'introduire de nouvelles fonctionnalités dans les cités, à des équipes capables d'avoir un œil perspicace pour maintenir leurs caractéristiques esthétiques : « *que chaque commune précise avec la Mission Bassin Minier ce qu'elle veut faire et, à la demande des maires, s'ouvrira la discussion avec Maisons & Cités, propriétaire-bailleur de l'habitat minier* ».

## Rapprocher les hommes et les cultures !

En posant la première pierre le 4 décembre, jour de la Sainte-Barbe, le Ministre de la Culture, **Frédéric Mitterrand** a qualifié le futur Louvre-Lens de « *lieu qui va rapprocher les hommes et les cultures* ». C'est aussi l'objet du classement au Patrimoine mondial que sollicite le Bassin minier. **Henri Loyrette**, Président-Directeur du Musée du Louvre, aime lui aussi souligner cette conjonction et fait observer que « *le Bassin minier s'est battu pour ces deux projets comme il s'est toujours battu pour vivre, pour survivre, pour gagner, avec la détermination des ses habitants, de ses élus, d'une population dont la capacité à s'unir et à soutenir un projet qui la porte est devenue une véritable identité* ». **Guy Delcourt**, Maire de Lens, relève d'autres similitudes : « *une mobilisation jamais démentie, malgré ce qui a pu paraître comme une longue gestation. En entrant maintenant dans la concrétisation, il sera plus facile de voir que ces deux projets majeurs sont appelés à s'épanouir ensemble* ».

Les Communautés d'Agglomération ou de Communes, en approuvant par délibération la Charte patrimoniale, s'affirment comme les pilotes sur leur territoire des plans d'actions préparés avec la Mission Bassin Minier.

Les grands propriétaires de patrimoine minier que sont les Conseils Généraux du Nord et du Pas-de-Calais et l'Etablissement Public Foncier pour les terriils, ou Maisons et Cités et SIA Habitat pour les cités minières, se sont eux aussi engagés à protéger le patrimoine du Bien proposé à inscription.

Au cours de ces 7 années, la démarche a pu parfois paraître hésitante. Quel sens fallait-il donner au mot « évolutif » associé au concept de Paysage Culturel ? En cherchant la réponse, le territoire a formulé un projet d'avenir. **Pierre Mauroy** qui préside le Comité de soutien depuis l'origine de la démarche entreprise par BMU a accueilli le résultat en saluant « *la combinaison d'enthousiasme et de rigueur qui honore la corporation minière* » et en invitant chacun à « *laisser place à l'émotion, mais aussi à se fixer des règles collectives ayant pour fil conducteur un esprit de cohésion, car c'est le caractère des gens du Nord* ».

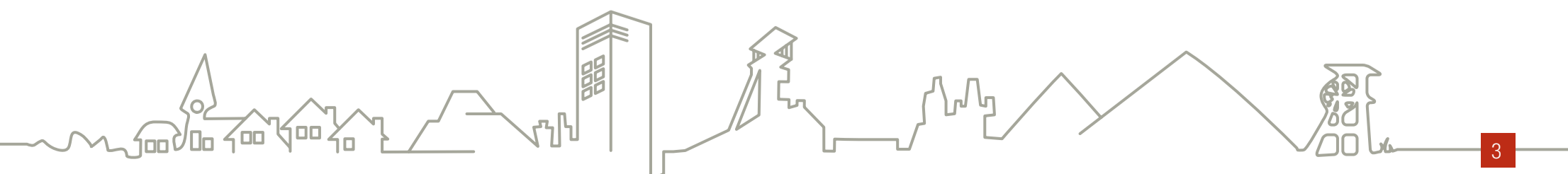
En point d'orgue de cette démarche, l'Association des Communes Minières a ratifié en Assemblée Générale, le 14 novembre 2009, la Charte patrimoniale reproduite dans ce numéro qui décrit les orientations et les engagements transcrits dans le dossier de candidature. Son Président,



Catherine Colonna, ambassadrice, représentant permanent de la France auprès de l'Unesco, appose les cachets officiels sur les dossiers.

**Daniel Mio**  
Président du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut

« Il faut regarder notre territoire minier comme un patrimoine et non plus comme une « friche ». Le classement national d'espaces anciennement industriels et miniers en « Parc Naturel Régional » était un premier signe de reconnaissance. Il a permis d'affirmer que notre territoire minier a des atouts, qu'il est digne d'intérêt. Le concept de Paysage Culturel Evolutif donne plus de sens et d'humanité encore. Ce changement de regard apporte forcément une autre dimension à notre patrimoine commun et de nouvelles ailes à notre projet de territoire « Parc » fortement empreint par le minier ».



# Mineurs du Monde

La candidature au Patrimoine mondial traduit aussi pour les acteurs du Bassin minier du Nord-Pas de Calais leur volonté de s'ouvrir au monde et de proposer un véritable échange entre les territoires miniers d'hier, d'aujourd'hui ou de demain, du Nord ou du Sud.

Délégation du Conseil Régional dans l'état du Minas Gerais.



En lançant en 2009 le projet « Mineurs du monde », la Région Nord-Pas de Calais fait la proposition de rassembler la mémoire sociale des mineurs et anciens mineurs, de leur culture, de leurs traditions, de leurs formes d'expression, sous une forme accessible au monde entier par le biais des nouvelles technologies de l'information, et de provoquer des rencontres culturelles entre les mineurs en s'appuyant sur leurs modes d'expression culturels traditionnels : le conte, la peinture, la musique, ou toute autre forme d'expression. « L'espérance fondamentale d'une vie meilleure qui était au cœur de l'habitat minier, des solidarités minières, ne doit pas disparaître. Nous sommes appelés à en être les gardiens attentifs, même si, et peut-être surtout si, ce n'est plus mis en avant aujourd'hui. En disant d'où nous venons, nous rappellerons pourquoi nous marchons aussi droit et à notre rythme, à notre manière, vers l'avenir. C'est une donnée essentielle du classement du Bassin minier comme Paysage Evolutif à l'inventaire du Patrimoine mondial de l'Humanité » souligne avec force **Daniel Percheron**, Président du Conseil Régional Nord-Pas de Calais.

L'accord de coopération signé en 2009 par la Région avec l'Etat du Minas Gerais montre déjà le chemin. C'est dans ce cadre que l'harmonie de Montigny-en-Gohelle a par-

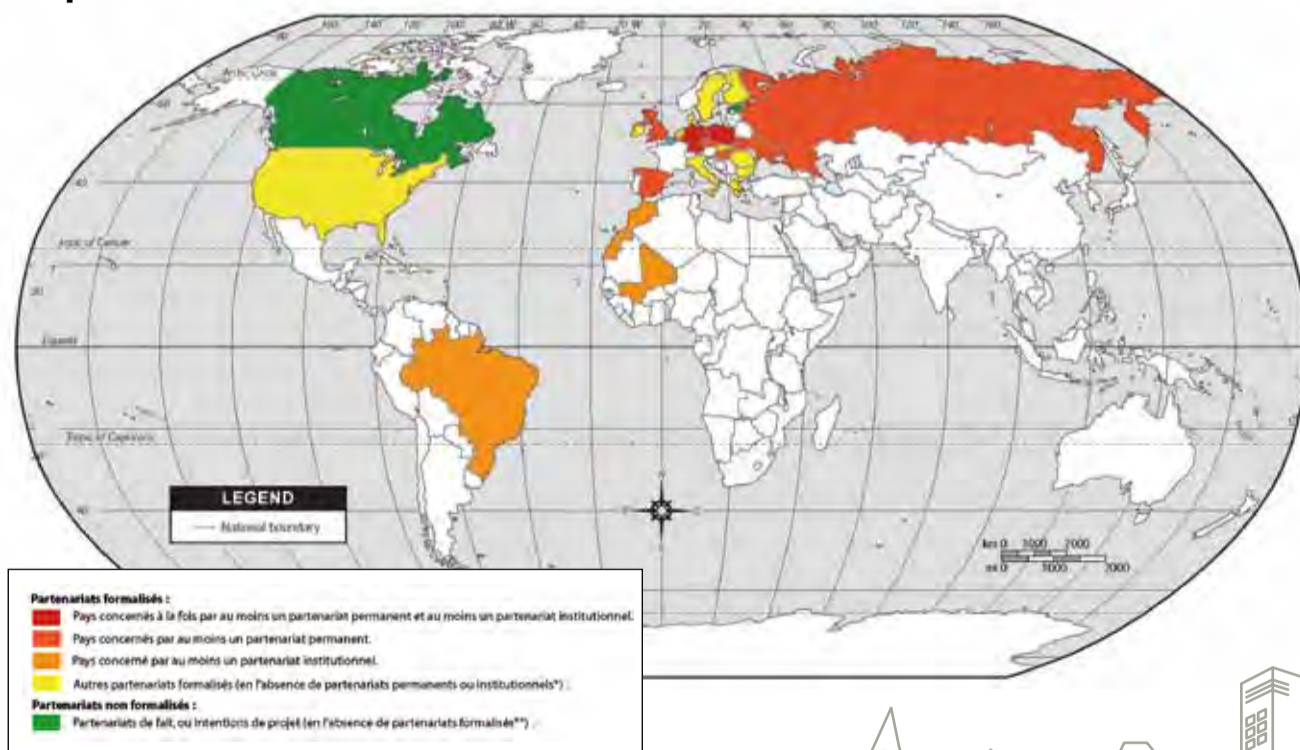
ticipé au concert inaugural de l'année de la France au Brésil qui s'est tenu le 20 avril 2009 à Ouro Preto, avant de donner plus de 8 concerts en Minas. Autre exemple, les expositions « Le charbon, une roche pas comme les autres » du Musée d'Histoire Naturelle de Lille, et « les paysages miniers du Nord-Pas de Calais » du Centre Historique Minier de Lewarde, qui avaient parcouru notre Bassin minier en 2007-2008, ont été vues par 12 000 visiteurs en 6 mois de circulation en Minas Gerais.

Les enjeux très actuels de reconquête environnementale, de reconversion des sites miniers, de gestion de l'eau, de l'énergie propre ou encore de biodiversité sont également au cœur des échanges. Une centaine d'acteurs et d'experts français et brésiliens a participé à un 1<sup>er</sup> Forum tenu à Belo Horizonte, capitale du Minas Gerais, du 13 au 15 octobre 2009.

Au-delà de cette première étape au Brésil, rendez-vous est donné par la Région en 2012 pour un Colloque International sur les thématiques de la mine et de l'après-mine.

A terme, le lieu ressource, ouvert et partagé par tous les bassins miniers du monde, pourrait prendre place sur l'ancienne fosse du 11/19 à Loos-en-Gohelle.

## Les partenariats internationaux des acteurs du Nord-Pas de Calais sur le thème de la mine



Avec le soutien financier de :



## REGARD D'EXPERT

### Bertrand Lemoine

Directeur de recherche au CNRS, Directeur de l'Ecole d'Architecture de Paris la Villette, et Président du CILAC\*

• Quelles sont les principales conclusions du rapport que vous avez été appelé à faire au Comité des Biens français du Patrimoine mondial ?

La candidature est parfaitement recevable au titre du Patrimoine mondial tel que défini par l'Unesco. Elle vient très utilement s'inscrire dans cette liste, en proposant un ensemble original, représentatif, d'une valeur exceptionnelle, qui témoigne d'une activité économique qui a été à la base de la révolution industrielle européenne et mondiale et dont fort peu d'éléments sont aujourd'hui reconnus comme Patrimoine de l'Humanité.

• Avez-vous été marqué plus particulièrement par l'un des aspects de ce projet ?

L'originalité de la candidature du Bassin minier Nord-Pas de Calais se distingue par son envergure territoriale et ses multiples dimensions, techniques, architecturales et sociales, en intégrant par exemple les cités minières.

• Comment imaginez-vous la suite ?

La présentation par la France de cette candidature constituera un signal politique fort pour conforter la notion de Patrimoine de l'Humanité dans une acception élargie à des activités humaines hors du champ traditionnel du patrimoine mais qui contribuent à fonder notre présent et dans une acception dynamique et évolutive de la capacité de l'homme à réinventer son espace de vie et à habiter durablement son patrimoine.

\* Comité d'information et de liaison pour l'archéologie, l'étude et la mise en valeur du patrimoine industriel

## Hommage...

**Gérard Mlékuz nous a quittés.** Pionnier de la démarche BMU, il en était depuis l'origine Vice-Président. Après une vie professionnelle consacrée à l'Education Populaire, en particulier dans le Bassin minier, il accordait une grande importance à l'activité des clubs BMU. Nous gardons à l'esprit ses propos passionnés en regrettant de ne pouvoir partager avec lui la joie d'avoir franchi une nouvelle étape vers l'inscription au Patrimoine mondial.

## le journal de la candidature N°9 - JANVIER 2010

■ Directeur de publication : Jean-François CARON, Président

■ Directeur de la rédaction : Catherine O'MIEL, Directrice

■ Ont participé à la rédaction de ce numéro :

Gonzague DEVAUX, Gouvernance & Développement. Florence MINI et Marie PATOU, association BMU

■ Crédits photos : Mission Bassin Minier, Philippe FRUTIER/Altimage, SPIRE, Delphine PINEAU (La Voix du Nord), Samuel DHOTE, SRMH, Conseil Régional Nord-Pas de Calais

■ Conception graphique : Stéphane DESCAMPS

■ Impression : QUALIT' IMPRIM - ISSN en cours

**ASSOCIATION BASSIN MINIER UNI  
POUR LA CANDIDATURE AU PATRIMOINE MONDIAL**  
4 rue Vasco de Gama - 62750 LOOS-EN-GOHELLE  
Tél. : 03 21 70 34 74 / Fax : 03 21 78 90 22  
contact@bmu.fr / www.bmu.fr

# Charte patrimoniale

## à l'appui de la demande d'inscription du Bassin minier sur la Liste du Patrimoine mondial

### PRÉAMBULE

L'inscription du Bassin minier Nord-Pas de Calais sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO est demandée en tant que « Paysage Culturel Evolutif vivant ».

Le Paysage Culturel est, selon la définition donnée par les orientations devant guider la mise en œuvre de la convention du Patrimoine mondial, « un ouvrage combiné de l'homme et de la nature » (alinéa 47).

Dans le Bassin minier, la présence d'une ressource naturelle et son exploitation sont à l'origine de la transformation par l'homme d'un paysage historique essentiellement rural, sur une durée de trois siècles au cours desquels l'activité s'est déplacée d'Est en Ouest, tandis qu'évoluaient les techniques et les architectures. Les hommes ont modifié les caractères physiques de ce paysage en bouleversant la morphologie terrestre et en surimposant à l'espace préexistant tous les éléments techniques, sociaux et architecturaux liés à l'extraction et à la production de charbon.

Le Bassin minier du Nord-Pas de Calais présente aujourd'hui une remarquable diversité et une grande densité de témoignages hérités de cette histoire industrielle : plusieurs générations de chevalements, environ 200 terrils, de grands sites d'exploitation, près de 600 cités ouvrières et leurs équipements collectifs, une parfaite lecture des réseaux de transport, des traditions et des pratiques collectives encore vives. L'acuité de ces témoignages, leur cohérence, lui confèrent une valeur universelle exceptionnelle.

Le Bassin minier est aussi un territoire qui n'a cessé d'évoluer depuis trois siècles, et qui constitue avant tout un cadre de vie qu'il est impossible de figer.

Le caractère « vivant » du territoire oblige donc à trouver, en termes de gestion et de valorisation, de constants équilibres entre préservation et revitalisation du patrimoine et du territoire et dans lesquels le patrimoine conserve son identité, sa lisibilité et son intégrité mais retrouve également un rôle actif.

Avec la demande d'inscription sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO du Bassin minier Nord-Pas de Calais, l'enjeu est de préserver la cohérence d'un ancien bassin industriel dans ses réalités patrimoniales, paysagères et culturelles. Conscients d'être collectivement dépositaires de cette identité particulière construite par cette histoire industrielle, les élus, les gestionnaires et les habitants de ce territoire s'engagent à la transmettre aux générations futures.

La Charte patrimoniale du Bassin minier est l'expression de l'engagement du territoire autour de la valeur universelle exceptionnelle du Bassin minier et constitue la base des orientations et des engagements traduits dans le Plan de Gestion du Bien proposé à l'inscription.

### DES VALEURS PARTAGÉES

La valeur universelle exceptionnelle du Bassin minier du Nord-Pas de Calais justifie sa demande d'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial.

#### L'universalité

L'industrialisation est parmi les plus grandes mutations et évolutions qu'ait connues l'histoire humaine : elle est au fondement même de la réalité des sociétés modernes qui vivent toutes désormais, à quelques exceptions près,

à l'ère industrielle. Son histoire et son patrimoine sont au cœur de la compréhension du monde actuel.

L'industrialisation a induit des histoires et des caractéristiques dans lesquelles chaque homme peut se retrouver.

Spécifique dans le monde de l'industrie, l'activité minière possède des caractéristiques qui lui sont propres : les conditions de travail (travail souterrain, pénibilité, danger), l'encadrement social des travailleurs, le syndicalisme et certaines pratiques culturelles (harmonies par exemple) qui constituent des facteurs communs que l'on retrouve dans les bassins industriels miniers en Europe et dans le monde.

#### L'exceptionnalité

Le processus d'industrialisation a trouvé des applications différentes selon les pays, les régions et pris des formes diverses sur les territoires. Concernant le Bassin minier du Nord-Pas de Calais, certaines particularités sont exceptionnelles :

Une continuité géologique et territoriale. Le Bassin minier se distingue par l'ampleur et l'homogénéité de son paysage, il est complet et non fragmenté. L'impact réel de l'industrie sur un territoire vaste et continu est préservé et lisible.

Une quasi-mono industrie : le Bassin minier se distingue également par son peu de diversification industrielle. D'autres bassins sont le fruit de l'activité charbonnière en lien avec la sidérurgie et la métallurgie, lien à l'origine d'une combinaison urbaine et industrielle beaucoup plus dense et dans lequel il est parfois difficile de « lire » les paysages.

Une permanence rurale et agricole : l'une des spécificités du Bassin est la permanence de sa matrice rurale et agricole, l'industrie charbonnière n'ayant pas totalement absorbé le paysage antérieur. Le paysage du Bassin minier est donc également celui d'une ruralité aux prises avec un tissu minier très spécifique, autorisant ainsi une grande lisibilité du fonctionnement du système minier.

Un patrimoine diversifié et de grande qualité. Toutes les facettes de l'industrie charbonnière sont représentées : technique, sociale, environnementale, culturelle, appréhendées sous le concept de Paysage Culturel.

En outre, le Bassin minier se démarque par une abondance et une diversité exceptionnelles des créations patronales dans le domaine de l'habitat ouvrier et des équipements collectifs. Il constitue une vitrine de 170 ans de politique sociale évolutive dont les éléments équivalents ne se trouvent réunis nulle part ailleurs.

#### Les critères d'inscription

(ii) : « témoigner d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages. »

(iv) : « offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une période ou des périodes significatives de l'histoire humaine. »

(vi) : « être directement ou matériellement associé à des événements ou des traditions vivantes, des idées, des croyances ou des œuvres artistiques ou littéraires ayant une signification universelle et exceptionnelle »

#### Le périmètre du Bien proposé à inscription

Au regard de la spécificité de la catégorie Paysage Culturel Evolutif, un périmètre composé de trois zones est proposé combinant représentativité patrimoniale et paysagère, justifiant la demande d'inscription au Patrimoine mondial et la nécessaire évolution d'un cadre de vie pour plus d'un million d'habitants.

La proposition de périmètre s'appuie sur l'ensemble des études et inventaires menés et coordonnés par la Mission Bassin Minier et BMU depuis 2003.

##### • ZONE N°1 : le Bien proposé à l'inscription au Patrimoine mondial

Il s'agit des aires et des attributs (éléments isolés, ensembles miniers, éléments néo-naturels, éléments linéaires de type cavalier formant des corridors patrimoniaux) représentant la valeur universelle exceptionnelle du Bassin minier. Cette zone doit faire l'objet des protections qui garantissent la pérennité du Bien inscrit au Patrimoine mondial selon les exigences de l'UNESCO.

##### • ZONE N°2 : la zone tampon dite « zone de cohérence paysagère »

Cette zone renforce l'identité du Bien proposé à l'inscription et participe à son interprétation, y compris dans sa dimension paysagère. Elle permet de témoigner de l'emprise spatiale de l'histoire charbonnière, de garantir une cohérence paysagère et de préserver l'identité globale du Bassin industriel.

Elle comprend notamment les cônes de vue à partir des grands axes de circulation du territoire (portes d'entrée, cheminement intérieur, points de vues exceptionnels). Cette zone fera l'objet d'une exigence particulière autour de la qualité paysagère.

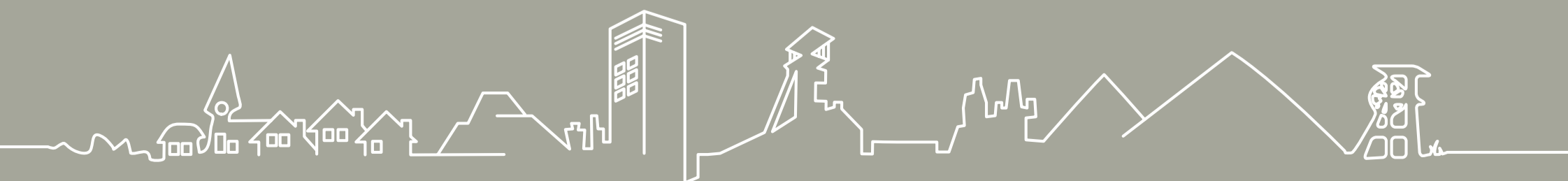
##### • ZONE N°3 : la zone d'adhésion

Elle correspond à l'ensemble des communes minières qui constituent le Bassin minier Nord-Pas de Calais et qui se reconnaissent dans les valeurs défendues dans la candidature au Patrimoine mondial.

### DES PRINCIPES D'ENGAGEMENT

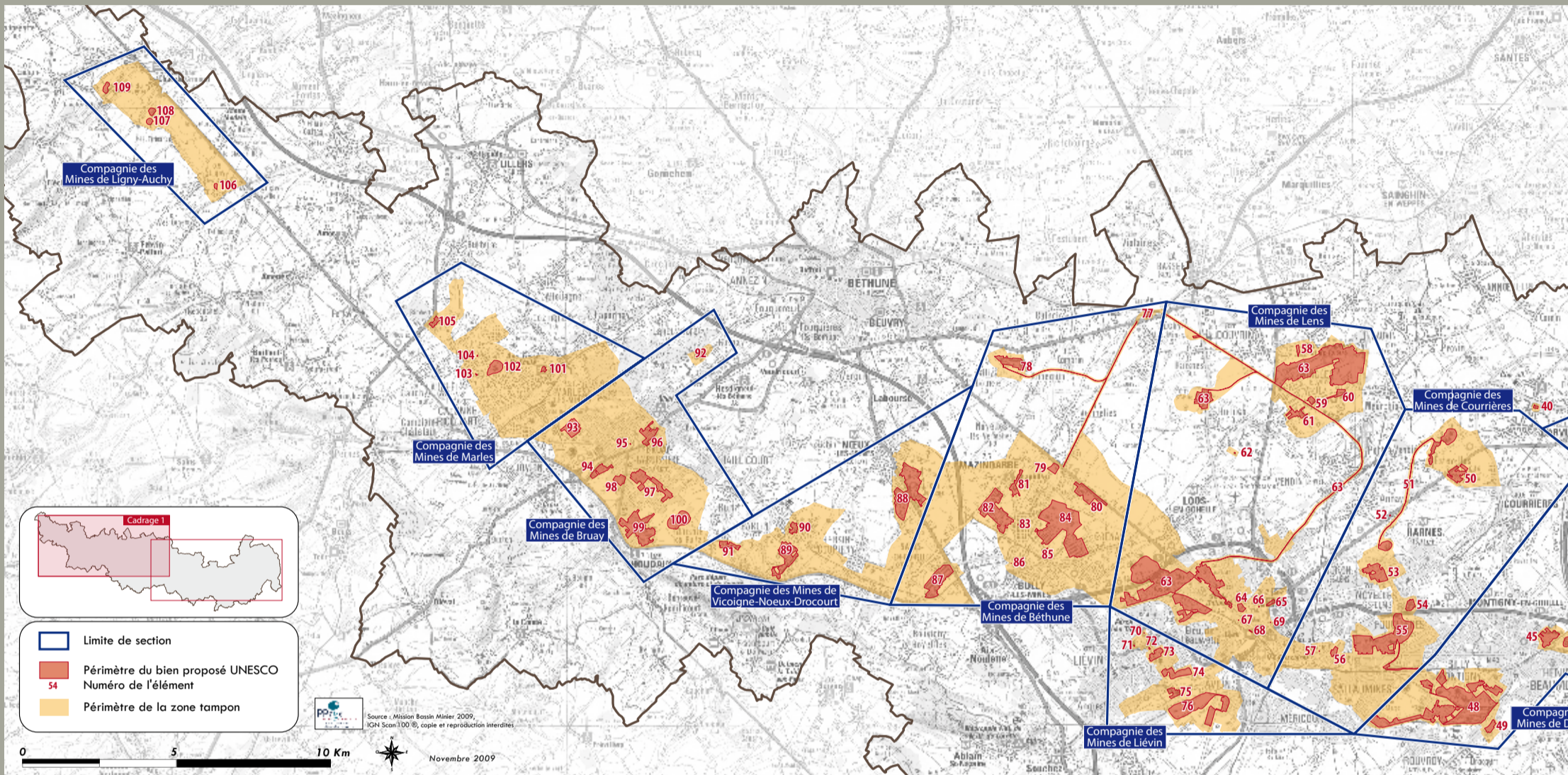
Au regard de ces valeurs partagées, [collectivité ou gestionnaire] reconnaît la nécessité de se donner des règles collectives de gestion du périmètre du Bien proposé à l'inscription au Patrimoine mondial et s'engage à :

- MOBILISER ses compétences et ses moyens pour protéger et valoriser le patrimoine du Bassin minier, dans le respect de ses paysages vivants et de leur intégrité,
- TRADUIRE progressivement les orientations du Plan de Gestion proposé à l'appui de la candidature au Patrimoine mondial de l'UNESCO dans les procédures réglementaires spécifiques et adaptées,
- PARTICIPER aux instances partenariales proposées pour animer et gérer le futur label Patrimoine mondial et respecter les règles édictées dans ce cadre,
- POURSUIVRE les actions déjà engagées pour l'identification et la connaissance du patrimoine du Bassin minier,
- PARTICIPER à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes d'interprétation et de valorisation du patrimoine minier respectueux des valeurs qui justifient la demande d'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO,
- COOPERER avec les collectivités territoriales d'autres sites miniers dans le monde et s'enrichir, à travers une histoire partagée, du vécu et de l'expérience de ces territoires.





# Périmètre du Bien proposé à l'inscription



## Les communes du Bassin minier

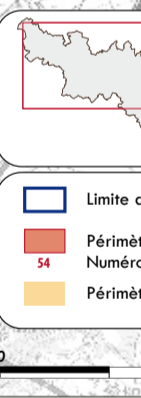
- Commune adhérente à l'Association des Communes Minières
- Commune faisant partie de la Zone Tampon
- Commune faisant partie du périmètre du Bien proposé

- ABSCON
- AIX-NOULETTE
- ALLOUAGNE
- ANGRES
- ANHIERS
- ANICHE
- ANNAY-SOUS-LENS
- ANNEQUIN
- ANZIN
- AUBERCHICOURT
- AUBRY-DU-HAINAUT
- AUBY
- AUCHEL
- AUCHY-AU-BOIS
- AUCHY-LES-MINES
- AVION
- BARLIN
- BAUVIN
- BELLAING
- BENIFONTAINE
- BETHUNE
- BEUVRAGES
- BEUVRY
- BILLY-BERCLAU
- BILLY-MONTIGNY

- BOIS-BERNARD
- BOUVIGNY-BOYEFFLES
- BRUAY-LA-BUISSIÈRE
- BRUAY-SUR-L'ESCAUT
- BRUILLE-LEZ-MARCHIENNES
- BRUILLE-SAINT-AMAND
- BULLY-LES-MINES
- BURBURE
- CALONNE-RICOUART
- CAMBLAIN-CHATELAIN
- CAMBRIN
- CARVIN
- CAUCHY-A-LA-TOUR
- CHOCQUES
- CONDE-SUR-L'ESCAUT
- CORBEHEM
- COURCELLES-LES-LENS
- COURRIÈRES
- CRESPIN
- CUINCHY
- DECHY
- DENAIN
- DIVION
- DOUAI
- DOUCHY-LES-MINES

- DOURGES
- DOUVRIIN
- DROCOURT
- ECAILLON
- ELEU-DIT-LEAUWETTE
- ENQUIN-LES-MINES
- ERCHIN
- ERRE
- ESCAUDAIN
- ESCAUTPONT
- ESTEVELLES
- ESTREE-BLANCHE
- EVIN-MALMAISON
- FENAIN
- FERFAY
- FLERS-EN-ESCREBIEUX
- FLINES-LES-MORTAGNE
- FLINES-LEZ-RACHES
- FOUQUEREUIL
- FOUQUIÈRES-LES-BETHUNE
- FOUQUIÈRES-LES-LENS
- FRESNES-SUR-ESCAUT
- GIVENCHY-EN-GOHELLE
- GOSNAY
- GRENAY

- GUESNAIN
- HAILLICOURT
- HAINES-LEZ-L...
- HARNES
- HASNON
- HAULCHIN
- HAVELUY
- HELESMES
- HENIN-BEAUM...
- HERGNIES
- HERIN
- HERSIN-COUP...
- HESDIGNEUL-L...
- HORNAING
- HOUDAIN
- HULLUCH
- LA SENTINELLE
- LABEUVRIÈRE
- LABOURSE
- LALLAING
- LAMBRES-LEZ-
- LAPUGNOY
- LAUWIN-PLAN...
- LEFOREST
- LENS



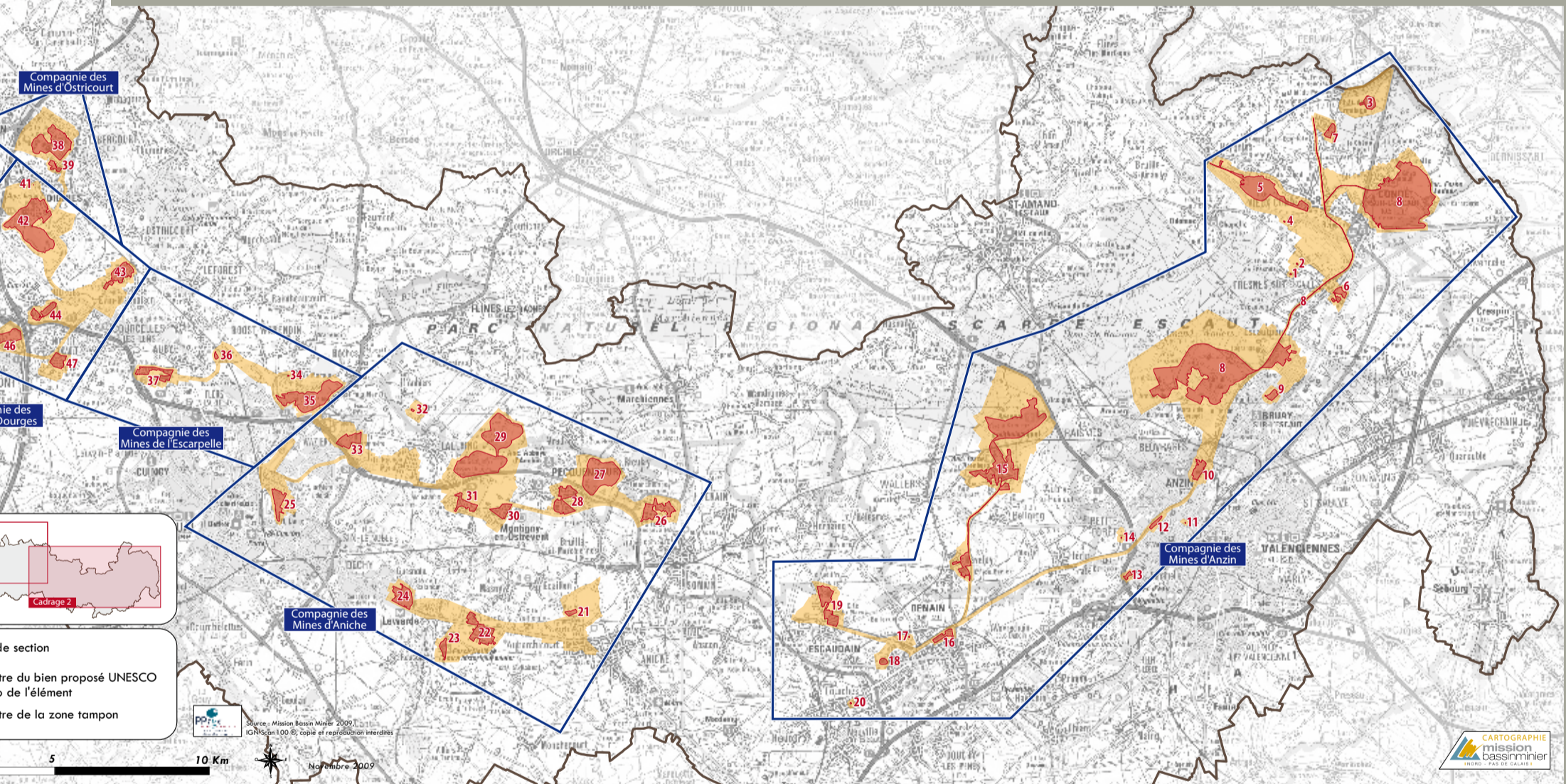


	Estimation 1720-1990		Inventaire Général 2008		Périmètre Bien inscrit Echantillonnage représentatif 2009	
	Nbre total	%	Nbre total	%	Nbre total	%
Fosses <sup>1</sup>	150 <sup>2</sup>	100	7	4,7	7	4,7
Chevalements	220	100	21	9,8	21	9,8
Terrils	300	100	225	75	51	17
Cités minières	700	100	563	80,4	124	18
Equipements de Société de Secours Minière	300	100	241	80,3	27	9
Edifices religieux miniers (églises et chapelles)	65	100	57	87,7	20	30
<b>Total</b>	<b>1 735</b>	<b>100</b>	<b>1 114</b>	<b>65</b>	<b>250</b>	<b>15</b> Soit 25 % du patrimoine existant

1 S'entend ici par fosses, les ensembles de production complets et homogènes. 127 bâtiments de fosse sont aujourd'hui recensés mais la majorité d'entre eux est isolée.

2 Ce chiffre correspond à la période de l'entre-deux-guerres, au temps fort de l'exploitation et avant les politiques de concentration de la Nationalisation en 1946.

	Estimation 1720-1990		Inventaire Général 2008		Périmètre Bien inscrit Echantillonnage représentatif 2009	
	Nbre total	%	Nbre total	%	Nbre total	%
Cavaliers	345 km	100	209 km	60,5	54 km	15



- LEUARDE
- LIBERCOURT
- LIERES
- LIEVIN
- LIGNY-LES-AIRE
- LOFFRE
- LOISON-SOUS-LENS
- LOOS-EN-GOHELLE
- LOURCHES
- LOZINGHEM
- MAISNIL-LES-RUITZ
- MARCHIENNES
- MARLES-LES-MINES
- MASNY
- MASTAING
- MAZINGARBE
- MERICOURT
- MEURCHIN
- MONCHECOURT
- MONTIGNY-EN-GOHELLE
- MONTIGNY-EN-OSTREVENT
- NIVELLE
- NOEUX-LES-MINES
- NOYELLES-GODAULT
- NOYELLES-LES-VERMELLES

- NOYELLES-SOUS-LENS
- NOYELLES-SUR-SELLE
- ODOMEZ
- OIGNIES
- OISY
- ONNAING
- OSTRICOURT
- PECQUENCOURT
- PONT-A-VENDIN
- QUAROUBLE
- QUIEVRECHAIN
- RACHES
- RAISMES
- REBREUVE-RANCHICOURT
- RELY
- RIEULAY
- ROEULX
- ROOST-WARENDIN
- ROUVIGNIES
- ROUVROY
- RUITZ
- SAILLY-LABOURSE
- SAINS-EN-GOHELLE
- SAINT-AYBERT
- SAINT-SAULVE

- SALLAUMINES
- SIN-LE-NOBLE
- SOMAIN
- SOUCHEZ
- THIANT
- THIVENCELLE
- VALENCIENNES
- VENDIN-LE-VIEIL
- VERMELLES
- VERQUIGNEUL
- VERQUIN
- VICQ
- VIEUX-CONDE
- VILLERS-AU-TERTRE
- VIMY
- VIOLAINES
- VRED
- WAHAGNIES
- WALLERS
- WANDIGNIES-HAMAGE
- WAVRECHAIN-SOUS-DENAIN
- WAZIERS
- WINGLES



# Au fil d'une candidature...

2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	
Inscription sur la Liste Indicative			Dépôt du pré-dossier de candidature au Ministère de la Culture			1 <sup>ère</sup> audition au Comité des Biens Français du Patrimoine mondial	2 <sup>ème</sup> audition au Comité des Biens Français du Patrimoine mondial	Dépôt par la France du dossier de candidature du Bassin minier auprès du Comité du Patrimoine mondial	
				Séminaire technique et échanges avec des experts européens			Porté à connaissance de l'ensemble des études auprès des communes du Bassin minier	Visite des experts mandatés par le Comité du Patrimoine mondial	
		Etudes et inventaires							
		1 <sup>er</sup> Conseil de Candidature	2 <sup>ème</sup> Conseil de Candidature	Lancement du Schéma de Développement Patrimonial par la Mission Bassin Minier	Construction du Plan de Gestion		Séminaire « les outils du Plan de Gestion »		Conférence des Territoires du Bassin minier
	1 <sup>ère</sup> Charte Patrimoniale signée avec les Intercommunalités			Campagne de Protection « Monuments Historiques »					
Participation au Salon Tourissima		Présentation publique du contenu de la candidature	Les « rencontres BMU » à Bruay-La-Buissière	Les « rencontres BMU » à Wallers-Arenberg	Colloque Centre Historique Minier de Lewarde / CILAC « Les paysages de la mine, un patrimoine contesté ? »	Accords-cadres entre la Mission Bassin Minier et les collectivités et gestionnaires de patrimoine	Adoption de la Charte Patrimoniale par l'Association des Communes Minières		
	Edition d'un CD-rom à partir du pré-dossier de candidature					Edition d'une plaquette grand public		Bassin Minier Unesco devient Bassin Minier Uni pour la Candidature au Patrimoine Mondial	
Journaux de candidature									
Création de l'association Bassin Minier UNESCO	Création des ateliers et clubs BMU	Actions de sensibilisation et de mobilisation des écoliers, collégiens et lycéens du Bassin minier en partenariat avec le CPIE-Chaine des Terrils							
		Démarche citoyenne : les clubs et ateliers nourrissent la réflexion et montent leurs actions							
				Expositions « Perspectives », « Carnet de Voyage », Film « Voyage au Pays d'une Candidature »					
				Raid Bassin Minier par la Mission Bassin Minier					
				Exposition « Itinéraires » par le Musée d'Histoire Naturelle de Lille					
Rencontres ou forums clubs et ateliers									
Lancement, au Centre Historique Minier de Lewarde, du Comité de Soutien de la Candidature	Lancement du site internet				Lancement du Club des Communes	Version anglaise du site internet			
					Lancement du club des Entreprises	Edition d'Itinéraire de Découvertes, le Bassin minier Nord-Pas de Calais Edition « Empreintes et Métamorphoses »			
					Opération « drapeaux » : le Bassin minier aux couleurs de la candidature				

## le journal de la candidature N°9 - JANVIER 2010 (supplément)

■ Directeur de publication : Jean-François CARON, Président

■ Directeur de la rédaction : Catherine O'MIEL, Directrice

■ Crédits photos : Mission Bassin Minier, Philippe FRUTIER/Altimage, SPIRE, Samuel DHOTE, SRMH, Conseil Régional Nord-Pas de Calais

■ Conception graphique : Stéphane DESCAMPS

■ Impression : QUALIT' IMPRIM - ISSN en cours





# Bassin minier Uni

## pour la candidature au Patrimoine Mondial

### édito

par Jean-François CARON  
Président de l'Association Bassin Minier Uni

La France a donc choisi, allant ainsi à l'encontre des recommandations du Comité des Biens Français du Patrimoine Mondial, de reporter l'examen de notre candidature à juin 2012. Si cela ne remet pas en cause la qualité et le bien-fondé de notre candidature, c'est une immense déception pour le Bassin minier au regard de l'énergie mobilisée et du travail accompli depuis huit ans : nous avons franchi toutes les étapes, nous étions prêts.

Mais les réactions que cette décision suscite sont très encourageantes. Nous avons reçu énormément de messages de soutien d'élus, de professionnels de tous les milieux, d'habitants, de la région et d'ailleurs. Tous expriment leur sentiment d'injustice, leur solidarité dans l'adversité, leur adhésion au projet, leur enthousiasme vis-à-vis de la démarche.

Au-delà de l'obtention du label lui-même, notre candidature a clairement produit de formidables effets ! Une vraie mise en mouvement de l'ensemble du territoire, une manière de regarder l'avenir, de s'y projeter, de s'y engager ; une solidarité, une manière de vivre ensemble.

2010 a été l'année qui a remis la mine et son histoire au centre de l'attention mondiale. Les mineurs chiliens coincés au fond de leurs galeries ont ému le monde entier. Un milliard de personnes ont reçu leur message, à la télévision et par internet. Cet événement est venu confirmer, s'il en était besoin, l'universalité de notre candidature.

Que cette année supplémentaire qui nous est imposée soit l'occasion d'élargir davantage la mobilisation, la victoire n'en sera que plus belle en 2012.

## le journal de la candidature

# 2012

# 2011

Les mécanismes d'une candidature au Patrimoine mondial sont longs et complexes. Après le dépôt d'un dossier de candidature par un Etat auprès du Centre du Patrimoine mondial (étape que le Bassin minier a franchie en janvier 2010), suit une période d'instruction de 18 mois avant que la proposition d'inscription ne parvienne au Comité du Patrimoine mondial qui décide, lors de sa session annuelle, d'inscrire ou non le Bien sur la Liste. Chaque année, ne peuvent être présentées à ce Comité que deux demandes d'inscription par Etat.

Pour la session de 2011, trois dossiers français étaient en lice : Le Corbusier (présenté et différé en 2009), les Causses et Cévennes (présenté et différé en 2006 et 2009), et le Bassin

minier du Nord-Pas de Calais. Le Comité des Biens Français s'était positionné en faveur de Le Corbusier et du Bassin minier. Le gouvernement français a décidé de retenir Le Corbusier et les Causses et Cévennes.

Ni les fondements de la candidature du Bassin minier ni le dossier d'inscription déposé l'année dernière ne sont remis en cause par cette décision : le Bassin minier n'a pas été « recalé ». Son passage auprès du Comité du Patrimoine mondial a été repoussé à la session de juin 2012.



**Les messages de soutien affluent. Ils émanent de tous les milieux : anciens mineurs, élus de la Région Nord-Pas de Calais, professionnels de la culture, du patrimoine, du tourisme, chefs d'entreprises, milieux associatifs, universitaires, habitants... EXTRAITS**

[ NOUS RESTONS BIEN SÛR PLUS QUE JAMAIS MOBILISÉS MAIS QUELLE DÉCEPTION ] ... [ À VOS CÔTÉS POUR CETTE ANNÉE DE PLUS ] ... [ ON CONTINUE LE COMBAT, CE N'EST QUE PARTIE REMISE ] ... [ NOUS SOMMES PROFONDÉMENT DÉÇUS, CETTE CANDIDATURE EST SANS DOUTE L'UNE DES PLUS FORTES DE SENS PAR SON ÉPAISSEUR SOCIALE, CELLE QU'AURAIT DÛ PORTER LA FRANCE SANS LA MOINDRE HÉSITATION ] ... [ DÉÇUS MAIS PAS VAINCUS ] ... [ IL NE FAUT PAS DÉSARMER ET REBONDIR TRÈS VITE POUR RESTER UNIS DANS CETTE AVENTURE ] ... [ NOUS N'ALLONS PAS NOUS LAISSER ABATTRE, ON REPART ] ... [ COURAGE, ON CONTINUE ENSEMBLE ] ... [ CETTE «BATAILLE» PERDUE SE TRANSFORMERA EN 2012 EN VICTOIRE POUR L'ENSEMBLE DES HABITANTS DU NORD-PAS DE CALAIS ] ... [ CETTE CANDIDATURE A BEAUCOUP DE SENS POUR L'HISTOIRE DE NOTRE PAYS ] ... [ À VOS CÔTÉS POUR QUE CETTE PROFONDE INJUSTICE DE SE REPRODUISE PAS ] ... [ LE COUP EST RUDE MAIS ON VA SE BATTRE, LA VICTOIRE N'EN SERA QUE PLUS BELLE ! ]

# Tour d'horizon hors de nos frontières...



Jean-François Caron à Brasilia en Juillet 2010

Les équipes de Bassin Minier Uni et de la Mission Bassin Minier se sont rendues en 2010 à Brasilia pour se faire une idée de la manière dont se déroule un Comité du Patrimoine mondial. Le monde entier était là, avec des représentants de tous les peuples de la planète. Ce fut un moment intense et émouvant. Ce fut aussi un moment de fierté : le dossier du Bassin minier a atteint un tel niveau que des images « de chez nous » pourraient être commentées par des Cambodgiens ou des Mexicains, membres du Comité, qui décideront d'inscrire le Bassin minier.

Les contacts noués là-bas avec certains représentants des nations délibérantes, avec les délégués des autres sites en instance d'inscription seront précieux pour juin 2012. La candidature suscite de l'intérêt : le décalage avec d'autres dossiers, orientés vers les monuments, constitue un atout supplémentaire. Le Bassin minier touche du doigt l'universel !

Nous avons interviewé trois des personnes rencontrées : **Monsieur de Canson**, Délégué permanent adjoint de la France auprès de l'UNESCO, **Monsieur Gonthier**, Président du Parc Naturel National de la Réunion, et **Madame Marie-Eve Cortès**, Directrice du service du patrimoine de la ville d'Albi inscrits l'an dernier à Brasilia. Leurs témoignages apportent un éclairage très intéressant, à la fois sur les aspects techniques du Comité et sur les conséquences de l'inscription.

## Place à la diplomatie

**Attachée au Ministère des Affaires Etrangères, la Délégation permanente de la France est l'ambassade auprès de l'UNESCO. C'est l'ambassadeur ou son représentant qui défend les dossiers français lors des sessions annuelles du Comité du Patrimoine mondial. Une nouvelle ambassadrice a été nommée en décembre 2010 : Rama Yade.**

**Hubert de Canson**, Délégué permanent adjoint de la France auprès de l'UNESCO, a défendu l'inscription de la cité épiscopale d'Albi et du Parc Naturel National de la Réunion lors de la session du Comité en août dernier à Brasilia. Il donne quelques précieux conseils et explications pour passer ce cap décisif. Le dossier « Bassin Minier Uni » est porté par tout un réseau d'acteurs. Les initiatives foisonnent. Le sérieux sait prendre des aspects festifs. Ecouter Monsieur de Canson parler de la manière dont se déroule un Comité du Patrimoine mondial, fait prendre conscience que le dossier du Bassin minier entrera prochainement dans un autre monde : celui, très codifié, de la diplomatie, avec l'impression que tout se joue avant la réunion et que tout va très vite.

**BMU : Monsieur de Canson, comment se déroule un Comité du Patrimoine mondial pour l'équipe qui présente un dossier ?**

**H. de Canson :** Si une délégation d'une dizaine de personnes est courante, seuls l'ambassadeur et le représentant du Ministère de la Culture auront la parole, et seulement dans le cas où une question serait posée par l'un des membres du Comité. Pas question ici de long plaidoyer ou d'effets oratoires. Les questions sont extrêmement précises et techniques. La réponse doit être apportée en deux minutes, sur le fond, et sans développer. Le déroulement d'une session du Comité peut sembler long pour ceux qui attendent impatiemment une décision. Mais outre les nouveaux dossiers d'inscription, il se consacre aussi au suivi des

sites déjà inscrits, à leur avenir ainsi qu'à la résolution des éventuels problèmes que pose leur gestion.

**BMU : Tous les dossiers soumis à l'avis du Comité doivent présenter un fort intérêt. Comment s'opère le choix ?**

**H. de Canson :** Les membres du Comité ont déjà une bonne idée de ce que sera sa décision avant de pénétrer dans la salle des débats. Pour la France, le sérieux d'un dossier est garanti par le fait qu'il a été sélectionné par l'Etat (en janvier 2010 pour le Bassin minier) qui s'est appuyé sur les avis des représentants des ministères qui ont suivi l'élaboration des dossiers. Interviennent également les échos que les membres du Comité ont pu avoir sur le Bien proposé et l'équipe qui le défend, les liens qui ont été développés avec d'autres sites similaires dans le monde. Le Comité s'appuie surtout sur l'avis rendu par les experts de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) et de l'ICOMOS (Conseil International des Monuments et Sites). Tous ces aspects ont déjà pesé en amont sur sa réflexion. Les Etats sont souverains et le Comité seul se pro-

nonce mais l'avis des experts est très important et presque toujours suivi. Un document très pédagogique et synthétique peut aider à orienter le choix, bilingue ou mieux trilingue, anglais, espagnol et français, trois des langues de travail de l'UNESCO.

**BMU : Sur quels atouts la délégation française peut-elle s'appuyer en ce qui concerne un dossier ?**

**H. de Canson :** Dès que la décision française de présenter tel ou tel dossier sera officielle, les relations seront prises en charge par la Délégation permanente. Sa connaissance du dossier est donc cruciale et là aussi un travail pédagogique est essentiel pour qu'un dossier soit défendu avec conviction. Outre l'intégrité et l'authenticité, la valeur universelle exceptionnelle du patrimoine, le sérieux de l'entité de gestion et surtout l'analyse comparative, sont les clés du succès et les atouts sur lesquels s'appuieront les membres de la délégation pour tenter d'obtenir l'inscription. La mobilisation des élus locaux et régionaux, celle de la presse, le soutien des autres sites déjà inscrits auront également un impact.

**« C'est une belle aventure et j'espère que vous la vivrez aussi ! »**

**Marie-Eve Cortès**  
Responsable du service patrimoine  
de la Ville d'Albi

→ Pour Marie-Eve Cortès, le résultat de l'inscription a été immédiat et spectaculaire : « le lendemain même de la décision, la fréquentation touristique de la cité épiscopale a bondi de 40% ! » Et ce, alors même qu'Albi n'est pas située sur un grand axe routier : il faut 1 heure pour venir de Toulouse ou des aéroports de Castres et Rodez. Aujourd'hui, « le phénomène est un peu retombé, mais l'intérêt reste vif : les gens planifient et préparent leur visite et ils viennent de plus loin », explique Madame Cortès. Comme les hôtels ont refusé 50% de clients de plus que les autres années, des nouveaux équipements d'accueil sont en projet.

Tout va très vite : dès que l'inscription a été connue, dans la nuit, les contacts presse ont commencé. A ce jour, 800 contacts ont été établis

avec les journalistes, aussi bien des journaux français qu'étrangers, des journaux généralistes ou spécialisés, quelque fois pour un grand article très documenté, quelque fois juste pour un encart de type « idée de découverte ».

« Nous ne nous attendions pas à un tel afflux, dit encore Marie-Eve Cortès. Nous avons dû réorganiser le stationnement, trouver des solutions pour les cars de tourisme, les automobiles. Les gestionnaires de monuments sont en train de réfléchir aux cheminements proposés et aux mesures de protection des bâtiments ».

Le maire, désireux de faire participer la population, a lancé des états généraux et 5 ateliers sur les conséquences de l'inscription : économie et commerce, enseignement et recherche, culture et tourisme, tous les aspects de la vie collective sont abordés pour définir comment tirer le meilleur parti de l'inscription et rendre le territoire plus attractif pour les entreprises en France et à l'étranger. Des formations en histoire de l'art, langues étrangères, tourisme ont été développées. Un kit « ambassadeur d'Albi » est téléchargeable pour tous les citoyens qui voudraient relayer l'image de leur ville. « L'inscription, loin d'être un aboutissement, est le point de départ d'une dynamique collective, affirme Madame Cortès. Un comité d'éthique a été mis en place pour que les ventes d'objets souvenir et dérivés collent à l'image que nous voulons donner et respectent les valeurs de l'UNESCO ».

Avec un sentiment de fierté, les habitants redécouvrent leur cité. Dans la nuit du samedi au dimanche, le soir de l'inscription, comme il était très tard, pour informer les Albigeois de la bonne nouvelle, les cloches de la cathédrale ont sonné à toute volée durant une demi-heure, attirant sur le parvis une foule de personnes heureuses et fières. Un pique-nique a été organisé pour tous ceux qui avaient travaillé sur le dossier, y compris dont le rôle est indirect : par exemple, avoir veillé à rendre la cité propre et belle.

« Quand on voit les gens s'approprier l'inscription, c'est fabuleux. C'est énormément de travail, mais on ne gère que du positif et dans une carrière c'est exceptionnel, dit encore Madame Cortès. C'est une belle aventure et j'espère que vous la vivrez aussi. Bonne chance au Bassin Minier pour l'année prochaine ».

## Le Comité du Patrimoine Mondial

Le Comité du Patrimoine mondial est composé de représentants de 21 Etats parties à la Convention. Il se réunit une fois par an et décide de l'inscription des sites sur la Liste du Patrimoine mondial. Il est renouvelé pour partie tous les deux ans. En 2011, il sera constitué des membres des Etats suivant : Afrique du Sud, Australie, Bahreïn, Barbade, Brésil, Cambodge, Chine, Égypte, Émirats Arabes Unis, Estonie, Éthiopie, Fédération de Russie, France, Iraq, Jordanie, Mali, Mexique, Nigéria, Suède, Suisse, Thaïlande. En 2012, l'Australie, Bahreïn, la Barbade, le Brésil, la Chine, l'Égypte, la Jordanie et la Suède auront laissé la place à de nouveaux membres.

# Dans le monde, d'autres témoins industriels et miniers déjà inscrits

**Tous ceux qui portent ce dossier depuis l'origine en sont intimement persuadés : notre patrimoine minier est culturellement et industriellement original et inscrit profondément dans notre mémoire collective. Mais qu'apportons-nous en complément par rapport à la quinzaine de sites miniers qui a déjà obtenu l'inscription tant attendue ? La candidature doit faire la comparaison. Voici un aperçu de ce qu'en dit notre dossier.**

Parmi les sites liés au charbon et à la sidérurgie, **Ironbridge Gorge** au Royaume-Uni symbolise la naissance de l'industrie dans le monde, au travers de la mise au point par Abraham Darby en 1709 du procédé permettant de faire de la fonte au coke. Le site concentre toute une série d'équipements : fonderies, ateliers, canaux, hauts fourneaux, logements. **Le complexe industriel de la mine de charbon de Zollverein à Essen** en Allemagne possède une valeur architecturale incomparable : il illustre le très célèbre style architectural Bauhaus, qui allie cubisme et fonctionnalisme, appliqué à l'industrie, c'est un site monumental exceptionnel. **L'usine métallurgique de Völklingen**, en Allemagne également, est

unique dans l'histoire technologique des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Avec ses hauts fourneaux produisant du saumon de fonte, il illustre la Révolution industrielle.



Complexe industriel de Zollverein (D)

Les sites liés à l'habitat ouvrier concernent tous l'industrie textile. Ils comprennent par exemple la ville de **New Lanark** (GB). Témoin unique de l'organisation de la production, de la gestion et des relations de classe dans un esprit communautaire, cette cité textile a directement inspiré les architectes et industriels du XIX<sup>e</sup> siècle dans la conception des cités ouvrières en Europe... dont celles du Bassin minier ! On peut encore citer **Saltaire**, toujours en Grande Bretagne. Ici, il s'agit de présenter l'urbanisation rapide liée au développement de l'industrie dans une approche philanthropique de la gestion de la main-d'œuvre, notamment dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité. Une approche qui n'est pas sans rappeler celle du Bassin minier mais c'est le logement collectif qui a été privilégié.



New Lanark (GB)

Parmi les sites métallifères, **les mines de Rammelsberg et le centre historique de Golzar** (D) forment l'un des complexes miniers les plus anciens au monde : des terrils du X<sup>e</sup> siècle y voisinent avec des voies de transport du XII<sup>e</sup> siècle, des galeries et structures du XIII<sup>e</sup> siècle, des maisons du XVIII<sup>e</sup> siècle et une usine du XX<sup>e</sup> siècle ! Dans **les mines de sel de Wieliczka – Bochnia** en Pologne, le visiteur peut découvrir toutes les étapes de l'évolution des techniques minières depuis le Moyen-Âge. **Les usines de salpêtre de Humberstone et de Santa Laura**, au Chili, situées sur le plus grand gisement du monde, présentent des systèmes complets, depuis les infrastructures minières jusqu'aux logements ouvriers.

Au sein des sites miniers classés pour leur exceptionnel paysage, **le paysage de la Grande Montagne de Cuivre de Falun** (en Suède) est celui qui présente le plus de similitude avec notre dossier en termes de patrimoine technique et social. Il a conservé des bâtiments du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle de très grande qualité. Mais la ressemblance s'arrête là : il s'agit du plus ancien site d'exploitation de cuivre. **Le paysage minier de Cornouailles et de l'ouest du Devon** (GB) est marqué par l'exploitation du cuivre, de l'étain et de l'arsenic. Il illustre les technologies minières des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles et se caractérise par la « machine de Cornouailles », première pompe à exhaure utilisée dans l'industrie.



Paysage minier de Cornouailles (GB)

La mine est donc déjà noblement illustrée au sein du Patrimoine mondial. Sans parler des sites et des paysages qui n'ont pas demandé leur inscription mais qui participent également à l'histoire universelle de l'industrie minière. Le vaste bassin de la Ruhr, avec ses terrils bien intégrés dans le paysage, ou les géants européens des Midlands, du Yorkshire et de la Clyde en Grande Bretagne, pourraient eux aussi présenter des lettres de noblesse tout à fait dignes d'intérêt. Sans parler du bassin minier de Sorachi, au Japon, avec son paysage complet, depuis les puits de mines aux résidences, ou du bassin de Donbass en Ukraine, encore en activité, ou encore des vastes paysages plats des bassins de Pennsylvanie aux USA.



Bytom (POL)

**Parmi tous ses grands témoins de l'histoire minière, qu'apporte alors de spécifique et d'unique le Bassin minier du Nord-Pas de Calais ?**

→ Dans le Bien proposé à inscription, toutes les facettes de l'industrie minière sont représentées de manière linéaire et homogène : patrimoines technique, social, environnemental, culturel, réunis sous l'appellation « paysage culturel ». Le Bassin minier se distingue particulièrement par son habitat ouvrier qui constitue une véritable vitrine de 150 ans de politique sociale en matière de logement ouvrier.

→ La quasi mono-industrie qui caractérise le Bassin du Nord-Pas de Calais le distingue d'autres territoires en Europe qui ont connu une véritable diversification de leurs activités industrielles (Allemagne, Royaume-Uni, Pologne...), donnant des paysages complètement différents. Dans le Nord-Pas de Calais, l'industrie n'a pas tout recouvert et subsiste une grande permanence des espaces agricoles et ruraux, permettant une grande lisibilité du fonctionnement minier.

→ Contrairement à d'autres sites miniers déjà inscrits et qui portent une période chronologique limitée (XVIII<sup>e</sup> siècle pour Blaenavon, années 1930 pour Zollverein), le Bassin minier présente une chronologie sans rupture, du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle.

Son histoire a, en outre, été marquée par des événements d'ampleur européenne voire mondiale (Catastrophe dite de Courrières, deux guerres mondiales au cours desquelles le charbon avait une énorme valeur stratégique).

→ La quasi-totalité des éléments patrimoniaux proposés à l'inscription sont en gestion publique, ce qui garantit leur pérennité.

A observer aujourd'hui la Liste du Patrimoine mondial, la grande majorité des sites ou paysages industriels relève principalement soit des mines métallifères, soit de l'industrie textile. Seuls trois sites sont liés à l'industrie charbonnière : Ironbridge et Blaenavon au Royaume-Uni et Zollverein en Allemagne. Il est manifeste que le « Charbon », son industrie et son patrimoine apparaissent peu représentés sur la Liste. Dans ce contexte, le Bassin minier a décidément une carte à jouer...



**« Un morceau de Patrimoine mondial, de l'autre côté de la planète, vous soutient »**

**Monsieur Gonthier**  
Président du Parc National de la Réunion

→ « En 2010, année de notre inscription, raconte Monsieur Gonthier, il y avait une attente très forte des Réunionnais car la procédure d'inscription avait déjà été repoussée une fois, pour donner la priorité à d'autres dossiers français, comme vous aujourd'hui. Et cette heureuse nouvelle a été vécue comme quelque chose d'extraordinaire, un peu comparable au premier pas de l'Homme sur la Lune. Nous étions une petite île difficilement localisable sur un planisphère. Du jour au lendemain, nous faisons la une de toutes les télévisions. La fierté était immense. L'inscription reconnaissait la réalité de la beauté de notre patrimoine naturel... et la qualité du travail que nous avons mené, pour que ce soit un projet de société, avec et par tous les Réunionnais ».

Des scientifiques, des passionnés de nature, des élus, la population, tous ont fait front commun pour monter un dossier digne de retenir l'attention du Comité. Le jour de l'inscription, le dossier est passé entre 19h et 19h30 heure locale, donc à 2h30 du matin à la Réunion, les 2 TV, RFO et Antenne Réunion, suivaient de près le déroulement de la rencontre de Brasilia. A la minute près, elles savaient ce qui se passait.

« Cela a été l'explosion de joie lorsque les Réunionnais ont su ! Ils ont eu des images en direct et j'étais à la radio locale pour commenter, explique Monsieur Gonthier. Au retour, un comité d'accueil avec tous les partenaires nous attendait et de grandes fêtes ont été organisées dans toute l'île ». Depuis l'inscription, la fréquentation de l'aéroport a augmenté de 10 à 15%.

Pour lui, « c'était un choix fort : 40% du territoire du Parc National est protégé. L'inscription s'est faite sur deux critères : un paysage unique et exceptionnel et une reconnaissance de la grande biodiversité présente à la Réunion ». Un facteur a joué favorablement : le Parc, structure stable et reconnue, est le garant d'une bonne gestion du Bien inscrit. Conseil général et Conseil régional soutenaient le dossier. La Région a engagé une politique d'écotourisme pour pouvoir faire face à la hausse de fréquentation sans nuire aux espaces protégés.

« On a eu cette joie de se dire que l'on changeait de catégorie, que l'on passait dans la cour des grands, dit Monsieur Gonthier. L'équipe a voulu faire passer ce sentiment aux Réunionnais. Cette inscription, elle nous concerne tous ; tous, nous devons respecter l'environnement. Le dossier symbolise cette volonté de vivre ensemble, avec ceux qui viendront visiter ce nouveau témoin du Patrimoine mondial et avec la Nature ».

« Cela mérite que l'on se batte pour faire reconnaître les racines de notre pays. Faites tout ce qu'il faut pour montrer que vous n'êtes pas seuls, pétitions, comités de soutiens, lobbying, presse. Et je voudrais vous dire pour finir qu'un morceau de Patrimoine mondial, de l'autre côté de la planète, vous soutient. Si vous n'êtes pas retenus cette année, continuez à vous battre, cela vaut la peine. Bonne chance pour 2012 ! ».

# 20 ans

mardi 21 déc 2010

## de (re)nouveau au 9-9 bis

1990-2010

Le 21 décembre 1990, la dernière gaillette remontait du puits 9 marquant ainsi la fin de 270 années d'exploitation charbonnière en Nord-Pas de Calais. Depuis, le carreau de fosse 9-9 bis connaît une profonde mutation. Alors que sa destruction est envisagée, la fosse 9-9 bis est sauvée in extremis en 1993 par une procédure de classement au titre des Monuments Historiques qui souligne la valeur du site et la qualité architecturale des bâtiments de style néo-régionaliste. Aujourd'hui, un nouveau pas est franchi. Après l'inauguration de l'esplanade qui permet d'accueillir à nouveau les visiteurs sur ce site exceptionnel, Daniel Percheron, Président de Région, et le Préfet de Région, accompagnés des élus locaux,

ont posé la première pierre de ce qui sera bientôt une salle de concert unique au monde : le Métaphone. Imaginée par le précurseur du design sonore en France, Louis Dandrel, la salle elle-même se transformera en instrument de musique !

Pour marquer ces 20 ans de reconquête, le président de la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin, Monsieur Corbisez, a invité les habitants à participer à un événement poétique et convivial autour de ce renouveau : concerts, machines sonores, chansons minières, ... étaient au programme de cet anniversaire joliment fêté en musique et en lumière.

## Le Boulon présente « une mine de femmes »



Le Boulon est le pôle régional des arts de la rue, installé sur une ancienne friche industrielle à Vieux Condé. L'association culturelle a acquis une forte notoriété grâce au festival « Les turbulentes » qu'elle organise chaque année depuis 13 ans. Le festival présente des spectacles de rue, des parades, fait place aux arts graphiques.

Dans le cadre du soutien à la création, en 2010, le Boulon a travaillé avec la compagnie Entre chien et loup, basée en Saône et Loire, et le Club BMU du Pays de Condé. Ils

ont collecté la parole de femmes de mineurs (dont certaines avaient elles-mêmes travaillé à la mine) et animé le café mémoire du Pays autour de cette thématique, en invitant des femmes de mineurs des bassins belges à participer à la collecte.

Un photographe, Christophe Raynaud de Lage, spécialiste des arts de la rue, a réalisé une série de portraits. Un ouvrage très illustré et un CD rassemblant les témoignages en sont issus. Ainsi que des installations intitulées « une mine de femmes », plastiques et sonores, qui ont été présentées au Boulon l'an dernier. « Loin des clichés misérabilistes, installations et témoignages retracent les rencontres entre le vécu quotidien et les grands moments de l'histoire, l'essor de l'industrie, les deux guerres mondiales, les catastrophes, la fermeture des puits, et sont pleins de joie de vivre et d'allant » explique Madame Foucault, directrice du Boulon. Cette année, elle travaille avec le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut et le réseau BMU pour faire tourner ces installations, chacune regroupant des objets et une illustration sonore, sur le territoire régional et en Belgique.



Mineurs du Monde  
世界矿工  
Miners of the World  
Mineiros do Mundo  
عمال المناجم في العالم  
Bergarbeiter der Welt  
Górnicy Świata  
Шахтёры Мира  
Mineros del Mundo

Le Conseil Régional Nord-Pas de Calais a officiellement lancé le projet Mineurs du Monde le 13 décembre 2010 par l'inauguration d'une exposition qui s'est tenue pendant un mois dans le hall du siège de Région.

Avec le soutien financier de :



## Le projet PORTRAITS

BMU, en partenariat avec le C.P.I.E. la Chaîne des Terrils a mis en place, dès septembre 2010, une action ciblée sur des établissements scolaires du Bassin minier. Ce projet concerne 1 000 élèves, soit plus de 50 classes qui sont sensibilisées à la candidature du Bassin minier à l'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial. Les élèves, du CP au Bac pro, sont invités à découvrir le patrimoine qui les entoure avant de restituer leurs impressions sur des portraits, dessins, textes, ... qui constitueront un ouvrage, catalogue du Bassin minier vu par des jeunes du XXI<sup>e</sup> siècle. Les portraits sont effectués en fonction d'un thème choisi en classe. Si nécessaire, des membres bénévoles des clubs BMU viennent en classe pour parler de la vie à la mine, de la sécurité... Quand le thème choisi ne peut pas être approfondi par les clubs, un intervenant extérieur peut assister la classe : par exemple, le Collège Jules Verne de Bully-les-Mines a choisi de travailler sur les harmonies et les fanfares. Ainsi, l'Harmonie de Grenay a-t-elle ouvert ses portes aux jeunes afin de leur parler de son histoire...

Ce projet est financé par TADAO, la Caisse d'Épargne Nord France Europe et la fondation SNCF.



## Voyage en pays minier

Sur les territoires des Communautés d'Agglomération de Lens-Liévin et Hénin-Carvin, un circuit donne à voir la richesse et la diversité d'un patrimoine faisant l'objet d'une candidature au « Patrimoine mondial de l'Unesco ». À partir de deux des quatre grands sites de la mémoire minière du Bassin du Nord-Pas de Calais que sont les carreaux de fosses du 11/19 à Loos-en-Gohelle et du 9/9bis à Oignies, le voyage proposé offre l'opportunité d'appréhender ce patrimoine façonné par l'exploitation charbonnière.

- **Départ et retour à la Base 11/19 à Loos-en-Gohelle**  
Dates : 09 avril, 11 juin
- **Départ et retour au site du 9/9bis à Oignies**  
Dates : 14 mai, 09 juillet

**Pour plus de renseignements :** Office de Tourisme et du Patrimoine de Lens-Liévin, 26 rue de la Paix 62300 Lens, 03 21 67 66 66 - [www.tourisme-lenslievin.fr](http://www.tourisme-lenslievin.fr)

Ce circuit-guidé a été élaboré par l'Office de Tourisme et du Patrimoine de Lens-Liévin en lien avec le Service patrimoine de la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin et avec le concours de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, Bassin Minier Uni et la Mission Bassin Minier.

## le journal de la candidature

N°10 - JANVIER 2011

- **Directeur de publication :** Jean-François CARON, Président
- **Directeur de la rédaction :** Catherine O'MIEL, Directrice
- **Ont participé à la rédaction de ce numéro :** Gonzague DEVAUX, Myriam DUCHENE, Gouvernance & Développement. Marie PATOU, association BMU
- **Crédits photos :** Parc National de la Réunion, Ville d'Albi, Mission Bassin Minier et Catherine BERTRAM, association BMU, Frédéric KOWALSKI, Centre Historique Minier de Lewarde, Le Boulon, Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin, Conseil régional Nord-Pas de Calais
- **Conception graphique :** Stéphane DESCAMPS
- **Impression :** QUALIT' IMPRIM - ISSN en cours



**ASSOCIATION BASSIN MINIER UNI**  
POUR LA CANDIDATURE AU PATRIMOINE MONDIAL  
4 rue Vasco de Gama - 62750 LOOS-EN-GOHELLE  
Tél. : 03 21 70 34 74 / Fax : 03 21 78 90 22  
[contact@bmu.fr](mailto:contact@bmu.fr) / [www.bmu.fr](http://www.bmu.fr)



# Bassin minier Uni

## pour la candidature au Patrimoine Mondial

### édito

Jean-François CARON

Président de l'Association Bassin Minier Uni

10 ans de mobilisation et de travail intense trouveront peut-être, soyons prudents mais confiants, leur aboutissement : la reconnaissance internationale de la valeur des paysages, du patrimoine et de la culture du Bassin minier. C'est émouvant de se dire que celui-ci est peut-être sur le point d'entrer dans le club des lieux les plus emblématiques de l'histoire de l'Humanité. Nous touchons du doigt l'exceptionnel et l'universel !

Parfois venus de loin, nos pères et nos grands-pères étaient au fond. Au jour, leurs femmes et leurs enfants vivaient eux-aussi au rythme de la mine. Tous ont écrit des histoires faites de solidarité, de courage et de fierté. Et ces histoires vont rencontrer l'Histoire. Les générations actuelles n'ont pas vécu la mine. Mais elles peuvent être fières d'être les héritières de cette mémoire. Fières de voir que la même émotion et la même culture sont portées par d'autres peuples de mineurs qui affrontent, aujourd'hui encore, le danger et les réalités du travail à la mine.

A travers cette ambition, notre volonté était de redonner confiance en l'avenir. Dès lors que nous sommes capables d'assumer notre mémoire collective, nous reprenons confiance, nous retrouvons de la fierté, nous sommes capables d'entreprendre. La prise de conscience que l'héritage minier est un atout et une richesse pour notre territoire nous a mené collectivement à changer de vision, à redonner du sens, à unir nos forces.

Si, dans quelques mois, le Bassin minier est inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial, mon vœu le plus cher est que nous trouvions, tous ensemble, les formes pour partager et fêter ce moment de grande fierté pour notre Bassin minier.

Rendez-vous début juillet !



### le journal de la candidature

**LE BASSIN MINIER**  
**NORD-PAS DE CALAIS**  
 \* **PATRIMOINE MONDIAL**  
 \* **EN 2012**

Bonne chance  
 Powodzenia  
 Buona fortuna  
 حظًا سعيدًا  
 Glück auf  
 好运  
 Good luck  
 Buena suerte  
 Boa sorte

Boa sorte  
 Veel geluk  
 Held og lykke  
 Noroc  
 Καλοτυχία  
 İyi şanslar  
 удачи  
 Srečno  
 Paç fat

Deux ans de suspense déjà et voici se profiler la dernière ligne droite avant les 15 jours décisifs, du 24 juin au 6 juillet, durant lesquels le sort de la candidature du Bassin minier à une inscription sur la Liste du Patrimoine mondial va se jouer.

En janvier 2010, l'Etat dépose le dossier de candidature au Centre du Patrimoine mondial, qui l'a transmis à l'ICOMOS (Conseil International des Monuments et des Sites). Depuis, plusieurs missions d'expertises menées par l'ICOMOS se sont déroulées sur tout le territoire pour évaluer la candidature. En 2011, le dossier aurait dû passer sous les fourches caudines du Comité du Patrimoine mondial, le décideur ultime. Et, en dernière minute, ce sont deux autres dossiers qui ont été présentés. Cette année, le Bassin minier est le seul dossier français en lice. Les candidatures des Climats de Bourgogne et de la Grotte ornée Chauvet-Pont d'Arc (Ardèche) qui viennent d'être déposées auprès du Centre du Patrimoine mondial ne pourront être examinées qu'à partir de 2013. C'est notre tour !

#### Quel est le rôle du Comité du Patrimoine mondial ?

Le Comité du Patrimoine mondial est composé de représentants des 21 Etats signataires de la Convention du Patrimoine mondial. C'est lui qui décide d'inscrire ou non un site sur la Liste. Cette année, le Comité sera composé des pays suivants : Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Cambodge, Colombie, Émirats Arabes Unis, Estonie, Éthiopie, Fédération de Russie, France, Inde, Iraq,

Japon, Malaisie, Mali, Mexique, Qatar, Sénégal, Serbie, Suisse, Thaïlande.

#### Comment cela va-t-il se passer ?

Durant la session, les dossiers seront étudiés par ordre alphabétique des pays. La procédure sera rapide, strictement identique pour tous. Un représentant de l'ICOMOS résumera le dossier du Bassin minier en 5 minutes et expliquera pourquoi, à son avis, il mérite une inscription ou non. Si un membre du Comité pose une question, c'est l'Ambassadeur de France auprès de l'UNESCO, Son Excellence M. Daniel Rondeau, qui répondra, avec l'aide de la Délégation permanente française. À l'issue de la présentation, le Comité du Patrimoine mondial procède au vote.

#### Qui est notre Ambassadeur ?

Daniel Rondeau, est d'abord journaliste et écrivain. Il a collaboré successivement à Libération, au Nouvel Observateur, à l'Express, au Monde et à Paris Match. Il a fondé les éditions Quai Voltaire. Il est l'auteur d'une vingtaine d'ouvrages, romans et essais, ouvrages historiques sur le XX<sup>e</sup> siècle. Il a été nommé Ambassadeur de France à Malte en 2008, et occupe les fonctions d'Ambassadeur auprès de l'UNESCO depuis le 7 novembre 2011.



La ville de Saint-Petersbourg



# Dernière ligne droite Et après ?

Les 17 et 18 octobre derniers à l'Arena Stade couvert de Liévin, les rencontres BMU proposaient de se projeter dans « une après-inscription » pour aborder les effets qui en découleraient, notamment sous deux aspects :

- En termes de retombées socio-économiques : au travers du tourisme, bien sûr, mais aussi auprès des acteurs économiques pour lesquels l'inscription est un atout à valoriser,
- En matière de gouvernance : le dialogue et la concertation seront indispensables entre tous les acteurs de ce vaste territoire.

Les rencontres abordaient également la sensibilisation du jeune public car le statut Patrimoine mondial ne sera conservé que si les générations futures s'impliquent elles-aussi dans la préservation du patrimoine.

Dans ces deux pages, nous revenons sur les temps forts de ces journées faites de confrontations fructueuses et de retours d'expérience de la part de témoins venus partager les retombées de l'inscription de leurs territoires.



## Faire de l'inscription un tremplin pour le développement socio-économique

### Témoignages

**3 représentants de sites déjà inscrits ont témoigné de la manière dont l'inscription avait touché leur ville et leur région. Avec un message commun : pour obtenir des retombées économiques, il faut savoir s'organiser !**



Edouard Jacque, maire de Longwy, Geneviève Parmentier, adjointe au maire d'Albi, Laurence Lecieux, ville du Havre, James Rebanks et Mike Clarke du Lake District (GB) lors des Rencontres BMU

#### Albi se tourne vers l'international

Pour Geneviève Parmentier, adjointe au maire d'Albi, qui représentait la Cité épiscopale d'Albi inscrite en 2010, l'expérience est encore toute jeune. Après la joie et le choc de l'inscription, la réalité reprend vite le dessus. Faire face aux flux de visiteurs, repenser les circuits de découverte, ... c'est désormais du quotidien.

Pour Geneviève Parmentier, « on pourrait penser que l'inscription enfume dans le passé : et bien pas du tout. Nous allons par exemple construire une nouvelle salle de congrès conçue par l'architecte de renommée internationale, Dominique Perrault. » L'inscription est également une occasion de s'ouvrir vers l'international : « Toulouse, la ville d'Airbus, est très tournée vers l'international. Nous sommes allés voir le maire pour mettre en place une présence commune à l'international, vers Barcelone qui est toute proche, notamment. »

Désormais, la question est de faire participer les entreprises, afin qu'elles en tirent elles-aussi profit. Certaines d'entre-elles jouent le jeu. Ainsi, une entreprise qui fabrique des bus électriques emporte-t-elle systématiquement un kit de communication sur l'inscription dans tous les salons professionnels. Elle attire sur son stand des visiteurs alléchés par les photographies et l'ambiance vacances... et ils s'intéressent au bus. A l'inverse, les visiteurs attirés par le bus découvrent la beauté de la Cité épiscopale et d'Albi.

#### Longwy se transforme

Longwy possède une expérience un rien plus longue : la ville, au passé industriel aussi important que celui du Bassin minier, est inscrite depuis 2008 au sein du réseau des sites majeurs Vauban.

Le maire, Edouard Jacque a misé sur l'imagination pour tirer parti d'un patrimoine urbain gris et dont les longoviciens avaient ignoré l'intérêt jusqu'à l'inscription. « Il faut imaginer, dit-il, pour transformer un souterrain en restaurant, créer un parc d'aventures sur les remparts. Nous avons ainsi transformé les anciens grands bureaux des usines en bâtiments de services : une maison de l'emploi ou un local d'information transfrontalière. » Autre innovation : le patrimoine est restauré par des personnes en insertion : « cela génère une appropriation par les gens : ce sont eux qui l'ont fait. » commente-t-il. Et d'ajouter : « les cités ouvrières étaient des éco-quartiers avant l'heure : ils sont très économes en espace et pas besoin de voiture pour s'y déplacer. »



Mais ce qui est peut-être le plus important pour Edouard Jacque, ce sont les retombées immatérielles. « La fierté d'un territoire, la confiance générée par l'inscription. Parce que la confiance, c'est un moteur de croissance. On l'a vu à la Coupe du monde... Quand vous avez la confiance, vous avez aussi la confiance des investisseurs et de tous ceux qui peuvent aider le territoire. »

#### Le Havre accueille de nouvelles entreprises

Le Havre est inscrit depuis 2005. Le dossier est basé sur une époque douloureuse du passé, les bombardements qui ont détruit la ville en 1944. Laurence Lecieux, Direction du patrimoine culturel et UNESCO du Havre, se souvient du flot de journalistes qui a suivi l'inscription. Les touristes allongeaient leur durée de séjour, il a fallu créer des chambres d'hôtels ou d'hôtes pour les accueillir. Elle estime que « l'effet UNESCO » a duré 3 ans. « Mais après, dit-elle, il faut savoir se renouveler. » C'est sur le long terme qu'elle apprécie les retombées de l'inscription. Elle cite par exemple la nouvelle ligne de TGV qui donnera des débouchés aux entreprises portuaires et mettra le Havre à 1 heure de Paris. Les répercussions sont variées : « Nous sommes devenus une tête de pont pour les croisières vers les pays du Nord. Des entreprises s'installent au Havre. Il faut loger les salariés, dans la ville ou dans l'arrière-pays. »

Puisque les entreprises arrivent, l'enseignement suit : « Sciences Po vient de s'implanter. Une grosse plateforme d'enseignement logistique va s'installer. Mais, ajoute-t-elle, cela ne s'est pas fait tout seul : la ville a mis en place des outils pour faire fructifier le label ». Par exemple, l'appartement témoin Perret (consacré à l'architecture intérieure et à l'ameublement des années 50) ou la maison du patrimoine Atelier Perret qui est, entre autres, un espace de rencontre pour la population locale avec une permanence du Service Urbanisme une fois par mois.

### Le Lake District de Grande Bretagne s'interroge lui-aussi

Le Lake District fait partie de la liste indicative<sup>(1)</sup> du Royaume-Uni. Vaste espace de montagnes et de lacs, il constitue le plus grand Parc naturel national du pays. Mike Clarke, directeur du projet d'inscription, a fait réaliser une étude sur les retombées socio-économiques d'une inscription, confiée à Rebanks Consulting. James Rebanks a présenté les résultats de cette étude.



« 92% des investisseurs, révèle Mike Clarke, disent que lorsqu'ils choisissent un lieu pour s'installer, ils se basent sur l'image, sur la forte identité du territoire avant d'investir. » Mais « ce qui compte, ajoute-t-il, c'est la motivation. Il faut vouloir tirer parti de l'inscription, s'organiser pour le faire et non attendre que les choses viennent toutes seules. Le monde économique est attiré par le label. Celui-ci a un rôle de catalyseur. Il crée une communauté unie, porteuse d'un même message qui est donc davantage entendu. »

James Rebanks raconte que lorsqu'il a réalisé l'étude, il a rencontré un agriculteur sur le site de Cinque Terre en Italie. Cet homme vend ses citrons 60% plus chers que les mêmes fruits cultivés à quelques kilomètres de là, parce qu'ils viennent du site inscrit... Plus loin, un pêcheur qui s'est reconverti à la suite de l'inscription de Blaenavon en 2000 (Royaume-Uni) : aujourd'hui, il transporte des touristes et leur commente la richesse géologique de la côte. James Rebanks a insisté sur le fait que « le touriste culturel rapporte deux fois plus que le touriste lambda. Ces touristes dits culturels restent plus longtemps, ils dépensent plus, ils sont prêts à profiter des différentes activités, des visites donc c'est intéressant économiquement parlant. » Mais pour cela, « il faut mettre en place des structures et des rouages très bien huilés de manière à pouvoir profiter des retombées touristiques. »

Et de manière très générale, au-delà des retombées diverses, l'inscription est indirectement source de nouvelles ressources pour améliorer le cadre de vie des habitants.

(1) Liste dans laquelle les Etats font part de leurs intentions de demander une inscription.

# avant la réponse de l'UNESCO...

## Le monde de l'entreprise s'investit

**Philippe Vasseur, Président du Crédit Mutuel Nord Europe, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie région Nord-Pas de Calais**

Philippe Vasseur n'a pas pu se rendre disponible pour participer aux Rencontres mais il tenait à apporter son témoignage à travers une vidéo. Voici son message:



Didier Lignier et Yves Dhau-Decuyppère lors des Rencontres BMU

« Quand Jean-François CARON est venu me voir, pour me dire qu'il avait ce projet, j'ai été enthousiasmé d'emblée parce que c'est un projet qui était à contre-courant des images que l'on pouvait avoir du Bassin minier. C'était pour moi à la fois la reconnaissance de l'histoire et du patrimoine du Bassin minier, mais également une projection sur l'avenir.

Dès le départ, je lui ai donc répondu « oui, c'est une excellente idée », et je pense d'ailleurs avoir été la première entreprise à m'intéresser au Bassin minier dans cette candidature au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Il va y avoir, quand nous serons reconnus au Patrimoine mondial, un effet de curiosité, il faudra rebondir tout de suite et transformer cette inscription en élément d'attractivité du territoire. L'attractivité, ce n'est pas simplement faire venir des touristes. J'espère qu'il en viendra, d'autant plus que nous allons avoir la conjugaison de deux événements en 2012 - l'inscription du Bassin minier au Patrimoine

mondial et l'ouverture du Louvre-Lens. (...) Si vous êtes capable de vous emparer de ces éléments nouveaux, vous pouvez faire venir des acteurs du monde économique, d'autres régions de France, ou même de l'étranger. Et puis, pour être un peu plus prosaïque, un peu plus terre-à-terre, des gens vont venir, il faudra les accueillir, et donc pour les personnes qui vivent sur ce territoire, il y a une opportunité de nouveaux métiers et de nouvelles entreprises. (...)

Ce que l'on peut redouter dans une opération comme celle-là, c'est le fatalisme et le scepticisme. Autrement dit, « vers quoi va-t-on ? A quoi ça sert ? On est bien comme ça... » Mais on a besoin de projets, nous le savons bien, et heureusement que nous avons ces facteurs de mobilisation et d'espérance. Je pense qu'il faut que tout le monde s'en empare. (...)

La réussite de cette région, qu'est-ce que ça peut-être ? Cela peut être des gens qui font abstraction de tout ce qui peut les séparer ou les diviser, et qui concourent à un but commun. Autrement dit, que les forces politiques, bien évidemment, mais aussi les forces économiques se mobilisent et se disent « nous avons là un élément nouveau qui peut être un levier de développement économique, à nous d'en profiter et à nous de manifester notre intérêt. »

En tant que Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la région Nord de France, nous aurons à rendre compte de cette mobilisation collective, avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Artois qui, de ce point de vue-là, est parfaitement engagée dans ce qui doit constituer demain une véritable opportunité de renouveau. »

**Didier Lignier, Président de Networks & Communications Systems (NCS), Vice-président de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Artois. Lors des Rencontres, il a co-animé l'atelier portant sur les retombées économiques d'une inscription.**

« Je voulais vous dire d'abord que je suis très sensible au fait d'être ici parce qu'avant d'être chef d'entreprise, je suis un fils de mineur, un gamin des corons. Je suis donc sensible à ce projet d'inscription du Bassin minier. Mais je dois vous avouer quelque chose : je l'ai découvert hier dans l'atelier en écoutant nos amis de Bourgogne (Ndlr : les climats de Bourgogne sont candidats au Patrimoine mondial), et je pense que nous, entrepreneurs de l'Artois, et je parle aussi en ma qualité de vice-président de la Chambre de Commerce de l'Artois, nous n'avons pas encore adhéré à cette démarche d'inscription du Bassin minier, mais il n'est pas trop tard pour nous rattraper. Nos amis de Bourgogne m'ont alerté hier parce qu'ils travaillent déjà depuis quelque temps avec la Chambre de Commerce de Côte d'Or. Avec Sylvain Kleczewski, qui est permanent à la Chambre de Commerce Région Nord-Pas de Calais et qui est notre directeur de l'antenne du Louvre-Lens, nous sommes tous les deux convaincus et je demanderai dans les prochains jours à mon Président de Chambre de Commerce de l'Artois, Edouard MAGNAVAL, mais aussi à notre Président Régional, Philippe VASSEUR, que Sylvain Kleczewski soit notre représentant, non seulement du Louvre-Lens mais aussi de Bassin Minier Uni, parce que cela a tellement de sens, tout est tellement lié. (...) Je note d'ailleurs que sur le site de la Chambre de

Commerce de l'Artois, à la première page, il y a maintenant une vraie page sur le Bassin minier. Donc on progresse tout doucement. (...) Nous avons, nous entrepreneurs, besoin d'élus politiques qui ont une vision pour leur territoire, qui emmènent ce territoire, qui veulent le positionner stratégiquement là ou d'autres ne sont pas. (...) Moi, je rêve d'une seule marque pour le Louvre-Lens et le Bassin minier. Ne multiplions pas les annonces, essayons d'avoir une identité forte avec une marque forte, ce qui permettra d'avoir une communication associée qui marquera aussi les esprits.

Nous essaierons rapidement de mener des actions avec la chambre de Commerce de l'Artois, la Chambre de Commerce Nord-Pas de Calais, pour bien sensibiliser tous nos ressortissants à ces magnifiques projets que vous menez depuis quelque temps. »



## Comment le Bassin minier pourrait-il bénéficier au mieux de l'inscription ?

**La Mission Bassin Minier s'est posée la question. Benoit Brocq, chargé de mission au développement économique, a pointé 10 pistes de réflexion, qui seront approfondies par tous les acteurs investis dans le dossier.**

→ **L'attrait touristique d'un territoire se transforme en attractivité économique** : son image de secteur touristique attire investisseurs et travailleurs qualifiés intéressés par une qualité de vie, des paysages agréables, et une vie culturelle riche.

→ **L'inscription est un outil de marketing territorial et donc un outil de développement économique** : la reconnaissance du caractère exceptionnel du Bassin minier peut inciter les investisseurs à le préférer par rapport à d'autres régions elles-aussi bien équipées.

→ **L'ouverture vers l'international est un facteur de coopération économique** : l'inscription est un outil pour tisser des liens avec d'autres territoires aux préoccupations proches. Les liens culturels peuvent déboucher sur des échanges économiques, qui créeront des emplois.

→ **Le Bien inscrit devient un capital** : les friches deviennent opportunités foncières, les réseaux de cavaliers deviennent des pistes de déplacement doux, les cités sont des terrains d'expérimentation de techniques d'éco-rénovation, lieux d'émergence de nouveaux savoir faire exportables.

→ **La mobilisation pour monter le dossier a créé des habitudes de travail en commun** : une démarche de candidature est une aventure de longue haleine qui crée du collectif. Apprendre à travailler ensemble, à porter un regard commun sur une problématique est un atout pour dessiner ensemble une stratégie de développement économique et la porter ensemble.

→ **La démarche d'inscription est une école d'exigence** : exigence des critères d'inscription, exigence de gestion pour conserver le label, c'est une école de qualité qui va profiter aux projets économiques.

→ **Les agents économiques sont soucieux de la qualité sociale et culturelle de leur territoire** : travailler la qualité patrimoniale du cadre de vie est un atout pour attirer des entreprises soucieuses d'associer ces valeurs à leur image de marque.

→ **La culture est un passeport pour une économie de la connaissance** : l'innovation nécessite un climat de créativité. Un tel climat est vivifié par une vie culturelle intense, qui va aussi attirer des enseignements de qualité.

→ **L'inscription est une démarche qui redonne sens et ambition** car elle est motif de fierté, reconnaissance de la grande valeur de la culture née ici. Sens et ambition permettent d'aborder le monde avec confiance pour conquérir de nouveaux marchés.

→ **La diversité culturelle est aussi précieuse que la biodiversité** : les savoir faire très différents nés dans des cultures originales seront peut-être demain les savoir faire qui deviendront essentiels pour construire un monde plus respectueux de l'environnement et des hommes.

Retrouvez le document complet de la Mission Bassin Minier sur [www.bmu.fr](http://www.bmu.fr)





Рақ fat

Καλοτυχία

好运

удачи

Buona fortuna

Bonne

Glück auf

Boa sorte

iyi şanslar

Veel geluk

LE BASSIN  
MINIER  
NORD-PAS DE CALAIS  
PATRIMOINE  
MONDIAL  
EN 2012



Srećno

Noroc

Buena suerte

حَظًّا سَعِيدًا

chance

Held og lykke

Powodzenia

Good luck



## Dernière ligne droite avant la réponse de l'UNESCO... Et après ? (suite)



# Prêts pour la gestion du futur Bien inscrit !



**Disposer d'un plan de gestion est nécessaire pour obtenir l'inscription. Le faire vivre et préserver le Bien inscrit tout en développant le territoire est la condition pour conserver le label. Et ce, d'autant plus que 87 communes se situent dans le périmètre proposé à inscription (125 avec la zone-tampon), abritant 353 éléments de patrimoine et de paysage. Le plan de gestion, construit avec l'ensemble des acteurs du patrimoine minier, contient les engagements et les orientations nécessaires à la préservation de la valeur universelle exceptionnelle du Bassin minier dans les prochaines décennies.**

Dans cet objectif, l'Etat et la Région ont mis en place une Commission de concertation du Bassin minier (cf. encadré ci-dessous). Comme l'a rappelé Véronique Chatenay-Dolto, Directrice Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et représentant le Préfet de Région, cette commission s'est réunie pour la première fois le 4 octobre 2011. Pour elle, cette commission « est une manifestation de notre volonté, très pragmatique, de créer un lieu de dialogue, un lieu de confrontation (...) très concret pour résoudre les questions matérielles qui peuvent se poser dans l'application notamment du droit national. » Ce lieu de dialogue est d'autant plus important, qu'à travers la

reconnaissance espérée de l'UNESCO, il s'agit, collectivement, « d'inventer un nouveau modèle socio-économique tout en gardant lisibles les traces de l'histoire, en utilisant mieux les biens qui sont, à des degrés divers, protégés, en continuant à y faire vivre une population. » Et d'ajouter, « la culture est aujourd'hui une dimension essentielle du vivre ensemble, une dimension essentielle du lien social, ne serait-ce aussi que par les effets induits, notamment économiques, mais aussi en termes de développement de la recherche, de développement d'un certain nombre d'éléments essentiels pour notre avenir. »

Quant à Yves Dhau-Decuypère, directeur de la Mission Bassin Minier, futur gestionnaire du label Patrimoine mondial, celui-ci a insisté sur le fait que la gestion se base aussi sur la contractualisation, et que rien ne se fait sans contractualisation. « La contractualisation, c'est la garantie de l'accord des acteurs ; elle nous oblige à trouver des solutions face à un triple enjeu : un enjeu de préservation, un enjeu environnemental - en particulier quand on parle logement, on pense aux politiques de réduction des dépenses d'énergie -, mais aussi un enjeu social. La commission de concertation va dans ce sens. »

Mais la gestion passe aussi par l'appropriation et la sensibilisation des jeunes générations aux valeurs de ce patrimoine. Colette Dréan, conseillère Patrimoine à la DRAC, a souligné que « la demande est très forte en matière d'outils de médiation (...) et que la question est aussi de capitaliser les connaissances et de les rendre accessibles. » Pour elle, s'il existe de nombreux dispositifs institutionnels à saisir, notamment dans l'Education Nationale, « il s'agit également de ne pas oublier les actions qui sont menées hors temps scolaire, que ce soit avec les centres de loisirs ou les maisons de quartier, notamment parce qu'elles font appel à des étapes pédagogiques et à des modes d'intervention qui sont très différents dans la médiation ».

L'enjeu est aujourd'hui de créer « une dynamique de territoire partagée par l'ensemble des acteurs pour valoriser les projets, de favoriser les échanges et leur mise en réseau, et de qualifier les actions. »

## Trois questions à Dominique Dupilet Président du Conseil général du Pas-de-Calais



**CULTURE ET PATRIMOINE** Comment le Conseil général va-t-il (a-t-il déjà) intégrer les richesses patrimoniales du Bassin minier dans sa politique culturelle ? Comment en fera-t-il un atout pour soutenir et accompagner le développement culturel des territoires ?

Le patrimoine est si emblématique qu'il appartient aux élus de proximité comme à la population de se mobiliser pour la préservation de ces témoignages d'une histoire locale et d'une mémoire vive. Pour se faire, il était essentiel de relier les différents éléments qui composent ce patrimoine pour lui rendre vie, lui donner plus de sens aux yeux de nos visiteurs et devenir une destination touristique pour les visiteurs, un programme culturel et économique pour les habitants du Bassin minier. Ainsi, sur le site du 11-19 qui est un exemple, nous subventionnons la Scène nationale « Culture Commune » comme les éco-entreprises et le parc d'activité nature. Le Département s'inscrit dans cette dynamique empreinte de fierté pour son patrimoine et son histoire. En 2012, le Métaphone à Oignies et le Musée du Louvre-Lens, implantés sur d'anciens carreaux de mines, sont les exemples ce mariage entre patrimoine et culture.

**TOURISME** L'année 2012 est une année stratégique pour le tourisme avec l'inscription espérée au Patrimoine mondial du Bassin minier et l'ouverture du Louvre-Lens. Dans ce cadre, quelles actions spécifiques le Conseil général développe-t-il pour un développement touristique de qualité ?

2012 sera un millésime à nul autre pareil. Si les Jeux olympiques se font à Londres, dans la banlieue du Pas-de-Calais, le Bassin minier ne sera certainement pas en reste et accueillera des équipes olympiques et beaucoup de curieux. Le Louvre-Lens sera inauguré en décembre prochain. J'espère une inscription au Patrimoine mondial de l'Humanité rapide. Ce sont des moteurs pour le département permettant d'élargir le concept de destination pour notre territoire, de retenir les touristes et de renforcer l'impact et la notoriété du Pas-de-Calais. Nous allons accueillir le monde. Les habitants du Pas-de-Calais, grâce à cette légendaire hospitalité, seront les meilleurs ambassadeurs pour qu'une fois revenus dans leurs pays, les touristes puissent dire que le Pas-de-Calais mérite le détour.

**ENVIRONNEMENT** Les Biens proposés à l'inscription comportent à la fois un patrimoine urbain et un patrimoine naturel, dont les terrils sont des éléments forts. Comment le Conseil Général participe-t-il à leur protection et à leur valorisation ?

Par le classement et par l'acquisition, le Département et Eden62 s'assurent de la protection, de l'aménagement en vue de l'ouverture au public et du développement de la biodiversité. Aujourd'hui, c'est 260 hectares de terrils qui appartiennent au Département. Des expertises, des campagnes de bagages d'oiseaux, des inventaires floristiques sont réalisés, concourant à la définition des objectifs départementaux. De même, des actions d'information et de sensibilisation sont organisées au cours des visites.

**Le Conseil général soutient la démarche de candidature depuis le début, quels effets attendez-vous d'une inscription au Patrimoine mondial du Bassin minier ?**

Depuis 2003, le soutien financier et moral du département en faveur d'un classement UNESCO du Bassin minier au titre du 'paysage culturel évolutif' s'inscrit dans une stratégie d'ouverture sur le monde de notre territoire mais aussi de valorisation de nos joyaux patrimoniaux. La restauration du stade-piscine de Bruay-La-Buissière, de la Maison Syndicale de Lens, de l'église néo-byzantine d'Hénin-Beaumont avec un projet de valorisation de son mobilier d'art sacré, sans oublier la restauration des bâtiments miniers du site 9-9bis de Oignies, la création de vitraux dans l'église du coron Saint-Amé à Liévin illustrent parfaitement cet engagement.

## Première commission de concertation le 4 octobre 2011

La commission rassemble les représentants de l'Etat, ceux de la Région, des Conseils généraux et des intercommunalités, les maires, et différents organismes liés à l'aménagement du territoire (Parc Naturel régional Scarpe-Escaut, Mission Bassin Minier, Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Nord et du Pas-de-Calais, ...).

Le 4 octobre 2011, le Préfet a présenté les cadres réglementaires de protection et de gestion du patrimoine. Ensuite, les participants ont échangé sur les méthodes de travail et les conditions d'application de ces réglementations. L'exemple de concertation réussie autour de la requalification de la cité de la Solitude a par ailleurs été présenté par le maire de Vieux-Condé, Serge Van Der Hoeven, et Marie-Hélène Foubet, Société Immobilière del'Artois. Jean-François Caron et Dominique Bur, le Préfet de Région, ont rappelé que les enjeux de qualité architecturale et paysagère et le développement durable sont aussi importants pour l'inscription que les dimensions historiques et culturelles. « Chaque acteur du développement, a affirmé le Préfet, doit considérer cette symbiose entre la nature et l'œuvre de l'homme qui justifie si bien la demande d'inscription dans la catégorie des « paysages culturels évolutifs », en évitant la banalisation des espaces » (...) « Les politiques de reconversion spatiale doivent aujourd'hui s'en emparer pour préserver l'environnement si particulier de ce territoire où s'imbriquent les terres agricoles, les villages et les vestiges de la période minière. »

## Pour en savoir plus, les actes des Rencontres BMU sont disponibles sur [www.bmu.fr](http://www.bmu.fr)

### Trois questions à Patrick Kanner

Président du Conseil général du Nord



#### CULTURE ET PATRIMOINE

**Comment le Conseil général va-t-il (a-t-il déjà) intégré les richesses patrimoniales du Bassin minier dans sa politique culturelle ? Comment en fera-t-il un atout pour soutenir et accompagner le développement culturel des territoires ?**

Le patrimoine architectural fait partie de l'identité culturelle du territoire, à plus forte raison lorsqu'il s'agit du patrimoine minier. Le Conseil général accompagne les propriétaires publics pour restaurer et valoriser

ce patrimoine, qu'il soit ou non protégé au titre des Monuments Historiques, comme par exemple, la restauration du site de Wallers-Arenberg portée par la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut. Le Département du Nord participe également aux projets expérimentaux de réhabilitation des cités minières remarquables en éco-cités, en partenariat avec la Région Nord-Pas de Calais et la Mission Bassin Minier, comme les cités Lemay et Sainte Marie à Pecquencourt, la cité Taffin à Vieux-Condé, ou la cité Thiers à Bruay-sur-l'Escaut.

**TOURISME** L'année 2012 est une année stratégique pour le tourisme avec l'inscription espérée au Patrimoine mondial du Bassin minier et l'ouverture du Louvre Lens. Dans ce cadre, quelles actions spécifiques le Conseil général développe-t-il pour un développement touristique de qualité ?

La qualité de l'offre touristique et de l'accueil est l'une des priorités de la politique « tourisme » du Département et celle-ci prend différentes formes. A titre d'exemple, au-delà du soutien traditionnel aux offices de tourisme, le Département facilite l'accueil des visiteurs avec notamment, les Relais Information Service : il y en a une quinzaine sur le territoire du Hainaut. Par ailleurs, nous soutenons certains pôles touristiques majeurs, comme cela a été le cas avec le Centre Historique Minier de Lewarde. La trouée de Wallers est jalonnée de panneaux-image dont le graphisme sera modernisé cette année. Le Département développe aussi, sur les sites, une politique de signalisation comme par exemple pour la Maison du Terril (Rieulay), la Forêt de Marchiennes, la Ville fortifiée de Condé-sur-l'Escaut, la Fosse d'Arenberg, ou encore l'Espace de Loisirs de Raismes. Enfin, plusieurs projets d'hébergement ont fait l'objet d'une subvention au titre de la politique départementale

d'aide à l'hébergement touristique : 4 gîtes miniers à Wallers-Arenberg, trois chambres d'hôtes à Bouchain et un gîte rural Gîtes de France à Hélesmes.

**ENVIRONNEMENT** Les biens proposés à l'inscription comportent à la fois un patrimoine urbain et un patrimoine naturel, dont les terrils sont les éléments forts. Comment le Conseil Général participe-t-il à leur protection et à leur valorisation ?

Depuis plusieurs années déjà, de nombreux terrils ont été acquis par le Conseil général au titre des Espaces Naturels Sensibles. Un certain nombre d'entre eux sont dans le périmètre proposé à l'inscription au Patrimoine mondial. Conscient de l'importance de ce patrimoine départemental, et pour améliorer encore les chances de la candidature auprès des instances décisionnelles de l'UNESCO, nous avons souhaité aller plus loin en proposant à l'Etat le classement de certains terrils : le terril Germignies Nord (communes de Flines-lez-Râches et Marchiennes), le terril Sainte Marie (commune d'Auberchicourt), le terril Renard (commune de Denain) et le terril Audiffret (commune d'Escaudain) qui est en cours d'acquisition auprès de l'Etablissement Public Foncier.

Par ailleurs le département poursuit sa politique d'aménagement de ses sites pour les rendre accessibles au public.

**Le Conseil Général soutient la démarche de candidature depuis le début, quels effets attendez-vous d'une inscription au Patrimoine mondial du Bassin minier ?**

Bien entendu, dès 2004, le Département du Nord a soutenu la préparation de la candidature du Bassin minier au Patrimoine mondial de l'UNESCO, notamment en finançant l'association BMU afin de lui permettre de mener à bien ses missions. En 2010, le Conseil Général a pris une délibération de soutien à la démarche globale et a signé la charte de l'association Bassin Minier Uni pour la promotion et la protection du patrimoine minier.

Facteur d'échange et d'ouverture au monde, l'inscription sera aussi un facteur d'attractivité qui dynamisera le tissu économique local et valorisera de manière « exceptionnelle et universelle » les cultures et expressions artistiques propres au Nord.



Le site minier de Wallers-Arenberg



Le « Métaphone » à Oignies (ouverture en 2012)



### INTERVIEW

Pour Christian Berger, directeur-adjoint du Comité régional de tourisme du Nord - Pas de Calais (CRT), les années 2012 à 2014 seront celles de tous les challenges. 2012 : peut-être l'inscription au Patrimoine mondial. 2013 : l'ouverture du Louvre-Lens. 2014 : l'inauguration d'un mémorial mondial en l'honneur des soldats de toutes nationalités morts lors de la Première Guerre mondiale à Notre-Dame de Lorette.

Pour relever ses enjeux, les acteurs principaux du tourisme s'organisent et unissent leurs efforts. Des groupes thématiques de travail se réunissent régulièrement: Comité régional de Tourisme, les deux Comités Départementaux du Nord et du Pas-de-Calais, les offices de tourisme de Béthune, Nœux-les-Mines, Lens-Liévin, Arras, Douai et Lille mais aussi la Mission Bassin Minier, BMU, la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord de France...

L'objectif est de taille ! Il s'agit de proposer de nouveaux produits touristiques qui incitent les visiteurs à envisager un séjour dans notre région plutôt qu'un simple passage. Pour cela, explique-t-il, « les touristes ont besoin qu'on leur offre beaucoup de possibilités autour de la destination qu'ils ont choisie initialement. Ce sera, par exemple, la visite d'un site couplée à un spectacle, une grande exposition, un événement sportif. Il faut guider le visiteur pour qu'il ait envie de rester, de revenir, le séduire avec des « packages » comprenant plusieurs activités. »

Porté par les 3 grands événements majeurs qui mettront en lumière le Bassin minier, les acteurs du tourisme régional sont entrés dans une dynamique forte, avec une grande envie de travailler ensemble. Symbole de cette dynamique, le Nord-Pas de Calais occupera un tiers de l'espace « France » au plus grand salon du tourisme mondial : l'ITB de Berlin en mars ! La communication sera principalement axée sur le tourisme culturel qui inclut façon de vivre, paysages, patrimoine et mémoire.

Le CRT travaille également avec les tours opérateurs privés afin qu'ils choisissent d'intégrer dans les voyages qu'ils proposent à leurs clients le patrimoine et les paysages du Bassin minier, notamment en jouant sur le label « Louvre », mondialement connu.

**Christian Berger se sent-il prêt pour faire face à un afflux de visiteurs ?**

« C'est notre priorité. Par exemple à Albi, après l'inscription, le nombre de visiteurs a augmenté de 30% ! Même si nous ne parvenons pas à ce chiffre, l'hébergement existant n'est pas tout-à-fait suffisant. Des hôtels vont donc ouvrir sur Lens et ailleurs, de nouveaux gîtes et pourquoi pas, une auberge de jeunesse internationale. Il y a également la question de l'acheminement. Les offres de transport collectif vont devoir être développées. Nous réfléchissons à des navettes électriques qui pourraient être mises en place entre les gares et les lieux d'hébergement par des coopératives regroupant les hébergeurs. »

Autre point important : l'accueil de nombreux visiteurs étrangers demande une bonne maîtrise de l'anglais. Ce n'est pas une problématique nouvelle pour le CRT qui propose depuis 2004 des cours d'anglais et de néerlandais gratuits pour les hôteliers, les restaurateurs, les responsables d'équipements... cette action va être renforcée via les chambres de commerce et d'industrie : des outils pédagogiques sont mis à leur disposition pour que les personnes intéressées puissent se former à proximité de chez elles.

## Deux mineurs rescapés de la catastrophe de San José au Chili en visite dans le Bassin minier



Jean-François Caron avec Pablo Rojas Villacorta et Victor Segovia Rojas, nouveaux ambassadeurs de la candidature auprès d'autres bassins miniers dans le monde.

**Durant la première semaine de décembre 2011, deux mineurs chiliens, Pablo Rojas Villacorta et Victor Segovia Rojas, étaient en visite dans le Bassin minier.**

Ils représentaient les 33 mineurs coincés du 5 août au 13 octobre 2010 au fond de la mine d'or et de cuivre de San José après un effondrement. Leur tragédie avait été largement relayée par toutes les télévisions à travers le monde et avait trouvé chez nous une résonance toute particulière. Ils étaient invités par l'équipe de Mineurs du Monde, un projet porté par le Conseil régional pour mettre en valeur l'histoire et la mémoire universelles des mineurs (Cf. Journal n°10).

A l'occasion de cette visite, le jour de la Sainte-Barbe, patronne des mineurs, fête également au Chili, un documentaire intitulé « Carnets du sous-sol » et réalisé par Sylvie Blum a été projeté au Colisée de Lens, en présence des deux mineurs. Le film retrace la vie de ces hommes restés deux mois et demi prisonniers de la terre et comment ils tentent de surmonter leur terrible expérience, une fois les caméras

détournées. Il célèbre le caractère universel de la condition de mineur et les dangers qui planent encore aujourd'hui sur ce métier. Après la projection, les spectateurs ont ensuite pu échanger avec les mineurs chiliens.

Au cours de leur périple, qui les a menés de Paris, où ils ont visité le Louvre, à Lewarde ou au stade de Lens, d'anciens mineurs, les joueurs et supporters du RC Lens, les jeunes du lycée Henri Senez à Hénin-Beaumont (voir article ci-dessous) et bien sûr les élus ont pu rencontrer Pablo Rojas Villacorta et Victor Segovia Rojas.

Jean-François Caron, qui a accompagné les deux mineurs dans leur découverte, les a intronisés Ambassadeurs de la candidature du Bassin minier au Patrimoine mondial auprès d'autres sites similaires dans le monde.

## Les jeunes des bassins miniers dans le monde échangent mots et musique



**Depuis 2004, BMU porte des projets de sensibilisation du jeune public en partenariat avec le CPIE Chaîne des Terrils.**

Les enfants et les jeunes sont sensibilisés à la candidature du Bassin minier au Patrimoine mondial mais également au patrimoine minier, hérité de 3 siècles d'exploitation du charbon, qui constitue aujourd'hui son cadre de vie. Ils découvrent, sur le terrain, les richesses de leur patrimoine. Ils accueillent, dans leurs classes, des intervenants extérieurs, anciens mineurs, écrivains,...

Ils deviennent, peu à peu, « ambassadeurs » du territoire. Compte tenu de la mobilisation des uns et des autres autour de ces projets (1 200 personnes ont participé au projet PORTRAITS mené sur 2010/2011), et parce que 2012 devrait voir le dossier du Bassin minier présenté devant le Comité du Patrimoine mondial, la démarche en direction des scolaires prend cette année une dimension internationale.

Ainsi, près de 1 000 scolaires du Bassin minier échangent cette année des correspondances avec d'autres jeunes des Bassins Miniers du monde. Par exemple, le LP François Albert de Noeux les Mines échange ses impressions avec de jeunes Polonais, le lycée Blaringhem de Béthune envoie de la musique au Brésil, ...

Et c'est dans ce cadre que des jeunes du Lycée Professionnel Senez d'Hénin-Beaumont ont reçu les mineurs chiliens en visite sur le territoire. Les élèves de Terminale avaient ainsi préparé une présentation de leur Bassin minier candidat au Patrimoine mondial. Puis, ils ont interrogé Victor et Pablo sur leurs conditions de vie au Chili mais surtout sur la manière dont ils ont vécu le drame qui les a maintenus pendant 69 jours sous terre à 600 mètres de profondeur.

**Affichez votre soutien !**

Téléchargez le logo « Bonne Chance » sur le site internet de BMU.

Rendez-vous du 24 juin au 6 juillet pour suivre en direct le Comité du Patrimoine mondial sur [www.bmu.fr](http://www.bmu.fr)



## Hommage...

« Rendez-vous en juin pour fêter la victoire ! »

Julien Delaby écrivait ces mots en janvier dernier, comme un espoir partagé pour cette terre à laquelle il était attaché.

Depuis le début de l'aventure BMU, et bien avant avec la Conférence Permanente du Bassin minier, le militant, le syndicaliste qu'était Julien a pris une part active dans la valorisation du Bassin minier.

Très attaché à la reconnaissance à apporter aux hommes et aux femmes du territoire, il a toujours été garant des valeurs humaines. Au sein de l'association, il a co-animé un atelier de bénévoles, l'atelier Nouvelle Economie, pendant plusieurs années. Il partageait notre conviction qu'une inscription au Patrimoine mondial était aussi porteuse de développement pour le Bassin minier.

Julien nous a quittés le 7 février dernier.

## le journal de la candidature N°11 - FÉVRIER 2012

- **Directeur de publication :** Jean-François CARON, Président
- **Directeur de la rédaction :** Catherine O'MIEL, Directrice
- **Ont participé à la rédaction de ce numéro :** Gonzague DEVAUX, Myriam DUCHENE, Gouvernance & Développement. Florence MINI, Marie PATOU, association BMU
- **Crédits photos :** Maryka, Hélène Decamin, Ville du Havre-T.Malgras, Ville d'Albi, Ville de Longwy, Lake District, Hérault Arnod Architectes, Mission Bassin Minier, Conseil général du Nord, Conseil général du Pas-de-Calais, Conseil régional Nord-Pas de Calais, CRT Nord-Pas de Calais et Ph.Frutier/Altimage
- **Conception graphique :** Stéphane DESCAMPS
- **Impression :** QUALIT' IMPRIM - ISSN en cours



**ASSOCIATION BASSIN MINIER UNI POUR LA CANDIDATURE AU PATRIMOINE MONDIAL**  
 4 rue Vasco de Gama  
 62750 LOOS-EN-GOHELLE  
 Tél. : 03 21 70 34 74 / Fax : 03 21 78 90 22  
 contact@bmu.fr  
[www.bmu.fr](http://www.bmu.fr)

Avec le soutien financier de :

